



Portrait

Monique Moussali :
Au four
et au lycée

Actualités

7 décembre 2007,
Un rendez-vous qui permet
la rencontre

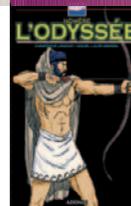


Initiatives

La vie
par
les racines

Réflexion

Au service
de l'Église
et de la société



Culture

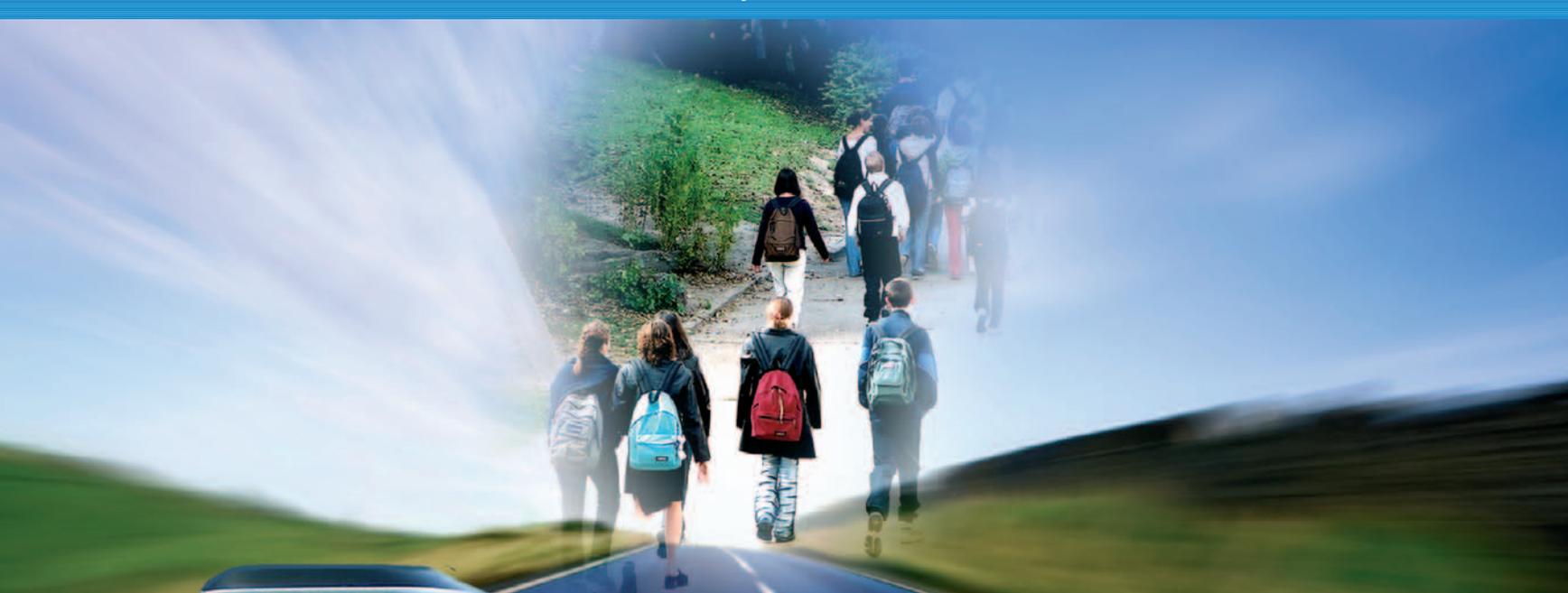
Expositions/Grands
romans en BD/
Livres/Multimédia

www.enseignement-catholique.fr

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 320, janvier 2008, 4,50 €



Des défis, des chantiers, des orientations

**DOSSIER : les chiffres clefs
de l'enseignement
catholique**

Le sens de la personne dans la pédagogie vécue au quotidien



UN NUMÉRO INDISPENSABLE ENFIN RÉÉDITÉ !

**UN TEMPS NOUVEAU POUR
L'ÉDUCATION ET LA PÉDAGOGIE**

L'exemplaire : 8 €
6 € à partir de 5 exemplaires - 5 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires

*Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à l'ordre de AGICEC
277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.*



12



34



38



45

ÉDITORIAL

De la fragilité au dynamisme 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Pages 6 à 10 : *Des défis, des chantiers, des orientations*, par Éric de Labarre

Éducation 15

Religion 18

Revue express/Agenda 20

PORTRAIT

Monique Moussali :
Au four et au lycée 32

Directrice de l'ensemble scolaire Notre-Dame de Castres, dans le Tarn, amoureuse du Liban, sa deuxième patrie, collectionneuse d'art mais surtout fan de cuisine et « blogueuse » invétérée depuis qu'elle a découvert cet outil de communication, Monique Moussali nous dévoile ses penchants.

INITIATIVES

Lycée / généalogie
La vie par les racines 34

Au lycée Catherine-Labouré, à Paris, les élèves jouent au détective pour retrouver la trace de leurs ancêtres. Dans leur club de généalogie, les lycéens effectuent aussi des recherches sur commande, comme des professionnels. Un voyage à travers le temps qui leur permet de croiser les disciplines

FORMATION

Se former au charisme
des fondateurs 36

Des formations « maison » sont proposées aux personnels des établissements congréganistes, afin qu'ils découvrent et fassent vivre l'identité de leur tutelle. Exemple chez les Lasalliens.

PAROLES D'ÉLÈVES

Comment relier écologie
et Création ? 38

Les élèves de terminale du lycée parisien Charles-de-Foucauld ont écouté le frère Jacques Arnould traiter du thème de l'environnement, dans le cadre de la pastorale. Dans son discours, ils ont trouvé des clefs pour réfléchir à la responsabilité, à l'éducation, voire au sens de leur vie

RÉFLEXION

L'Art contemporain,
pour ou contre ? 40

La polémique fait rage dans le milieu artistique français. Objet du délit : l'art contemporain. Alors que les musées qui lui sont consacrés se multiplient avec des parcours pour les élèves, les enseignants doivent se faire une opinion. Pour les y aider, voici deux points de vue : l'un critique de l'historienne de l'art Christine Sourgins, l'autre enthousiaste du théologien Jérôme Alexandre.

Au service de l'Église
et de la société 42

Le 17 octobre 2007, le père Hugues Derycke s'est rendu à l'université du Latran, à Rome, pour présenter la contribution du Sgéc à l'*International Handbook of Catholic Education*, intitulée « L'enseignement catholique en France : au service de l'Église et de la société ».

CULTURE

À lire et à écouter 45

Les grands romans font de belles BD
Donner aux jeunes le goût de la lecture, de la culture francophone et de la découverte des mots, voilà le triple défi que la société d'édition « Adonis » a décidé de relever en publiant en bandes dessinées les trésors de la littérature romanesque francophone et internationale.

Exposition 46

Dessine-moi ta nature
Pour analyser l'état des relations de l'homme à son environnement, des scientifiques ont demandé à des enfants de quinze régions du monde de dessiner « leur » nature. L'exposition *Natures vivantes - regards d'enfants*, au musée de l'Homme, à Paris, présente leurs créations.

Livres / Multimédia 47

Pratique 50

Ce numéro comporte un encart jeté de 6 pages, « L'école catholique au service de la nation ».



DOSSIER / LES CHIFFRES CLEFS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 24

Évolution contrastée des effectifs à travers le territoire, importante offre de formations professionnelles, forte présence d'écoles de moins de huit classes, répartition des ressources d'externat, diversité de l'enseignement agricole...

Un dossier réalisé à partir des données collectées par l'Observatoire Solfège, le Cneap et la Fnogec.



© G. Brouillet-Wane

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Abraham partit
sans savoir où il allait ;
c'est la preuve qu'il était
sur le bon chemin. »
(Saint Grégoire, évêque de Nysse,
en Cappadoce, père de l'Église,
IV^e siècle)

De la fragilité au dynamisme

Les chiffres l'attestent. Avec près de 7 000 élèves de plus à la rentrée scolaire 2007-2008, l'enseignement catholique français se porte bien. Mieux encore, près d'un jeune sur deux fréquente au cours de son itinéraire d'élève un établissement catholique, confirmant ainsi le choix des fondateurs d'une école pour tous.

Et pourtant, si l'on quitte l'analyse globale pour approcher les réalités locales, chacun peut mesurer les fragilités de toutes sortes des établissements : fragilités économiques d'écoles ou de collèges qui peinent à trouver l'équilibre financier, fragilités éducatives d'équipes confrontées à des jeunes de plus en plus imprévisibles, fragilités institutionnelles de diocèses ou d'académies en manque de moyens d'expertise pour faire face à leurs responsabilités, fragilités pastorales résultant d'attentes contradictoires...

Par quel miracle parvenons-nous à transformer tant d'obstacles particuliers en un dynamisme de l'ensemble ?

Il nous faut avoir la conviction que le service de l'homme passe par l'enfant, et donc par l'école.

Il nous faut aussi ne jamais désespérer de l'avenir, car chaque jour nous réserve, non seulement des soucis, mais aussi bien des opportunités si nous nous donnons la peine d'aller les cueillir.

Il nous faut enfin porter sur celui que l'on croise le regard bienveillant qui donne confiance.

Que l'on s'en rende compte ou non, il nous faut avoir la foi, l'espérance et la charité chevillées au corps !

Si nous nous appuyons sur ces vertus théologiques, l'année 2008 ne peut être qu'une bonne année pour chacun de nous et pour l'enseignement catholique !

Bonne année !

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Élisabeth du Closel, Père Hugues Derycke, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Marie-Laumont-Schlosser, Virginie Leray, Irène de Palaminy, Mathilde Raive, Françoise Récamier ► **Édition** > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane, Jean-Noël Ravolet et Marianne Sarkissian (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

LA RÉDACTION D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ACTUALITÉS SOUHAITE À TOUS SES LECTEURS
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2008, RICHE DE SATISFACTIONS, DE DÉCOUVERTES ET DE PETITS BONHEURS
QUI FONT UNE VIE BIEN PLEINE ET BIEN BELLE.

« Le fonctionnement d'un conseil d'établissement, celui d'un conseil de classe, d'un conseil de discipline ou des instances représentatives des personnels témoignent du regard porté sur chaque personne et des moyens qui lui sont donnés pour grandir ».



Un texte
promulgué par
la Commission
permanente
le 11 mai 2007

ÊTRE PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2,00 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

Des défis, des chantiers,

Lors du Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) de novembre dernier, Éric de Labarre a présenté ses orientations. Voici de larges extraits de son discours.

Plus de deux millions d'enfants sont scolarisés dans l'enseignement catholique français. Près d'un jeune sur deux a passé au moins une année de sa vie d'élève dans un établissement catholique. Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, l'école catholique est bien inscrite dans la société française contemporaine. Si, comme le disent certains journalistes, « *l'enseignement catholique a le vent en poupe* », nous le devons à tous ceux qui nous ont précédés : enseignants, personnels éducatifs, chefs d'établissement, parents, gestionnaires, responsables diocésains, régionaux ou nationaux, qui ont œuvré à construire l'école de leurs rêves sans jamais se décourager et y renoncer.

Dans cette longue et riche histoire, nous recueillons en particulier l'héritage que nous a légué Paul Malartre.

Être héritiers d'un tel patrimoine pourrait provoquer le vertige de la page blanche à écrire. Cela nous inspire à tous de l'ardeur au travail, le désir d'aller plus loin par fidélité à ceux qui nous ont passé le relais, car ainsi que l'affirmait Albert Einstein, « *le devoir de chaque homme est de rendre au monde au moins autant qu'il en a reçu* ».

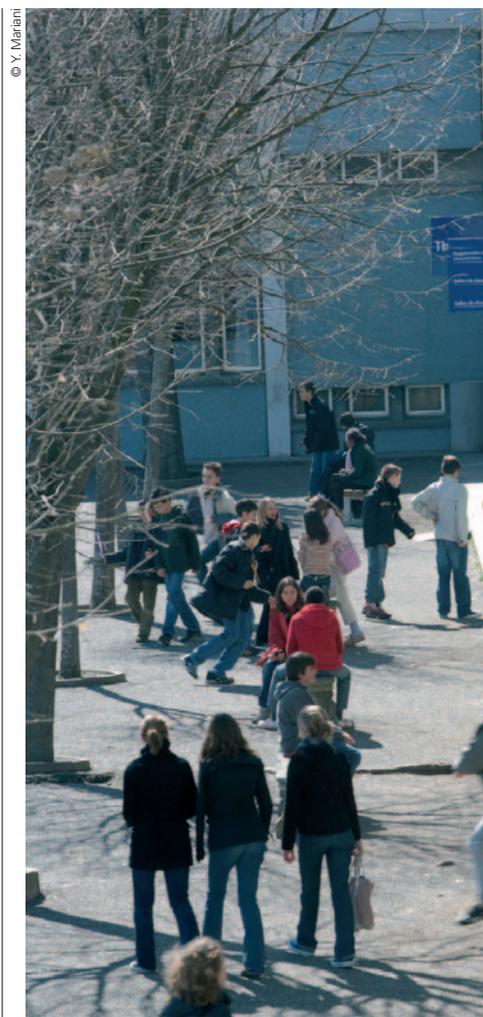
Les défis sont nombreux. De notre capacité à les relever dépendra l'avenir de l'enseignement catholique.

De quels défis s'agit-il ?

- Au moment où les progrès techniques sont si fulgurants que l'acte de formation tend à se réduire à une adaptation à court terme de la main-d'œuvre aux emplois disponibles, comment rendre à l'acte éducatif sa mission de formation des consciences à l'exercice de la liberté ?

- Au moment où le processus de déchristianisation de la société s'accélère, comment être un service d'Église qui accueille tous les jeunes au nom même du message de l'Évangile ?

- Au moment où les évolutions démographiques et les impératifs budgétaires mo-



© Y. Mariani

difient radicalement la donne éducative, comment faire en sorte que la paix scolaire ne soit pas remise en cause, que la liberté du choix de l'école soit effectivement garantie pour les parents et que l'enseignement catholique apporte une contribution reconnue à la formation de tous les jeunes de ce pays ?

- Au moment où l'enseignement public se transforme pour s'appropriier certaines des méthodes ou solutions appliquées par l'enseignement catholique, comment nous renouveler pour rester originaux ?

- Au moment où l'État français se déconcentre et se décentralise, comment l'enseignement catholique pourrait-il échapper à une réorganisation ?

Devant ces défis, quatre questions paraissent plus pressantes pour définir les orientations à retenir : la question éducative ; la question religieuse ; la question des rap-

ports avec les collectivités publiques ; la question de l'organisation interne de l'enseignement catholique.

Première orientation : renforcer le sillon de l'originalité du projet éducatif de l'enseignement catholique

C'est la question première parce que le propre de l'école catholique est d'abord d'être une école (cf. Déclaration de la Congrégation pour l'éducation catholique : « *École catholique et mission de l'Église* », 1977) qui est un élément à part entière de l'école de la République. L'enseignement catholique est une chance pour notre pays. Cette chance ne consiste pas d'abord dans le fait que les parents ont le choix de l'école de leurs enfants, car il suffirait pour cela d'écoles privées ; elle consiste dans la spécificité et l'originalité des projets éducatifs des écoles catholiques. Aussi, plusieurs axes de réflexion doivent être creusés.

➤ Donner une suite aux assises de l'enseignement catholique

Depuis huit ans, l'enseignement catholique s'est beaucoup mobilisé grâce aux assises qui ont permis, à partir de l'anthropologie chrétienne et du personnalisme, de revisiter et d'approfondir la relation éducative, qu'il s'agisse du rapport enseignant/élève, du dialogue école/famille, de l'orientation, de l'évaluation, de l'accompagnement des jeunes et des sanctions disciplinaires.

Ce travail d'animation, de réflexion et de formalisation doit être poursuivi et repris sans cesse, parce qu'il permet d'exprimer la vitalité de l'enseignement catholique et favorise à la fois la réflexion éducative et le sentiment d'appartenance.

Ainsi, chaque premier vendredi du mois de décembre, tous les acteurs de tous les établissements continueront à revisiter leurs pratiques éducatives et à fixer des objectifs pour les mois et années à venir. Nous souhaitons infléchir cette pratique en demandant aux établissements voisins de travailler ensemble pour qu'ils expriment ainsi le sens de l'appartenance au réseau de l'enseignement catholique.

Nous pensons, par ailleurs, substituer aux événements nationaux qui ont marqué les assises depuis 2001 des opérations régionales qui permettront aux équipes locales, avec

des orientations

l'appui du Secrétariat général, de participer à la vitalité de l'enseignement catholique sur tout le territoire. Une première manifestation centrée sur les rythmes scolaires aura lieu en Bretagne les 8 et 9 avril 2008, une deuxième, programmée dans l'académie de Dijon au printemps prochain, pourrait avoir pour thème : les maternelles.

➤ Participer à la redéfinition de la culture à transmettre aux enfants et aux jeunes

Compte tenu des difficultés de la transmission et des niveaux anormalement importants d'illettrisme et d'analphabétisme, la question des savoirs à délivrer et de leur mode de délivrance est posée depuis plusieurs années.

Le Parlement a posé, dans la loi d'orientation sur l'école de 2005, l'impératif d'acquisition d'un socle commun de connaissances au cours de la scolarité obligatoire. Dans ce processus de redéfinition de la culture scolaire qui pourrait aboutir, en cas de dérive, à une instrumentalisation des connaissances au seul profit des savoir-faire, l'enseignement catholique se doit d'intervenir pour souligner que, bien plus que le savoir lui-même, ce qui importe, c'est son sens, c'est-à-dire le fait que le savoir n'est qu'un instrument pour ouvrir l'homme sur son intériorité.

On en vient ainsi à ce qui constitue le cœur de l'acte éducatif et auquel l'école ne peut échapper : l'éducation de la conscience, c'est-à-dire la formation du sens critique qui permet à chacun de déterminer librement son chemin, après avoir compris que l'itinéraire individuel ne prend tout son sens que s'il s'inscrit dans le service de la collectivité.

Il nous paraît, dans ces conditions, indispensable de réinvestir les humanités, de maintenir et d'étendre la réflexion philosophique pour tous les jeunes, de lutter contre l'écueil d'une excessive spécialisation.

➤ Améliorer et renforcer l'accueil des différences

Tout enfant est unique, tout enfant est différent. Une école uniforme fabrique l'échec et le mal-être.

L'enseignement catholique a, par nature, vocation à accueillir le handicap, la difficulté scolaire, les besoins éducatifs particuliers. La loi sur le handicap de 2005 et la volonté du gouvernement de renforcer l'égalité des chances entre les jeunes nous stimulent.

Or, il faut bien le reconnaître, sans pour au-



tant battre notre coulpe, l'enseignement catholique doit mieux prendre en compte ces exigences à l'avenir.

Il nous faut aussi mettre en valeur nos savoir-faire éducatifs spécifiques, notamment par des capacités d'accueil des enfants après la classe ou par le développement d'internats.

➤ Adapter l'enseignement professionnel et donner une plus grande visibilité à l'enseignement supérieur catholique

Dans un contexte de restrictions budgétaires, il nous faut préparer et, si possible, anticiper les mutations fortes de l'enseignement professionnel : évolution des métiers, restructuration des lycées professionnels, développement de l'enseignement supérieur professionnel.

Au moment où près de 70 % des jeunes atteignent le baccalauréat et où 90 % d'entre eux poursuivent leurs études et alors que les cursus universitaires s'alignent sur le LMD¹, les propositions faites par l'enseignement supérieur catholique court ou long doivent être rendues plus visibles. Or nul n'a vraiment conscience de l'importance significative de cet enseignement supérieur. 15 % des étudiants sont, en effet, scolarisés dans des établissements supérieurs privés, dont près des deux tiers dans des établissements catholiques si on cumule les différentes formations assurées en lycée (BTS,

CPGE²) et dans les divers instituts catholiques et écoles d'ingénieurs.

Deuxième orientation : oser ré-aborder ouvertement et publiquement la question religieuse

Avant d'aller plus loin, je souhaite rappeler une évidence.

C'est au nom de la liberté de conscience, dont l'un des éléments les plus essentiels est la liberté religieuse, que nous pouvons exiger de l'État la liberté de proposer aux familles et aux jeunes le projet éducatif qui nous semble le plus adapté à leurs besoins. C'est la liberté de conscience qui justifie donc la liberté d'enseignement, sauf à considérer que la liberté d'enseignement se réduirait à la simple liberté d'entreprendre dans le champ scolaire, ce qui n'aurait pas le moindre sens.

Parce que la liberté de conscience est l'un des éléments essentiels sur lesquels reposent les établissements catholiques, il ne peut être question dans un tel établissement de remettre en cause la liberté de conscience, notamment celle des enfants et de leurs familles. L'établissement catholique se trouve ainsi en harmonie à la fois avec la loi française et l'un des principes essentiels des constitutions de Vatican II. La question religieuse, dans un établissement catholique d'enseignement, peut, mais aussi doit faire l'objet d'au moins quatre types de traitement :

- la prise en compte du fait religieux ;
- l'apprentissage de la dimension chrétienne de la culture ;
- la première annonce de la Bonne Nouvelle ;
- la catéchèse ordonnée.

Ces quatre types de traitement appellent trois sortes de distinctions :

— L'intégration du *fait religieux* dans les disciplines est une obligation pour l'établissement catholique. Elle conduit à présenter la question religieuse sous tous ses aspects comme un fait culturel et social. La présentation du fait religieux doit être respectueuse de la spécificité du projet éducatif de l'établissement.

— La ligne de partage entre la démarche culturelle et la *démarche proprement pastorale* doit être établie. À ce titre, sur un premier versant, on trouve l'exposé de la dimension chrétienne de la culture qui doit permettre à tout jeune de comprendre les signes culturels qui l'entourent, de l'Angélus au pont de l'Ascension, de la peinture religieuse à la littérature ; et, sur un second versant, on trouve la proposition explicite de la foi chrétienne qui peut se traduire de mille manières dans un établissement : une invitation à la célébration d'un sacrement, un temps fort

à Noël ou à Pâques, l'offre d'un parcours catéchétique, etc.

— La première annonce et la formation catéchétique doivent être distinguées. La première annonce est, sous la forme appropriée, une proposition qui doit être faite à tout élève fréquentant un établissement catholique. La catéchèse ordonnée suppose d'accepter d'entrer dans une démarche de foi qui ne s'adresse qu'aux jeunes adultes qui y consentent ou aux enfants dont les parents le souhaitent.

Je n'insiste pas sur les trois premiers aspects de la question religieuse, soulignant seulement que l'enseignement catholique a sans doute une responsabilité particulière à y assumer, ce qu'il fait d'ailleurs en ce qui concerne le fait religieux. Je souhaite, en revanche, évoquer les conditions dans lesquelles la catéchèse ordonnée doit être assurée dans un établissement catholique d'enseignement. Parmi les familles ayant manifesté leur souhait d'une catéchèse pour leur enfant, la diversité des publics n'est pas moindre que pour l'ensemble de la population scolaire.

L'enseignement catholique ne peut y rester indifférent et doit tenir compte du chemin déjà parcouru et du désir de le poursuivre. À ces publics attentifs à une formation chrétienne, les établissements catholiques doivent offrir des propositions diverses, mais toutes réfléchies et structurées. Cela doit se faire en veillant à ne créer aucun phénomène de ghetto, mais en favorisant au contraire les rencontres entre des enfants et des jeunes aux histoires et parcours différents, car le témoignage de l'un peut susciter la curiosité et l'intérêt de l'autre, et parfois conduire sur le chemin de la foi. À la diversité de publics, doit nécessairement correspondre une diversité de propositions : il faut donner de l'appétit à celui qui n'a pas faim, il faut donner à boire à celui qui a soif.

Si l'on ne peut pas exiger d'un établissement qu'il présente toutes les solutions, on peut, en revanche, demander, qu'en lien avec les paroisses, les diocèses, les mouvements de jeunes, les différentes communautés qui offrent des

parcours adaptés aux divers jeunes, l'établissement catholique s'engage à faire connaître ce qui existe et favorise l'accès des jeunes à ces propositions, en mettant en place des partenariats avec les institutions concernées.

Par ailleurs, les communautés éducatives sont invitées à élargir leur regard et à l'ouvrir aux attentes des adultes qui fréquentent les établissements, qu'il s'agisse, par exemple, des personnels ou des parents. Même si cela n'est pas très fréquent et même si ce n'est pas sa vocation première, l'établissement catholique peut devenir un chemin d'évangélisation pour ces personnes. Comment y rester indifférent ?

Troisième orientation : l'équilibre des relations entre l'enseignement catholique et les collectivités publiques (État et collectivités territoriales) doit être précisé

Il nous faut conforter les fondamentaux de l'enseignement catholique comme service d'Église associé au service public d'éducation, en dépassant ce que certains considèrent comme la double contradiction de l'enseignement catholique :

- contradiction de l'ouverture à tous et du caractère propre ;
- contradiction de l'association à l'État et de la liberté des établissements.

Pour parvenir à dépasser ces prétendues contradictions, il faut nous efforcer de réactiver le modèle contractuel tel qu'il a été imaginé en 1959, de donner de la chair ainsi que du sens à la notion de contrat et de réinventer la relation contractuelle avec l'État pour qu'elle ne soit pas seulement un cadre vide donnant accès à des fonds publics. Nous sommes probablement restés très en deçà de ce que permet la loi et nous avons eu plus tendance à nous adapter au mode pyramidal d'administration de l'Éducation nationale qu'à parler d'égal à égal, comme

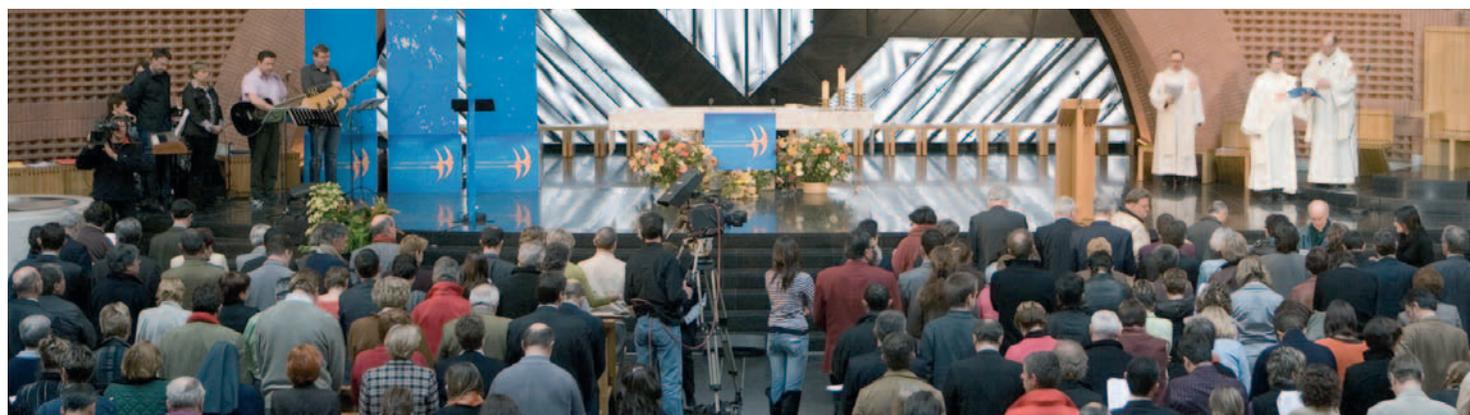
le suppose le principe même du contrat. Pour ce faire :

- Toute conception défensive du caractère propre doit être abandonnée. L'habitude est trop souvent d'opposer caractère propre et participation au service public, comme s'il existait des vases communicants entre l'un et l'autre, comme si le développement du caractère propre comportait nécessairement un desserrement du lien avec le service public, comme si l'approfondissement de l'association au service public ne pouvait se faire qu'au prix d'un abandon du caractère propre.

Le caractère propre n'est pas cette ligne de défense que l'enseignement catholique aurait construite pour contenir l'intervention de l'État. La notion de caractère propre n'a pas été imaginée par l'enseignement catholique ; elle est le fait du législateur de 1959 qui l'a introduite en quelque sorte comme une condition légale de la signature des contrats d'association. La raison ultime qui justifie la reconnaissance des établissements catholiques par l'État, c'est l'existence d'une offre éducative spécifique.

Il est indispensable de sortir de ce que j'oserais appeler une « mentalité d'assiégé » et de substituer à la proposition habituelle selon laquelle les contrats doivent respecter le caractère propre, celle d'un contrat qui trouve sa justification dans l'originalité du projet éducatif de l'établissement catholique, c'est-à-dire dans ce que la loi appelle le caractère propre.

Cette lecture ou cette relecture de la loi de 1959 est la seule porteuse d'avenir, la seule susceptible de nous permettre de coopérer sans arrière-pensée avec l'enseignement public. Elle est surtout la seule compatible avec l'esprit des assises de 1993 à 2007, car la lecture défensive du caractère propre enferme inévitablement le caractère propre dans le champ périscolaire et dans le domaine pastoral au sens étroit de ce terme, alors même que l'anthropologie chrétienne doit être la source vive de tout le projet éducatif, y compris et d'abord de l'acte d'enseignement.



● Le caractère catholique d'un établissement scolaire ne se mesure pas au nombre de catholiques pratiquants qui le fréquentent. Comme l'a dit à de nombreuses reprises Paul Malartre dans une très belle formule : « *Un établissement n'est pas catholique par ses élèves, mais par son projet* » ; ce qu'exprime différemment le cardinal Eyt lors des assises de 1993 : « *Un enseignement catholique qui ne respecterait pas la liberté de conscience et qui refuserait d'accueillir des élèves pour motif d'opinions philosophiques ou religieuses, perdrait son caractère propre au regard des exigences les plus solennelles de l'Église.* »

C'est précisément la raison pour laquelle les établissements catholiques sont ouverts à tous sans distinction de niveau social, de race, de convictions philosophiques ou religieuses, dans le respect de la liberté de conscience de chacun, dès lors que les jeunes et les familles acceptent les orientations éducatives présentées par le chef d'établissement lors de l'inscription.

Ces orientations éducatives sont évidemment très diverses pour être adaptées au niveau scolaire, au tissu local, à la nature des formations, mais toutes doivent s'enraciner dans le projet chrétien sur l'homme et offrir des voies également adaptées pour une proposition explicite de la foi chrétienne.

● L'équilibre de droits et de devoirs qui respecte l'autonomie de volonté de chacun des signataires du contrat doit être souligné.

Nous devons collaborer loyalement avec nos partenaires publics et respecter scrupuleusement toutes nos obligations, sans tenter de vivre en marge des textes ou de les contourner.

Mais nous devons également veiller à ce que notre part de liberté soit respectée en évitant d'adopter une « attitude passive acceptante » et en nous opposant à des initiatives de l'administration qui auraient pour effet de réduire de façon significative la liberté des établissements de s'organiser et de mettre en œuvre des solutions originales parfaitement compatibles avec la loi et le contrat.

En conséquence, il conviendra d'établir un corps de doctrine sur les obligations des établissements, notamment sur le plan du pilotage des établissements et de la pédagogie. Celui-ci pourra ensuite servir de vade-mecum pour les chefs d'établissement dans leurs relations avec les autorités publiques et leur permettre d'exploiter les espaces de liberté que leur laisse la loi.

C'est également dans ce cadre que se situe le plan d'action sur les systèmes informatisés, destiné à éviter une administration directe des établissements par les rectorats *via* les instruments informatiques.

● Les initiatives de l'enseignement catho-

lique dans le cadre des politiques publiques de l'État et des collectivités locales en matière éducative doivent être affirmées. L'enseignement catholique souhaite participer au programme de renforcement de l'égalité des chances par son installation en zones difficiles, par l'ouverture de classes d'intégration pour enfants handicapés ou en difficulté scolaire, par un accueil plus significatif d'élèves boursiers, etc.

Nous ne voulons pas sortir de la loi Debré ou de la loi Rocard, car ces textes sont désormais considérés comme des lois qui fondent la République et participent du consensus national. Nous avons, au contraire, tout intérêt à les conforter, mais nous voulons leur donner leur plein effet.

Cela signifie en particulier que nous ne pouvons que partager toute orientation qui conduirait au renforcement d'une réelle autonomie des établissements et des équipes éducatives, à la condition que cette évolution ne soit pas le prétexte pour sortir officieusement du modèle contractuel de 1959 et entrer dans un gré à gré entre établissements et rectorats, qui soumettrait alors les établissements les moins solides au caprice du prince du moment.

C'est dans ce cadre général que nous devons aborder les dossiers relatifs à nos rapports avec les pouvoirs publics, qu'il s'agisse :

— des moyens horaires mis à notre disposition pour assumer notre mission d'intérêt général ;

— du financement des dépenses de fonctionnement par les forfaits communaux, départementaux et régionaux ;

— de la renégociation des conventions de formation initiale des maîtres ;

— des suites de la loi Censi de 2005 sur la situation juridique des maîtres.

Quatrième orientation : favoriser une meilleure organisation de l'enseignement catholique

Pendant les vingt-cinq premières années d'application de la loi Debré, l'enseignement catholique a vécu sur un mode paradoxal caractérisé, d'une part, par une forte centralisation, le cadre juridique d'ensemble étant déterminé de façon quasi exclusive au niveau national, et, d'autre part, par une non moins forte dérégulation, chaque établissement gérant de façon très autonome les moyens accordés par l'État.

Cette période a été ainsi marquée par une faiblesse des instances intermédiaires de régulation interne.

Cette situation a été profondément modifiée au fil des vingt dernières années :

● **1^{re} étape - 1985 avec deux phénomènes concomitants :**

— les effets des premières lois de décentralisation de 1982/1983, qui ont transféré aux collectivités locales des compétences en matière éducative (par exemple, aux conseils régionaux l'élaboration des schémas régionaux de formation qui ont fortement impacté l'enseignement technique et professionnel) ;

— les conséquences de l'application des crédits limitatifs qui ont imposé à l'enseignement catholique l'obligation de gérer le rationnement des moyens.

● **2^e étape - 1992/1993 :**

la mise en place d'un recrutement des maîtres du second degré par concours national assorti d'une formation initiale assurée conjointement par les IUFM et les IFP³. Cette évolution a exigé un renforcement de l'organisation de l'enseignement catholique, notamment pour faire face aux exigences du mouvement de l'emploi et à la prise en charge des candidats et des lauréats aux concours.

● **3^e étape - 2004 :**

une nouvelle étape de la décentralisation a conduit à transférer des compétences nouvelles aux régions et départements et à accroître la dépendance de l'enseignement catholique à l'égard des collectivités territoriales. L'accroissement important des parts régionale et départementale du forfait d'externat illustre cette tendance.

Ces évolutions successives ont conduit à des ajustements d'organisation de l'enseignement catholique sous la contrainte de l'urgence.

Les modalités d'une régionalisation des services doivent être définies. Cet impératif sera d'ailleurs probablement renforcé par les perspectives de réforme du système éducatif qui sont aujourd'hui envisagées et qui devraient se traduire à la fois :

— par un accroissement de l'autonomie des établissements ;

— par une déconcentration des moyens de l'Éducation nationale du niveau central au niveau des rectorats ;

— par une régionalisation progressive des services de l'Éducation nationale actuellement implantés dans le cadre départemental.

Ce processus de réorganisation devra prendre en compte, plus que cela n'a été fait jusqu'à présent, la question des établissements et des réseaux congréganistes qui s'accroissent mal d'une logique territoriale et représentent à la fois une part importante de l'enseignement catholique français et une richesse par l'audace toujours actuelle de ses fondateurs que les assises ont soulignée à juste titre.

Des signes de tension entre diocèses et congrégations sont apparus. Il ne faut pas les minorer par commodité. Ils se concrétisent par des difficultés de collecte de cotisations en faveur

de directions diocésaines auprès de certains établissements pour lesquels l'exercice effectif de la tutelle congréganiste exige aussi des moyens, et par l'expression de certaines congrégations qui, dotées d'instituts de formation, souhaite la prise en considération de leur spécificité.

Pour aller plus avant sur le chantier de la réorganisation de l'enseignement catholique, il est indispensable de préciser la nature de la tutelle sur les établissements, et plus encore celle des conditions d'exercice de celle-ci. L'expérience prouve qu'il y a des conceptions diverses de la tutelle chez les responsables de l'enseignement catholique :

— certains la situent au seul niveau de l'inspiration ;

— certains estiment qu'elle comporte à la fois l'inspiration et l'accompagnement des établissements ;

— d'autres, enfin, considèrent que son exercice implique également la maîtrise des moyens (humains, financiers, immobiliers).

La ligne de partage entre les différentes conceptions ne se réduit pas, loin s'en faut, à une opposition entre tutelles diocésaines et tutelles congréganistes. Il existe aussi des lignes de fracture qui traversent les réseaux congréganistes et diocésains. Il faut les nommer, les expliciter, les analyser et examiner en quoi les diverses conceptions sont compatibles ou incompatibles.

Une fois le préalable relatif à la tutelle levé, alors un toilettage du Statut de l'enseignement catholique s'avérera probablement nécessaire, qui pourrait permettre de prendre en compte d'autres transformations éventuellement nécessaires ou utiles.

Je ne saurais conclure ce propos sans évoquer l'importance que l'enseignement catholique attache à la qualité des relations humaines entre les divers acteurs de la communauté éducative, professionnels et bénévoles. Cela n'est pas un vœu pieux ; il s'agit d'une exigence qui puise ses racines dans la doctrine sociale de l'Église, qui se trouve confortée dans le champ éducatif par le fait que l'exemplarité, c'est-à-dire l'ajustement de l'acte à la parole, est la condition *sine qua non* de l'acte éducatif.

L'ampleur des chantiers nous incite à l'ambition et nous rappelle à l'humilité, car nous savons que nous ne sommes qu'un maillon dans la longue chaîne de l'œuvre éducative.

ÉRIC DE LABARRE
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

1. Licence-Master-Doctorat.

2. Respectivement : Brevet de technicien supérieur, Classes préparatoires aux grandes écoles.

3. Respectivement : Instituts universitaires de formation des maîtres, Instituts de formation pédagogique.

Groupes et commissions de travail du Secrétariat général de l'enseignement catholique pour l'année 2007-2008

● Département Éducation

MISSION PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :

- Accompagnement éducatif et activités périscolaires.
- À propos du socle commun, le livret de compétences.
- Politique documentaire des établissements et rôle du documentaliste.
- Collèges « ambition réussite » : autour du pôle d'excellence.
- Place de l'enseignement scientifique dans la culture (préparation d'un colloque).
- Groupe « indicateurs de performance des établissements scolaires ».
- La suppression du samedi matin.
- Les nouvelles orientations pour le primaire.

MISSION PASTORALE :

- Cahier des charges formation des animateurs en pastorale scolaire.
- Nouvelles orientations pour la catéchèse dans l'enseignement catholique (préparation d'un hors-série *Enseignement catholique actualités*)
- Le concept de culture chrétienne.
- Le projet d'animation pastorale.
- Célébrer en école catholique.

MISSION FORMATION PROFESSIONNELLE :

- Évolution des formations professionnelles.
- Évolution des métiers.
- Cellule apprentissage.

MISSION BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS :

- Diversification des modalités de soutien.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE PÉDAGOGIE :

- Journée des communautés éducatives avec les pilotes diocésains.
- Animation des observatoires régionaux.
- Colloque sur le temps scolaire.
- Colloque sur les maternelles.

CONSEIL NATIONAL DE TUTELLE SUR LA FORMATION ET CONSEIL NATIONAL SCIENTIFIQUE :

- Élaboration d'un protocole de visite des instituts missionnés.

● Département Ressources humaines

- Rôle et mission de l'IFCEG.
- Formation des chefs d'établissement du 2^d degré.
- Critères de répartition des moyens.
- Métier d'enseignant.

- Formation initiale.
- Représentants des établissements financeurs.
- Recrutement.
- Commission nationale de concertation.
- Commission du Statut du chef d'établissement du 2^d degré.
- Commission du Statut du chef d'établissement du 1^{er} degré.
- Commission nationale de l'emploi 1^{er} et 2^d degrés.
- Observatoire social.
- Commission de suivi de la loi Censi.
- Groupe d'analyse et de suivi des situations de crise.

● Département Relations politiques et internationales

- Commission forfaits communaux, départementaux, régionaux.
- Commission prospective de l'enseignement supérieur des lycées, Renasup, BTS et post-BTS, classes préparatoires aux grandes écoles, diplômes d'État divers, conventions internationales LMD-certifications ECTS.
- Commission internationale : pôle Europe, pôle Afrique, pôle Méditerranée-Orient.

● Direction des études et de la prospective

- Cellule nationale « Systèmes d'information et politique contractuelle avec l'État ».
- Réseau des observateurs Solfège.
- Groupe technique d'appui « Études et prospective ».
- Groupe « Décentralisation-Déconcentration » (suite rapport de mars 2007).
- Groupe « Indicateurs de performance » (LOLF).
- Commission « Prospective » (dotation spéciale « Égalité des chances »).

ÉTUDES EN COURS

- Licences professionnelles.
- Enseignement supérieur catholique.
- Bilan de la Mission « Enseignement et religions ».
- Enseignement et formation à distance.

● Direction de l'information

- Analyse du positionnement du magazine *Enseignement catholique actualités* et du site portail.

Près de 350 chefs d'établissement, adjoints et professeurs responsables de BTS¹ ont participé à la rencontre organisée par Renasup², à Paris, le 26 novembre 2007. Cette affluence témoigne des enjeux liés à l'évolution de l'enseignement supérieur au sein des lycées. Elle montre toute l'attention que portent les responsables des établissements à la mise en œuvre du BTS dans le cadre du LMD³.

Après avoir évoqué les relations avec le ministère de l'Éducation nationale qui gère les moyens, alors que la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) en assure le pilotage pédagogique et réglementaire, Michel Le Mandat⁴, a rappelé qu'il n'est pas question de remettre en cause le BTS car il se justifie par sa proximité avec le monde professionnel. Une proximité qui invite à faire émerger de nouvelles sections en fonction des évolutions des besoins du monde économique. Ce qui signifie qu'il faudra savoir aussi fermer certaines filières actuelles. D'autre part, a souligné ce représentant de la DGES, cette formation BTS est plus coûteuse, en raison de la diversité des sections, que celle dispensée en IUT⁵ : 13 360 euros en moyenne par étudiant et par an contre 10 890 euros. Pour Michel Le Mandat, l'intensification de l'entrée en BTS de jeunes reçus aux baccalauréats professionnels devrait se poursuivre, en raison notamment de l'objectif d'atteindre 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur. Mais, a-t-il ajouté, ce recrutement doit être accompagné si on veut le massifier. Le BTS demeure un diplôme d'État et permet l'attribution de 120 crédits à l'occasion de l'examen final.

Dès lors, il ressortait des différentes interventions de la table ronde qu'il revient aux structures éducatives de réfléchir aux découpages en ECTS⁶ et de prendre des initiatives pour déterminer notamment les éléments de l'« attestation descriptive du parcours de formation », un document devenu essentiel comme l'a confirmé

BTS : consolider, imaginer



Échanges. Ci-dessus : pendant la première table ronde consacrée aux ECTS. Ci-contre : Jean-Marc Petit (à droite) avec Marie-Pierre Chalimbaud et Laurent Lascrou.



Photos : D. R.

Jean-Marc Petit, l'animateur de cette journée.

L'intervention d'Isabelle d'Orgeval, du CNEAP⁷, a montré que l'enseignement agricole se dirige vers une semestrialisation et une attribution d'ECTS proche du volume de « travail étudiant » comme le veulent les principes fondateurs européens.

Pour sa part, Adamantios Agathopoulos a exposé comment à l'institut Limayrac, établissement toulousain qu'il dirige, les BTS ont été découpés en ECTS afin d'organiser des partenariats européens et de faciliter la mobilité des étudiants. Marie Falla, responsable qualité à l'Isell⁸ Saint-Martin de Liège, a présenté alors la méthode d'intégration du temps de travail des étudiants dans le cadre d'une véritable démarche qualité pour déterminer les ECTS.

Un atout indéniable

Dans son exposé sur les principes du « supplément au diplôme », Marie-Pierre Chalimbaud, de l'Agence Europe-Éducation-Formation-France, a démontré, exemples à l'appui, qu'au-delà d'une partie formelle (reprenant les contenus de formations, les ECTS obtenus par l'étudiant et sa position dans son groupe), il était possible et important de faire figurer les expériences et certifications acquises par l'étudiant au cours de son temps d'études (PCIE, TOEFL⁹...). Ainsi, l'attestation descriptive du parcours de formation prévue par les décrets, vu sa différence avec le supplément au

diplôme (qui suppose un diplôme), peut très bien être délivrée à l'issue de la première année, notamment à des étudiants souhaitant changer de voie. Ce dispositif permet d'attribuer des valeurs indicatives en ECTS.

Dans ce contexte, les stages *via* Erasmus représentent un atout indéniable. Une organisation plus simple et mieux coordonnée d'Erasmus devrait selon Laurent Lascrou, de l'Agence Europe-Éducation-Formation-France, accélérer les expériences professionnelles des étudiants en Europe.

Expérience, imagination, stratégie, appétence, mobilité, multiplicité des formes d'excellence, valorisation des parcours de formation, élaboration de passerelles... « Nous ne devons jamais céder à l'inertie. Nous sommes dans une démarche d'initiatives. Nous devons entreprendre un travail collaboratif, trouver des synergies » : paroles fortes de Claude Boichot, inspecteur général de l'Éducation nationale. Chargé de mission auprès de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce dernier espère voir se renforcer le rôle d'ascenseur social des BTS comme des classes préparatoires aux grandes écoles grâce à ce nouveau dispositif.

À n'en point douter, la définition d'ECTS ainsi que les attestations descriptives de parcours de formation situeront les étudiants dans de nouvelles perspectives, leur permettant d'aller plus loin dans leurs

études. C'est ainsi qu'Olivier Tranchant, de l'université catholique de Lille, a indiqué que ces dispositifs rendaient plus lisibles et légitimes le recrutement de jeunes issus de BTS. De même, Jean-Yves Bignonnet, directeur-fondateur de l'Esap¹⁰, a mis en avant l'intérêt pour son école d'ingénieurs d'accueillir des étudiants de BTS disposant d'une attestation descriptive détaillant leurs parcours standard mais aussi les expériences annexes permettant de repérer les qualités non académiques mais importantes pour ce type d'études et les carrières auxquelles elles mènent.

Dans la conclusion de ce rendez-vous, Fernand Girard, président de Renasup, a insisté sur l'importance de la dynamique à engager ou à poursuivre dans la logique du système européen d'études supérieures. Il a également rappelé l'exigence de s'organiser en réseaux régionaux reliés à Renasup pour mieux profiter des conventions nationales conclues avec différents organismes français et européens et augmenter ainsi sa visibilité et sa crédibilité dans les négociations à l'échelle régionale. Enfin, il a indiqué l'ouverture de plusieurs chantiers¹¹, dès ce mois de janvier 2008, pour construire avec efficacité l'avenir de l'enseignement professionnel supérieur.

GILLES DU RETAIL
(d'après *La lettre Renasup* de Jean-Marc Petit)

1. Brevet de technicien supérieur.
2. Réseau national d'enseignement supérieur professionnel privé.
3. Licence-Master-Doctorat.
4. Chef du bureau des formations courtes professionnalisées à la Direction générale de l'enseignement supérieur.
5. Institut universitaire de technologie.
6. *European Credit Transfer System*.
7. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
8. Institut supérieur d'enseignement libre liégeois.
9. Respectivement : Passeport de compétences informatique européen, *Test Of English as a Foreign Language* (Test d'anglais langue étrangère).
10. École supérieure angevine d'informatique et de productique.
11. Répartis entre six ateliers : « Mise en place des ECTS et attestation descriptive », « Licences professionnelles et partenariats nationaux », « Partenariats européens », « Charte Erasmus et programmes européens », « Réseaux régionaux d'établissements supérieurs professionnels », « Certifications spécifiques : Toefl, Toiec, Pcie, C2i... »

➤ On peut contacter Jean-Marc Petit par e-mail à l'adresse suivante : jm-petit@scolanet.org

Un rendez-vous qui permet la rencontre

Le 7 décembre 2007, journée nationale des communautés éducatives, de nombreux établissements catholiques se sont retrouvés pour relire leurs pratiques, valoriser leurs initiatives, repérer des besoins et envisager des possibles.

Les communautés éducatives ont souvent utilisé le premier vendredi de décembre pour revenir sur leur projet sans prendre un thème particulier, ce qui est bien l'esprit de ce rendez-vous annuel au service de chaque établissement dans son originalité particulière. Il faut aussi noter un souci, très positif, de relier les apports des journées antérieures pour faire le lien ou poursuivre la réflexion et la creuser (sur la conception de la réussite ou la parole de chacun, par exemple). Néanmoins, dans les retours parvenus sur le site de l'enseignement catholique¹, l'on peut déjà noter des préoccupations et des pratiques qui permettent de mesurer le courage d'innover dont les équipes font preuve.

Même s'il est prématuré de tirer des conclusions, il faut noter que, de plus en plus, les établissements ont alterné des temps d'échanges en interne et des rencontres en réseau ou entre les différentes unités d'un même ensemble scolaire. Ce mouvement est à encourager pour les années futures. D'ores et déjà, avant de donner une image plus juste dans les prochains mois, l'on peut repérer quatre préoccupations qui ressortent des messages reçus :

— Comment sanctionner pour faire grandir sans enfermer l'enfant dans ses difficultés ? Les équipes, parfois déstabilisées par des comportements difficiles à maîtriser et à corriger, sont souvent démunies pour trouver des réponses pertinentes et adaptées. Cette constante interpellation montre, s'il en était besoin, qu'il faut poursuivre la réflexion fondamentale sur les attitudes éducatives qui aident l'élève à grandir et à se construire.

— Comment poursuivre le dialogue entre l'école et les familles en respectant la place de chacun ? Seconde préoccupation récurrente tout au long de la démarche d'assises, la relation entre les ensei-



Figeac, 7 décembre 2007. Un public « enchanté ».

gnants et les parents ne se décourage pas, réclame du temps et des initiatives variées qu'il faut continuer à partager.

— Comment faciliter les passages entre l'école et le collège, et le collège et les lycées ? L'école des ruptures et des seuils de 2001 est encore loin d'être une réalité, et toutes les expériences qui aident à réduire la méconnaissance entre les niveaux du système scolaire sont à faire connaître pour encourager ceux qui ont fait de ce chantier une priorité de leur projet d'établissement.

— Comment accueillir tous les enfants et risquer la différence ? Passer des intentions, des projets à la mise en œuvre requiert des temps d'écoute, des aides, des rencontres interdisciplinaires et beaucoup de souplesse, ceux qui mettent au pot commun leurs expériences aident les autres à dépasser leurs peurs. L'accent avait été mis cette année sur l'échange entre établissements et entre diocèses, les échos sont encore bien timides. Pour continuer à faire de l'enseignement catholique une grande famille, merci d'avance à tous ceux qui prendront le temps d'aller sur le site¹ (qui reste ouvert) pour exprimer une expérience, une demande adressée à d'autres équipes (afin de rendre possibles les contacts interétablissements) ou une préoccupation

actuelle de l'équipe. Nous pourrions ainsi, tous ensemble, faire croître la communauté.

Dans le Lot

Cette journée a également donné lieu à des rencontres diocésaines. Ainsi, à l'initiative de Pierre-Marie Puech, directeur diocésain de Rodez et de Cahors, les communautés éducatives se sont réunies à Figeac, autour d'Yves Mariani², pour effectuer une pause annuelle nécessaire et bienvenue. Pause précieuse qui permet « d'évaluer où nous en sommes, de valoriser le chemin parcouru et de prendre des forces pour l'étape suivante », a rappelé Pierre-Marie Puech en introduisant cette journée.

À en juger par le regard attentif de M^{gr} Norbert Turini, évêque de Cahors, les signes d'approbation du directeur diocésain, les rires en cascades qui se propageaient sous les arches de la salle Balène, les propos d'Yves Mariani ont fait mouche. Il a rappelé les soubassements essentiels de l'éducation dans « l'esprit des assises ». En émaillant ses propos d'anecdotes parfois inattendues et pleines d'humour. Il a « enchanté » son public venu nombreux – environ 300 personnes –, non pas en le flattant, mais en l'impliquant. En rappelant ces petites

choses du quotidien « qui nous tiennent à cœur » et permettent de construire ensemble des façons de vivre dans l'établissement, il a su toucher chacun – enseignant, directeur, responsable de pastorale, parent, personnel non éducatif... — dans ce qui fonde leur être et leurs pratiques.

Yves Mariani a évoqué les points indispensables sur lesquels on bloque bien souvent : la difficulté du « faire grandir » à une époque où bien des valeurs sont inversées ou bafouées ; où les adultes vivent dans la peur et l'angoisse du futur pour leurs enfants ; où ces mêmes adultes sont guettés par un jeunisme ambiant ; où le problème des limites se pose de manière cruciale ; où l'on doit réinventer l'autorité... Florilège de petites phrases : « Il est urgent de reconstruire un regard positif sur l'avenir des jeunes. Ce qui ne veut pas dire complaisant. C'est un objet de travail aussi important que le socle commun » ; « Pour grandir, les jeunes ont besoin d'une variété d'adultes dans différents statuts. Tout le monde compte » ; « Sortons de notre culture de la dépréciation. Évaluer, c'est donner de la valeur. L'évaluation positive, ce n'est pas niais. C'est avoir la lucidité de regarder ce qui avance » ; « Être abonné à l'échec, c'est être abonné au désamour de soi »...

Petites phrases auxquelles on peut ajouter celles de M^{gr} Turini qui a conclu la journée : « Le regard du Christ sur l'humanité est un regard qui aime, ne juge pas. Comment pouvons-nous être éducateurs si dans notre regard sur l'autre, il n'y a pas d'amour ? À travers la vie de nos établissements, nous sommes appelés à cette même qualité de regard. C'est ma manière de vous dire pourquoi je crois en l'enseignement catholique. »

**CHRISTIANE DURAND,
ÉLISABETH DU CLOSEL**

1. www.enseignement-catholique.fr (cliquer sur « 7 décembre »).

2. Membre de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique.

ASP : régionalisation, transparence et fidélité

Le 11 décembre 2007, Au Service de la Profession (ASP) tenait son assemblée générale à Paris. En sept ans, ce syndicat est devenu un véritable socle, au plan national, pour assurer le financement des établissements professionnels, technologiques et agricoles de l'enseignement catholique par la collecte de la taxe d'apprentissage.

Le temps consacré par les chefs d'établissement à tenter de résoudre des problèmes financiers est important. Il est donc nécessaire de leur apporter tous les soutiens envisageables. L'enseignement catholique doit ainsi professionnaliser la résolution des problèmes économiques », a souligné Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, devant l'assemblée générale d'Au Service de la Profession¹ (ASP).

Pour mener à bien cette professionnalisation, ASP a conduit des actions régulières d'information et de sensibilisation auprès des établissements et des acteurs concernés par la taxe d'apprentissage et les finan-

cements en provenance des entreprises. Il a notamment participé aux actions et manifestations organisées par les syndicats signataires de conventions de partenariat : l'Unetp, le Cneap et le Snceel², contribué aux réflexions menées par les organismes nationaux de l'enseignement catholique sur l'évolution des qualifications, sur l'apprentissage et sur l'utilisation de la taxe d'apprentissage. Mais la dominante de l'exercice confie Pierre Pellé, président d'ASP, a été la mise en place des structures régionales : correspondants régionaux et commissions régionales. « Ces structures sont au cœur de l'action régionale devenue indispensable, de la construction du réseau et de l'accompagnement de proximité à mettre en œuvre. »

Si la mise en place d'un plus grand nombre d'animateurs et de correspondants en région est souhaitable pour communiquer, expliquer, donner toute la transparence à

la gestion de fonds libres, prospecter, fidéliser les entreprises et plus particulièrement les cabinets comptables qui sont un axe majeur dans la collecte et porter à la connaissance des entreprises les projets des établissements, ce développement doit être raisonné et correspondre aux capacités de financement.

Pour l'année 2007, le montant de la collecte s'établit à 71,3 millions d'euros contre 58,5 en 2006 et 46,6 en 2005. Cela représente une augmentation de 12 % de taxe d'apprentissage et de 15 % des dossiers à traiter. Au total 22 500 dossiers ont été traités en 2007. Ces 71,3 millions d'euros comprennent : 29,8 millions reversés au Trésor public au titre de la Contribution au développement de l'apprentissage (CDA) et au Fonds national de développement et de modernisation de l'apprentissage (FNDMA) ; 29,2 millions d'euros affectés par les entreprises à près de 6 000 établissements, dont les adhérents d'ASP ; 12,2 millions d'euros répartis entre les établissements adhérents

en fonction de plusieurs critères par le bureau national et après accord de chaque commission régionale et avis de la commission paritaire.

Au mois de juin prochain, ASP tiendra une nouvelle assemblée générale au cours de laquelle seront présentés des scénarios pour poursuivre son déploiement.

Pour clore cette assemblée, Pierre Pellé s'est adressé à France Sauquet, délégué général d'ASP, qui prend sa retraite. Il l'a vivement remerciée de son action qui durant sept années a permis à ASP d'adapter son outil informatique, d'organiser une équipe particulièrement efficace et de mettre en place un déploiement national respectueux des dynamiques territoriales et de chaque établissement. Marc Kerrien, directeur du déploiement national, assure la fonction de délégué général à compter du 1^{er} janvier 2008. **GDR**

1. Adresse : 22 rue de Varenne, 75007 Paris.

Tél. : 01 42 22 13 60. Internet : www.asponline.org

2. Respectivement : Union nationale de l'enseignement technique privé, Conseil national de l'enseignement agricole privé, Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre.

Du pain et des jeux !



Les jeux du cirque existent aussi au Sénégal. À Ngo-hé, à 13 kilomètres de Thiadiaye, en pleine région du Sine, pour trois jours l'effervescence est à son comble. De bon matin chacun a prêté main-forte pour plan-

ter les piquets, fixer les toiles, installer les bancs, préparer l'arène. On a entouré le terrain de lutte d'une grande bâche faite de sacs de riz récupérés et cousus ensemble afin d'éviter les resquilleurs. À 17 heures, hommes, femmes, enfants de tout âge se pressent à l'entrée de l'arène. Les plus fortunés, après avoir acquitté un droit d'entrée de 500 francs CFA (soit 0,76 euro), s'installent sur les bancs de l'église d'à côté. On discute, on s'interpelle, on fait des pronostics. On échange quelques mots avec ceux qui n'ont pas pu entrer, au-dessus de la palissade ou par les trous de la bâche. Tout autour de l'arène, des charrettes tirées par des ânes ou par de petits chevaux efflanqués se sont massées le long de l'enceinte. Des gens s'y sont assis et regardent.

Les lutteurs arrivent un par un ; le premier jour, les poids légers, le deuxième jour, les poids moyens, le dernier jour, les poids lourds et les finalistes. Tous ces athlètes, dès leur entrée, saluent le public, bras levés... Certains ont déjà la cote. On devine, sous les pagnes colorés, les muscles des combattants, leur ardeur et leur expérience. Ils s'agenouillent, prélèvent une poignée de sable, disent sur elle des incantations avant de la jeter dans l'arène ; parfois ils s'en vont en plein milieu et fichent en terre la corne d'antilope, se recouvrent de leur pagne attaché à l'épaule et procèdent à une série de manipulations dérobées à la vue et à la curiosité des spectateurs. Puis ils quittent leur vêtement et font apparaître le « mbap », sorte de pagne d'environ deux mètres noué autour de la taille et passé entre les jambes. Ils déambulent alors d'une démarche altière sous les regards de tous.

Les arbitres distribuent les tours, puis par groupes de deux, les combattants s'affrontent après s'être aspergés d'eau et de sable, et avoir chassé les mauvais esprits de quelques coups de pied à gauche, à droite. La lutte est rituelle. Les prises sont codifiées, les arbitres veillent. Tous observent, parient sur l'issue de la rencontre. L'ambiance est électrique. Un groupe de femmes chante les vertus des uns et des autres tout en se balançant ; des jeunes frappent sur leurs djembés... C'est la fête !

ARMELLE ET MICHEL BANCHEREAU
Volontaires pour la Délégation catholique pour la Coopération, au Sénégal.



TIBHIRINE, LIEU DE FRATERNITÉ

Les sept moines cisterciens de Tibhirine, tués en 1996, restent vivants dans les mémoires et les cœurs. Dom Olivier Quénardel, abbé de Cîteaux, imaginait cet été dans une homélie l'arrivée de Christian de Chergé au paradis : « Quand saint Benoît présenta frère Christian, quelqu'un sortit précipitamment de la foule. Il avait l'aspect de l'or le plus pur. Le prieur de Tibhirine le reconnut immédiatement et s'écria : "Mohammed, mon frère ! L'amour est plus fort que la mort !" Ils s'embrassèrent dans un tonnerre d'applaudissements¹. » Mohammed, c'est cet ami musulman, connu pendant la guerre d'Algérie, qui sera retrouvé mort, lui aussi, pour avoir protégé Christian du village². Une rencontre à l'origine de sa vocation monastique en terre d'islam... Aujourd'hui, que reste-t-il de cette belle amitié qui liait les moines aux villageois de Tibhirine ? Des liens fraternels continuent d'exister grâce à l'association « Les amis de Tibhirine ». Son objectif : aider les habitants dans le développement de projets collectifs ou individuels. Très concrètement, et grâce aux dons collectés en France, l'association finance les fournitures scolaires et la cantine pour les 65 écoliers du village. Elle permet aussi à des jeunes de démarrer une activité (achat d'une machine à coudre ou d'un presse-agrumes...).



D.R.

Une autre action connaît un franc succès : les jeunes filles de Tibhirine (notre photo) se réunissent dans les locaux aménagés dans une annexe du monastère pour fabriquer des sachets de lavande, broder des nappes ou des signets, confectionner des confitures ou des pâtes de fruit. Une religieuse, sœur Simone, les aide dans ces activités qui fournissent une source de revenus à leurs familles. Afin de poursuivre sa mission, l'association a besoin d'aide. À ce jour, elle recense 120 donateurs qui pour certains ont organisé des actions dans des abbayes, paroisses, aumôneries... Il s'agirait donc pour les écoles de réaliser une collecte ou de commander à sœur Simone des cartes brodées, des signets, des nappes... à vendre lors d'une kermesse ou d'une fête de fin d'année. **SF**

1. Homélie du 26 août 2007, à Cabanoulle.

2. Lire le très beau *Prier 15 jours avec Christian de Chergé*, par Christian Salenson, Nouvelle Cité, 2006, 12,50 €.

➤ Contact : Les amis de Tibhirine, Abbaye Notre-Dame-d'Aiguebelle, 26230 Montjoyer. Chèque à l'ordre de : Association des Amis de Tibhirine (attestation pour déduction fiscale). E-mail : phj.laurent@wanadoo.fr

Les Servites de Marie en fête

A l'occasion, des 80 ans de présence des Sœurs Servites de Marie, la communauté éducative de Saint-Louis - Blanche-Castille de Villemomble (Seine-Saint-Denis), s'est retrouvée, le 15 décembre 2007, pour relire la devise de son projet éducatif : « Apprendre à servir. Servir pour réussir. » Lors de la célébration eucharistique qui a ouvert cet anniversaire, les Sœurs ont présenté une icône (notre photo) au chef d'établissement, Philippe Poussin. Celui-ci l'a remise à un représentant des enseignants qui l'a confiée à un élève. Une succes-



Symbole. L'icône, réalisée par Hélène Bléré, est passée des mains du chef d'établissement à celles d'un enseignant qui l'a transmise à un élève.

sion de gestes qui symbolise la nécessité de savoir transmettre le fondement de l'espérance du projet de cet établissement à chaque membre de la communauté éducative. L'icône, réalisée pour Saint-Louis - Blanche-Castille par Hélène Bléré, représente les sept fondateurs de la famille Servite, encadrés par les deux saints occupants une place particulière dans leur spiritualité : sainte Julienne et saint Philippe. Dans la partie haute de l'icône, figure la Mère de Dieu en orante et son Fils, le Christ. Au pied des sept fondateurs, est figurée une montagne stylisée, entourée de deux arbres. Elle rappelle le mont Senario, en Toscane, sur lequel ils menèrent une vie de contemplation et de prière. Le fond de l'icône, d'une couleur ocre doré, ainsi que les nimbes des saints, dorés à

la feuille, sont le reflet de la lumière divine. « Dans l'icône, précise Hélène Bléré, s'exprime d'abord l'expérience spirituelle de la sainteté, fruit des témoins qui l'ont vécue. »

L'ordre des Servites de Marie (fondé en 1233) est un ordre séculier composé d'hommes et de femmes qui vivent leur foi dans la société. Sa spiritualité a pour caractéristiques l'inspiration mariale, la vie fraternelle et le service de la miséricorde. Suivant l'exemple des sept premiers pères de l'ordre, les Servites s'engagent sur la voie de la conversion

et de la contemplation. Ils pratiquent particulièrement des actes de miséricorde dans l'intention de grandir dans l'humilité et d'avoir la force nécessaire pour que soit efficace en eux la puissance du Christ qui guérit, réconcilie et accorde le pardon. Le Servite se sent, en outre, appelé à faire rayonner l'amour du Christ dans le monde et plus concrètement dans sa famille, dans son milieu de travail et dans la société. Il partage les angoisses, les aspirations de la société et de l'Église et collabore à la construction d'un monde meilleur à la lumière des valeurs évangéliques.

Au xx^e siècle, l'ordre a ouvert de nouvelles fondations, notamment éducatives, et a connu une expansion géographique sur les cinq continents. **GDR**

1 163 postes au Cafep proposés pour 2008

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) a proposé au ministère de l'Éducation nationale d'ouvrir 2 290 places aux concours du second degré pour la session 2008, a indiqué Yann Diraison à l'AEF¹ le mercredi 19 décembre 2007. Le Sgec prévoit 1 163 postes au Cafep, soit : 874 au Capes, 65 pour l'Éducation physique et sportive (EPS), 69 pour le Capet et 155 pour le CAPLP. 47 postes sont prévus dans le cadre de la troisième voie : 32 pour le Capes, et 15 pour le concours PLP.

Le Sgec préconise en outre l'ouverture de 1 080 postes au CAER, dont 120 pour l'agrégation, 800 au Capes, aucun pour l'EPS, 12 au Capet et 148 au CAPLP. Ces chiffres, appréciés sur la base des départs en retraite et du taux de rendement aux concours, de l'ordre de 70 % dans le second degré, font actuellement l'objet d'une concertation entre l'enseignement catholique et l'Éducation nationale. **GDR**

1. Agence éducation, emploi, formation.

L'école et les parents

Jean-Louis Auduc est directeur adjoint de l'IUFM¹ de Créteil. Son dernier ouvrage, *Les relations parents-enseignants à l'école primaire*², s'appuie sur les mémoires rédigés par les professeurs des écoles stagiaires. Il y plaide pour que les uns et les autres nouent un partenariat de qualité, porteur de réussite scolaire pour chaque jeune.

Pourquoi la question de la relation des parents avec l'école revêt-elle une telle importance ?

Parents et enseignants ont un même objectif : la réussite des jeunes. Pour cela, ils doivent agir de concert, ils ont besoin de s'épauler les uns les autres. Des études l'ont mis en évidence : une école dont les familles comprennent le sens et la mission où elles épaulent les enseignants parce qu'elles savent ce qui est attendu d'elles, constitue un plus pour la réussite des jeunes. Or l'école à laquelle les parents ont affaire n'a rien de commun avec celle qu'ils ont connue. Les enseignants doivent les rencontrer, leur expliquer leurs objectifs. Si l'on veut que les familles travaillent avec les enseignants à la réussite des élèves, il faut qu'elles aient une bonne connaissance de l'école. C'est là tout l'enjeu de la relation entre les parents et les enseignants. Ce dialogue reste parfois encore imparfait. Pour remédier à cela, il faut que les enseignants veillent à établir des relations positives. Souvent, ils rencontrent les parents parce qu'il y a un problème ; ils peuvent aussi le faire quand tout



Jean-Louis Auduc
Directeur adjoint de l'IUFM de Créteil

va bien. Ils doivent aussi les informer sur le travail de la classe pour leur donner les moyens de suivre leur enfant. Et tout cela, bien évidemment, dans un climat de confiance, de respect et de bienveillance mutuels.

Sur quoi mettre l'accent en priorité ?

Tout doit être fait pour que les parents soient membres de la communauté éducative, se sentent partie prenante de ce qui se vit dans l'école. Celle-ci ne pourra pas réussir toute seule : les partenaires de la relation éducative, en particulier les parents et les enseignants, ont besoin de travailler en complémentarité à la réussite de chaque jeune et à la construction de sa personne.

Dans la pratique, cela passe par des rencontres régulières avec les familles pour rendre l'école lisible. Cela passe aussi par des entretiens individuels : on fait le point sur le parcours scolaire d'un élève et on envisage la façon dont

les parents peuvent participer à la mise en situation d'apprentissage du jeune. Une autre piste réside dans l'aménagement des conditions matérielles de ces rencontres : on peut imaginer qu'il y ait dans l'école un espace d'accueil des familles clairement identifié et approprié aux échanges.

Quelles compétences ce dialogue avec les familles requiert-il de la part des professeurs des écoles ?

On attend alors du professeur des écoles qu'il sache recevoir les parents, les écouter, les conseiller, parfois les rassurer. Certains sont angoissés par l'avenir de leur enfant, d'autres ont eu de mauvaises expériences de l'école. L'enseignant doit savoir dire ce qu'il fait, et comment il le fait...

Un dialogue réussi avec les familles implique aussi que le professeur des écoles trouve la bonne distance, se garde évidemment de jugements de valeur, sache désamorcer d'éventuels moments de tension. Si l'enseignant doit savoir souligner les points positifs tant pour les élèves que pour leurs familles, il lui faut aussi savoir gérer l'annonce d'une mauvaise nouvelle.

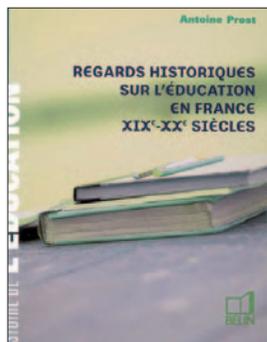
Au-delà de tout cela, l'enseignant doit être conscient du fait que communiquer sur ce qu'il fait constitue un plus pour la réussite des jeunes, certes, mais permet aussi un meilleur exercice de l'acte éducatif et de son métier.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE GLINEUR**

1. Institut universitaire de formation des maîtres.

2. Jean-Louis Auduc, *Les relations parents-enseignants à l'école primaire*, Scérén-CRDP Académie de Créteil, collection « Professeur aujourd'hui », 2007, 120 p., 14 €.

Chroniques éducatives



Normalien, agrégé d'histoire et fin connaisseur de la maison Éducation nationale, Antoine Prost livre aussi, depuis 2001, des chroniques au *Monde de l'éducation*. Les voici réunies dans un ouvrage¹ qui offre au lecteur « une sorte de visite guidée de l'éducation française aux XIX^e et XX^e siècles ». Certains de ces textes sont inspirés par l'actualité, explique l'auteur. Ainsi « Une école pour les hauts fonctionnaires », à l'occasion du 50^e anniversaire de la création de l'ÉNA², ou encore « L'obligation scolaire et les figures de l'absentéisme », après qu'un tribunal de police a condamné à 600 euros d'amende un couple dont les enfants accumulaient les absences au collège. D'autres dressent le portrait de ministres – de François Guizot à Alain Savary, en passant par Jean Zay, René Billères ou Christian Beullac – ou de hauts fonctionnaires, tel Jean Capelle, dont les convictions et l'action ont marqué l'histoire de l'école. D'autres encore livrent des synthèses sur les grandes questions éducatives, en revenant sur la querelle scolaire et l'affrontement entre enseignements public et privé ou sur l'histoire des collèges et du baccalauréat... Côté diplômes, on apprend que c'est en 1989 seulement que fut supprimé le certificat d'études primaires, et que « la dénomination du bac pro » fut âprement discutée. « "Baccalauréat" impliquait l'accès direct en université des bacheliers qui n'y seraient manifestement pas préparés et risquait en outre de faire peur aux employeurs, explique l'historien. En revanche, ce terme [...] était symboliquement décisif pour marquer l'égalité des filières professionnelles et générales. » Ces chroniques étant indépendantes les unes des autres, il n'est pas nécessaire de les lire dans l'ordre où elles ont été rassemblées, explique Antoine Prost. Gageons que le lecteur y trouvera de quoi satisfaire sa curiosité et saisir les continuités et ruptures qui traversent le système éducatif. **VG**

1. Antoine Prost, *Regards historiques sur l'éducation en France - XIX^e-XX^e siècles*, Belin, coll. « Histoire de l'éducation », 2007, 272 p., 24 €.

2. École nationale d'administration.

MOINS D'ÉLÈVES EN IU FM

À la rentrée 2006, les IU FM ont enregistré la plus forte diminution de leurs effectifs depuis 1991, année de leur généralisation, constate une note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Particulièrement touchées, les préparations aux concours du 2^d degré : le nombre d'étudiants baisse de 8 %. On notera toutefois que le nombre de ceux qui préparent le Cafep stagne après avoir baissé de 13 % en 2005. (Note d'information 07.38. Disponible sur www.education.gouv.fr - rubrique « Outils-Évaluations et statistiques »).

SUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Alors que Xavier Darcos engage une rénovation de la voie professionnelle, la revue Éducation & formations propose un état des lieux et une réflexion sur l'enseignement professionnel. Hétérogénéité des parcours des jeunes, profil des enseignants, évolution de la politique d'offre d'enseignement professionnel du secondaire... : les articles font le point sur les grands traits de cet enseignement et ses évolutions au cours des dix dernières années. (N° 75, « L'enseignement professionnel », octobre 2007. Document disponible et téléchargeable sur www.education.gouv.fr - rubrique « Outils-Évaluations et statistiques »).

POUR LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre du « Grenelle environnement à l'école », le ministère de l'Éducation nationale a lancé le 29 novembre dernier un appel à projets en direction des établissements du 2^d degré. Objectif : « inciter les jeunes à réfléchir [...] et à faire des propositions concrètes en faveur de la lutte contre les changements climatiques, de la préservation de la biodiversité [...] ». Collégiens et lycéens ont le premier trimestre 2008 pour finaliser leurs projets. Une quinzaine seront sélectionnés au niveau national et feront l'objet d'une diffusion. (Site dédié à l'opération : www.lecoleagit.fr).

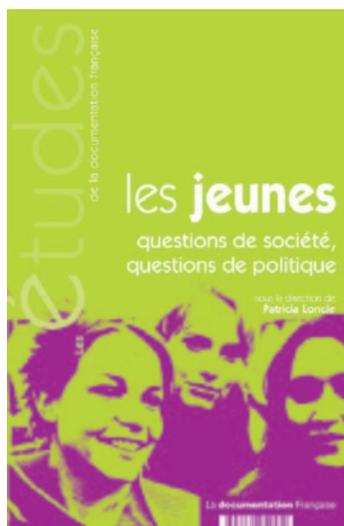
LE PRIX DE L'ÉCOLE

En 2006, la France a dépensé 1 920 euros par habitant pour son système éducatif, indique la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Autre information : si « la dépense moyenne par élève ou étudiant est de 7 160 euros », elle varie « de 4 990 euros pour un élève du premier degré à 8 810 euros pour un élève du second degré et 9 370 euros pour un étudiant ». (Note d'information 07.41. Disponible sur www.education.gouv.fr - rubrique « Outils-Évaluations et statistiques »).

À propos de la jeunesse

Quelle est la place qu'occupent les jeunes dans une société en mutation, quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent et les inquiétudes qui pèsent sur leurs capacités de renouvellement social, quelles sont les attentes dont ils sont porteurs, quelles sont leurs aptitudes à faire entendre leurs voix et à devenir les véritables acteurs des changements à l'œuvre et des responsabilités politiques qui en découlent ? Sur toutes ces interrogations, un dossier publié par la Documentation française¹ apporte un éclairage multiple.

Pour saisir la diversité de la question de la jeunesse, les auteurs ont croisé les approches. Réflexions sur les rapports des jeunes avec leurs familles, sur la relation qu'ils entretiennent avec l'emploi ou avec la politique sont ainsi explorées. Concernant l'emploi des



jeunes, Florence Lefresne² met en évidence l'hétérogénéité et la complexité des parcours et trajectoires. Elle analyse également les dispositifs d'insertion qui ont été installés au fil des an-

nées. Dans cette contribution, on lira aussi avec intérêt le retour sur les mesures qui ont été mises en place pour lutter contre l'échec scolaire, ou encore l'arrêt sur les « figures féminines face aux études » : de « la jeune fille dupée » à « la jeune fille mobilisée », en passant par la « la jeune fille stratège ».

Autres sujets abordés dans ces pages : la prise en charge des jeunes dans le domaine de la santé, ou encore la jeunesse face aux défis de la mondialisation... **VG**

1. Patricia Lonclé (dir.), *Les jeunes - questions de société, questions de politique*, La Documentation française, collection « Les Études de la Documentation française », septembre 2007, 150 p., 14,20 €. Disponible à La Documentation française, 29-31 quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Commandes en ligne à l'adresse : www.ladocumentationfrancaise.fr

2. Cf. « Les jeunes et l'emploi : parcours et dispositifs ».

Enquête PISA : la Finlande toujours en tête

Après la lecture en 2000 et les mathématiques en 2003, c'est principalement sur la culture scientifique qu'a porté, en 2006, l'enquête PISA¹ menée par l'OCDE². Enquête dont les résultats ont été rendus publics le 4 décembre dernier. Nulle surprise, c'est la Finlande qui arrive en tête du classement, suivie du Canada, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de Hong-Kong ou encore de l'Estonie. À l'image des enquêtes précédentes, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE à la 19^e place. Entre les différentes compétences évaluées, les écarts de résultats sont importants : c'est ainsi que si les élèves français sont à l'aise quand il s'agit de restituer directement des connaissances, ils ont du mal à « mobiliser [celles-ci] pour expliquer des phénomènes scientifiques dans des situations de la vie courante non évoquées en classe », explique la DEPP³.



Pour ce qui est des mathématiques, la France régresse : elle passe de la 13^e à la 17^e place. Même chose pour la compréhension de l'écrit : la France rétrograde du 14^e au 17^e rang.

Ces résultats – « médiocres » pour le culture scientifique, « inquiétants » en lecture et « alarmants » en mathématiques, selon les termes du ministre de l'Éducation nationale – montrent que « le système scolaire se trouve aujourd'hui à un tournant de son his-

toire [et qu'il lui faut] désormais relever le défi de la qualification des publics scolaires ». **VG**

1. Programme international pour le suivi des acquis des élèves. L'enquête a été réalisée auprès de 400 000 jeunes de 15 ans dans 57 pays.

2. Organisation de Coopération et de développement économiques.

3. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Voir la Note d'information 07-42 de décembre 2007 qui livre une première analyse des résultats obtenus par les élèves français. Note disponible sur internet : www.education.gouv.fr (rubrique « Outils-Évaluations et statistiques »).

NOUVELLE VERSION DU GÉOPORTAIL

Lancé en juin 2006, le Géoportail de l'Institut géographique national (IGN) vient de s'enrichir de nouveaux services. La dernière évolution du projet a été inaugurée le mercredi 5 décembre 2007 par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Au nouveau menu : vidéos de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), plan cadastral, calcul des distances à parcourir sur le sol (et non plus à vol d'oiseau), informations localisées et... exploration en 3D.
www.geoportail.fr

EMPREINTES DIGITALES

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) vient de publier un guide relatif aux principaux critères sur lesquels elle se fonde pour autoriser ou refuser le recours à des dispositifs reposant sur la reconnaissance des empreintes digitales. Il s'agit pour elle de rappeler les risques liés à cette technologie dont l'utilisation doit rester exceptionnelle ; de mieux informer les salariés sur leurs droits et de permettre aux entreprises et administrations, toujours plus nombreuses à vouloir utiliser la biométrie, de se poser « les bonnes questions informatiques et libertés ». www.cnil.fr

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

« L'éducation aux médias : un kit à l'intention des enseignants, des élèves, des parents et des professionnels » vient de paraître en anglais et en français. Il est en grande partie le produit du projet Mentor lancé par l'Unesco avec le soutien de la Commission européenne. Il propose un prototype de programme d'éducation aux médias pour la qualification de base des enseignants du secondaire. Il est téléchargeable en ligne.
http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001492/149278F.pdf

Informatique et TIC : sortir de la marginalisation

Le ministère de l'Éducation nationale a passé commande d'un rapport à l'association Enseignement public et informatique (EPI). On y trouvera les grandes lignes d'un enseignement de l'informatique et des TIC au lycée, en fonction de l'horaire hebdomadaire prévu dans les différentes séries.



ITIC au lycée, pour tous les élèves, relèvent des finalités de l'École⁵. C'est le classique triptyque « former l'homme, le travailleur et le citoyen ». Le système éducatif doit « donner à tous les élèves les connaissances, les savoirs et savoir-faire, les représentations mentales, le socle conceptuel permettant les utilisations raisonnées, autonomes et efficaces⁶ » de ces technologies. S'il n'est

pas question, pour eux, d'opposer l'outil et l'objet d'enseignement, les animateurs cités plus haut rappellent que « l'utilisation d'un outil, si fréquente et diversifiée soit-elle, ne porte pas en elle-même les éléments qui permettent d'éclairer sa propre pratique⁷ ».

Première étape ?

Ne pas respecter ces évidences, c'est prendre le risque d'un « nouvel illettrisme » et, comme le souligne le rapport de Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet, compromettre « l'adaptation de notre pays à l'économie de l'immatériel⁸ ». La mise en place à la rentrée 2008 de l'option « informatique et réseau » des nouvelles filières techniques va réintroduire de l'informatique dans le second cycle pour un petit nombre d'élèves. Une première étape pour l'Éducation nationale ? Le ministère des Affaires étrangères a déjà franchi le pas puisqu'il « a pris le parti de considérer ces technologies à la fois comme des objets de formation et des outils de formation⁹ » dans ses actions en faveur du développement.

JOSÉ GUILLEMAIN

Reçu au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, l'association Enseignement public et informatique¹ a été invitée à lui remettre un document en mars 2008. Comment interpréter une telle initiative ? Simple commande de complaisance à l'égard d'une association pionnière fondée en 1971 ? Ou faut-il y voir les prémices d'une remise en cause de la doctrine actuelle, établie en 1999 avec la suppression par Claude Allègre, alors ministre de l'Éducation nationale, de l'option informatique créée par François Bayrou quelques années plus tôt ?

Aujourd'hui, dans l'enseignement général, l'informatique et les technologies de l'information et de la communication (ITIC) ne sont considérées que comme un outil d'enseignement. Et c'est à travers l'usage qui en est fait dans les différentes disciplines que l'élève doit en acquérir la maîtrise. Le brevet informatique et internet (B2i) est l'instrument qui permet de vérifier l'acquisition de ces compétences « développées et validées dans le cadre des activités pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires ou transversales menées dans les écoles et les établissements d'enseignement et de formation² ».

Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Avant d'être modifiée puis supprimée, une option informatique des lycées d'enseignement général, sanctionnée par une épreuve au baccalauréat, avait été créée dès 1983 dans le but de promouvoir l'entrée des jeunes générations dans la société de l'information³. L'informatique était alors aussi un objet d'enseignement, et ceux qui militent pour son rétablissement, comme les animateurs de l'association EPI, ont de sérieux arguments à faire valoir.

Pour eux, en effet, si l'informatique et les TIC doivent faire l'objet d'un enseignement sous la forme d'une discipline scolaire en tant que telle au lycée, c'est notamment parce que, présentes dans tous les secteurs de la société, « elles changent la manière dont nous voyons le monde et dont nous nous voyons nous-mêmes⁴ ». À ce titre, « les fondements d'une discipline

1. Sur internet : www.epi.asso.fr

2. B2i, circulaire n° 2006-169 du 7 novembre 2006 (BO n° 42 du 16 novembre 2006).

3. Cf. Jacques Maugé, *Requiem pour l'informatique au lycée*, sur internet à l'adresse : http://pagesperso-orange.fr/jm3

4. Association française des sciences et technologies de l'information (ASTI) - Groupe « Informatique et technologies de l'information et de la communication » : *Pour un enseignement de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication au lycée*. Disponible à l'adresse : www.epi.asso.fr/revue/editic/asti-itic-txt_0711.htm

5. *Ibidem*

6. *Ibidem*

7. Jean-Michel Bérard, « Ordinateur et système éducatif : quelques questions », dans *Utilisations de l'ordinateur dans l'enseignement secondaire* (Hachette Éducation, 1993). Cité par Jean-Pierre Archambault dans *Informatique et TIC : une vraie discipline ?* Disponible à l'adresse : http://framablog.org/public/pdf/jean-pierre-archambault_medialog-62_juin-2007.pdf

8. Rapport au ministre de Finances de la commission sur l'économie de l'immatériel (novembre 2006).

9. Ministère des Affaires étrangères, *NTIC pour le développement - la Formation aux NTIC pour aller vers la formation par les NTIC*. Disponible à l'adresse : www.diplomatie.gouv.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

57% des Européens, soit 169 millions de personnes, accèdent désormais régulièrement à internet, selon un rapport publié par l'European Interactive Advertising Association (EIAA). Le même texte nous apprend qu'internet est en passe de détrôner la télévision dans les usages des Européens. En effet, chez les 16-24 ans, la télévision est pour la première fois reléguée à la deuxième place : 82 % d'entre eux déclarent se connecter à internet entre cinq et sept jours par semaine.

La dynamique de la coopération

Créée en 1967, la Délégation catholique pour la coopération (DCC) a fêté ses quarante ans l'année dernière. Un anniversaire qui offre à Frédéric Mounier, le président de la DCC, l'occasion de rappeler aux enseignants de nos établissements le rôle essentiel qu'ils peuvent jouer dans 70 pays.

La DCC fête ses 40 ans. Âge de la maturité ou de la supposée crise du milieu de vie ?

Frédéric Mounier : Depuis 40 ans, nous avons envoyé plus de 15 000 jeunes au service des actions de développement menées dans les pays du Sud par les acteurs de l'Église (diocèses, congrégations, communautés, etc.). Qu'avons-nous appris ? Que la bonne volonté et la piété ne suffisent pas pour participer à un véritable travail de développement. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à la sélection, à la formation et au suivi de nos volontaires. Ils ont en moyenne 28 ans, peuvent témoigner d'une bonne expérience dans leur domaine professionnel, sans oublier, pour la plupart, un engagement réel en Église. Cela fait de la DCC tout à la fois un service national de l'épiscopat français (notre vice-président est M^{gr} François Garnier, archevêque de Cambrai) et la première ONG¹ française d'envoi de volontaires, partenaire reconnue de l'État. Au total, la DCC est un lieu singulier d'exercice d'une laïcité vécue « à la française ».

Quelles sont les urgences de la DCC en « profil » de coopérants, ces jeunes, et moins jeunes, qui donnent deux ans de leur vie à des missions d'enseignement, de développement rural, etc. ?

F.M. : Nous constatons, dans bon nombre des 70 pays où nous travaillons, une élévation du niveau de vie. Il faut se réjouir de voir un plus grand nombre de personnes accéder à l'éducation, à la santé, à un revenu minimum qui leur permet de vivre dignement. Mais nous constatons également que les inégalités se creu-



Frédéric Mounier

Président de la Délégation catholique pour la coopération (DCC)

sent. Dans certaines zones oubliées de la mondialisation, vivre humainement reste un défi. Bien souvent, l'Église reste seule pour faire face aux besoins élémentaires, notamment en matière d'éducation et de santé. L'appauvrissement réel de nombreux diocèses africains témoigne de cette difficulté. Les catastrophes naturelles et le réchauffement climatique n'expliquent pas tout : les violences politiques prennent souvent leur source dans des situations d'injustice profonde. C'est pourquoi nos partenaires nous demandent des formateurs, des gestionnaires, des animateurs aptes à accompagner des dynamiques locales. Ce compagnonnage au quotidien, au plus près des populations, dans des conditions fort modestes, pour une durée moyenne de deux années, pose les bases d'une fraternité réelle et porteuse d'avenir.

Une convention de partenariat a été signée en 2005 avec l'enseignement catholique. Pourtant, très peu d'enseignants ou autres personnels d'établissements sont, depuis, partis en coopération. Comment réactiver cette dynamique ?

F.M. : Au niveau des directions diocésaines, cette possibilité doit être mieux connue et relayée. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient mettre leurs compétences au service d'établissements africains, latino-américains ou asiatiques, découvrir d'autres cultures et s'en imprégner. À leur retour, réintégré dans l'enseignement catholique, ils seront de meilleurs partenaires pour l'indispensable dialogue interculturel et interreligieux, de plus en plus important dans les établissements français. Nous offrons ainsi à chacun, en accord avec le Secrétariat général de l'enseignement catholique, une possibilité inédite de faire fructifier ses dons et ses acquis. Croyez-moi : sur place, les échanges entre professionnels sont souvent d'une rare densité. Une expérience de volontariat, si elle est bien construite, est souvent comme une nouvelle vie qui s'ouvre, en soi et pour les autres. L'enseignement catholique se doit d'en être un partenaire privilégié. C'est du moins le sens des appels que nous lançons de nombreux partenaires du Sud. Y répondre, c'est aussi une façon de répondre à l'appel de la mission universelle... dans sa version postmoderne !

**PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-LOUIS BERGER-BORDES**

1. Organisation non gouvernementale.

➤ Un site internet : www.ladcc.org



Un livre chevalet pour toute l'année

Vivre en chrétien au fil des saisons est un livre cartonné couleur bleu nuit qui tient debout ! L'enfant le posera sur sa table de nuit ou sur son bureau, mais la maîtresse pourra tout aussi bien le mettre en bonne place dans sa classe. Car ce bel objet, conçu par les éditions Bayard Jeunesse, n'est autre qu'un calendrier perpétuel qui réserve des surprises chaque jour. Prenons le mois de janvier. Tout commence par un tableau du mois avec ses fêtes, sur lequel l'enfant est invité à inscrire « au crayon les anniversaires et les dates de vacances ». Suit une page qui évoque les fruits et légumes de saison (céleris, salsifis, citrons...) et le perce-neige « qui n'a pas froid aux yeux ». Puis l'on découvre de jolies vignettes colorées à l'effigie des grands saints du mois (Jean Bosco,

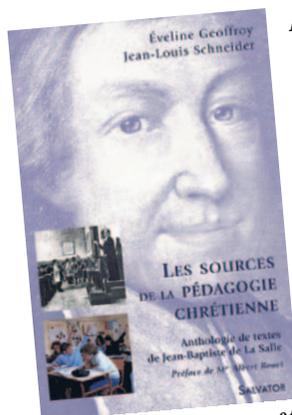
Rémi, Geneviève, Angèle Merici...). Mais aussi une page « carte de vœux » avec des idées de bricolage ; un canevas pour monter une comédie musicale sur l'Épiphanie ; une recette de galette à la frangipane... Autant dire que les maîtresses ou les mamans y trouveront de nombreuses idées d'animation pour vivre, avec les 6-11 ans, le calendrier liturgique.

En février, les temps forts sont la Chandeleur (le 2), la Saint-Valentin (le 14) et le mercredi des Cendres (entre le 6 février et le 9 mars). Aussi, on trouvera la recette des crêpes... déguisées, des patrons de « capes de carnaval » et une fiche sur la présentation de Jésus au Temple (que l'on commémore avec la Chandeleur)...

La mise en page très colorée et le ton joyeux des textes donnent l'impression que la vie est une fête à célébrer chaque jour. **SH**

➤ Virginie Aladjidi, Caroline Pellissier, Savine Pied (textes), Séverine Cordier, Judith Gueyfier, Roland Garrigue et alii. (illustrations), *Vivre en chrétien au fil des saisons*, Bayard Jeunesse, 144 p., 19,90 €.

Relire Jean-Baptiste de La Salle



Pour saluer la sortie d'une anthologie des textes de Jean-Baptiste de La Salle¹, une table ronde s'est tenue à Paris, le 5 décembre dernier, à la Maison de la Conférence des évêques de France. Avec une question : « La spiritualité peut-elle irriguer l'éducation, à quelles conditions et comment ? »

elle irriguer l'éducation, à quelles conditions et comment ? »

Jean-Baptiste de La Salle, contemporain de Louis XIV, nous a laissés des textes très actuels. « *Ceux qui enseignent les autres ne sont que la voix qui prépare les cœurs et c'est à Dieu même de les disposer, par sa grâce, à les recevoir* », écrit-il dans la Méditation 3. Ailleurs, dans la Méditation 33², il explique la manière dont les maîtres sont appelés à vivre la relation éducative de manière à construire le jeune. Quant aux problèmes éducatifs, souligne-t-il dans la

Conduite des écoles chrétiennes, deux des plus importants sont la sanction (la « correction ») et l'absentéisme. Moderne, non ? Voilà pourquoi il faut lire *Les sources de la pédagogie chrétienne* qui réunit une sélection de ses œuvres. L'ouvrage montre à quel point, pour cet éducateur, moins connu comme maître spirituel, pédagogie et vie spirituelle s'interpénètrent et se nourrissent.

Une table ronde, animée par Gilles du Retail³, le 5 décembre dernier à Paris, a accompagné la sortie de ce livre en mettant en perspective le regard du fondateur des Lasalliens. Les intervenants, M^{gr} Hippolyte Simon, archevêque de Clermont-Ferrand et vice-président de la Conférence des évêques de France, frère Nicolas Capelle, supérieur des Frères des écoles chrétiennes de France, Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, et Loïc Toussaint de Quievrecourt, proviseur du lycée La Bruyère, à Versailles, ont insisté sur l'indispensable lien à maintenir entre sens et éducation. « *Jean-Baptiste de La Salle rejoint l'enseignant dans sa pratique quotidienne et les problématiques d'aujourd'hui*, a expliqué le frère Nicolas Capelle. *Il n'y a pas, dans l'histoire de l'éducation, d'œuvre aussi fouillée quant aux fondements*

et aux démarches de l'école. Nous sommes persuadés que les collègues, aujourd'hui, ont besoin de références, de retraites éducatives à partir des textes fondateurs. »

Pour les éducateurs chrétiens, le moment est important : il ne s'agit plus de faire table rase du passé, comme dans les années soixante, mais de renouer avec la grande tradition de la transmission, a souligné, en substance, M^{gr} Simon. « *Nous avons une longue histoire à raconter. Le moment est venu de retrouver la mémoire longue et notre destination ultime. La spiritualité y aide.* » Elle soutient chaque éducateur dans son travail pour « *repérer toutes les potentialités de la personne mises ensuite au service de la société. L'éducation doit être attentive à ce qui anime chaque élève* », a ajouté Éric de Labarre en souhaitant que l'on invente « *une pédagogie du désir qui est, aussi, inévitablement, une pédagogie du questionnement* ».

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Anthologie de textes de Jean-Baptiste de La Salle, *Les sources de la pédagogie chrétienne*, Salvator, 2007, 375 p., 22,50 €. Préface de M^{gr} Albert Rouet, archevêque de Poitiers. Présentation et commentaires d'Éveline Geoffroy (enseignante puis directrice d'établissements lasalliens, aujourd'hui animatrice du Centre lasallien français à Paris) et Jean-Louis Schneider (frère des écoles chrétiennes, enseignant et directeur d'établissements lasalliens au Burkina Faso, puis directeur des Études lasalliennes à Rome).
2. *Op. cit.*, p.115.
3. Directeur de l'information au Secrétariat général de l'enseignement catholique.

Notre site portail

répond aux interrogations du grand public, propose l'actualité de l'enseignement catholique, met en valeur les initiatives et les réflexions engagées par les acteurs des communautés éducatives.

www.enseignement-catholique.fr



Jeunes migrants de France

Conditions toujours plus restrictives au regroupement familial, instauration des tests ADN pour les candidats à ce même regroupement, contrôle des familles dont les enfants sont scolarisés, mise en place d'une politique d'expulsion des étrangers calée sur des objectifs chiffrés, maîtrise des flux migratoires : autant d'éléments qui relèvent de la politique d'immigration choisie mise en place par le gouvernement. « *Nous sommes dans une société où les lois relatives à l'immigration se succèdent, et à quel rythme, pour contrôler, restreindre, vérifier* », rappelle Marie-Claire Berchet¹ en ouverture du numéro de *Migrations et Pastorale* consacré à la Journée mondiale du migrant et du réfugié 2008², qui s'est déroulée le 13 janvier. « *C'est dans ce contexte que nous tenterons de regarder notre société, de regarder les hommes et les femmes de la migration, les jeunes en particulier. [...] Devant le flot de mots qui s'abat sur notre pays concernant la migration, nous sommes provoqués à écouter certes, mais aussi à analyser, découvrir les conséquences de telle attitude, de telle loi, percevoir les enjeux, les défis à relever pour que la personne demeure centrale [...]* », poursuit la rédactrice en chef de *Migrations et Pastorale*.

Parce que l'Église a placé les jeunes au centre de la journée évoquée plus haut, le bimestriel du Service national de la Pastorale des migrants s'est intéressé aux mouvements et groupes qui permettent à de jeunes chrétiens d'aller à la rencontre de l'autre, d'avancer avec d'autres. Ainsi la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) dont Gurval Quartier³ rappelle qu'elle est confrontée, parce que implantée dans les quartiers populaires, au « *défi de l'interculturel* ». Du rassemblement « *Bercy ensemble !* », auquel ont participé en 2003 quelque 17 000 jeunes, à celui organisé en mars dernier en Seine-Saint-Denis sur le thème des différences, Gurval Quartier revient sur quelques-unes des actions qui permettent à chacun, comme le proclame la « *Charte du vivre ensemble*⁴ », de « *porter un regard positif sur l'autre* », de « *le connaître* », de « *ne pas être indifférent à ce qu'il vit* », de « *dialoguer avec des personnes différentes [...] pour les écouter et les comprendre* ». Autre initiative, celle d'un groupe qui a vu le jour grâce au Synode des jeunes du diocèse de Lille en 2002 et qui rassemble aujourd'hui des membres de toutes nationalités. « *Nous partageons sur des thèmes divers : la fête de Noël dans nos pays d'origine, la solidarité [...]* », explique Dorothee Malik, de l'équipe diocésaine de la Pastorale des migrants de Lille. *Le groupe trou-*

ve au fur et à mesure des années des points communs. Les différences sont devenues des richesses et non des sujets de discorde. Nous apprenons simplement à vivre ensemble en nous écoutant, en ayant confiance les uns dans les autres. Nous allons sur le terrain l'un de l'autre et la durée y est pour beaucoup. »

À lire aussi, dans ce numéro, la réflexion de Catherine Wihtol de Wenden⁵ sur « *les jeunes issus de l'immigration, Français pour la plupart et de culture musulmane en particulier* ». Certains d'entre eux sont parvenus à « *prendre leur place en tant que Français* », explique la chercheuse. En dépit des discriminations en tout genre, certains accèdent à la classe moyenne. D'autres s'engagent dans la vie publique – les partis politiques ayant d'ailleurs compris tout l'intérêt qu'ils pouvaient tirer de la présence en leur sein d'élus d'origine maghrébine. Dans le même temps, « *des institutions d'autorité comme la police et l'armée* », soucieuses d'assurer une meilleure représentation de la population dans sa diversité, cherchent à les recruter. D'autre part, des études montrent qu'« *au-delà des stéréotypes, [ils] se considèrent Français comme les autres et comme prioritairement Français s'ils ont la double nationalité avec un pays d'origine dont l'appartenance est vécue comme une identité privée* ». Reste, conclut-elle, que pour que « *les jeunes de l'immigration puissent se sentir partie prenante de la société française [...]*, il faut que [celle-ci] considère à son tour que ces jeunes sont Français et partie prenante de l'identité française ». Or force est de constater que la société française s'interroge toujours sur « *la nature de l'appartenance à l'identité française* » de ces jeunes issus de l'immigration.

VÉRONIQUE GLINEUR

Migrations et Pastorale, Accueil et soutien des étrangers en France, 269 bis rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.
6 numéros par an. Disponible sur abonnement : 29 €.

1. Rédactrice en chef.
2. *Migrations et Pastorale*, n° 331 (novembre-décembre 2007).
3. Secrétaire national à la communication de la JOC.
4. Cette charte a été signée à l'occasion de « *Bercy ensemble !* ».
5. Directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)-Centre d'études de recherches internationales (CERI).

Attention, enfance !

L'enfance est-elle une circonstance aggravante ? » s'interroge Laurent Ott¹ dans le dossier que la revue *Approches* consacre à la petite enfance². Analysant les tendances actuelles de la législation pénale relative aux mineurs, les pratiques sociales et éducatives, l'auteur montre que « *les enfants et les jeunes sont victimes d'une double peine* ». « *Alors que leur minorité est en train de se muer progressivement en circonstance aggravante, ils sont, explique-t-il, également condamnés à une dépendance à l'égard de l'adulte de plus en plus longue [...]* ».

Alors que certains des experts qui se penchent sur l'école maternelle invitent le ministère de

l'Éducation nationale à « *se désengager progressivement de la scolarisation à deux ans*³ », on lira avec intérêt la contribution de Monique Roy-Duquesne⁴, « *Du bébé à l'élève : deux ans !* ». Monique Roy-Duquesne met en évidence les limites de la scolarisation des enfants de deux ans. Scolarisation dont elle considère que, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, elle ne prend pas en compte les besoins spécifiques des jeunes enfants et peut constituer pour eux un danger.

VG

Approches, 104 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Prix au numéro : 10 €.

Disponible également à la librairie La Procure,
3 rue de Mézières, 75006 Paris.

1. Responsable de formation à l'École de formation psychopédagogique (EPPP), établissement rattaché à l'Institut catholique de Paris.
2. N° 132 (octobre 2007), « *Petite enfance : attention, dangers !* ».
3. Cf. le rapport Bentolila, « *La maternelle : au front des inégalités linguistiques et sociales* », décembre 2007.
4. Formatrice dans le domaine de l'éducation et membre du comité de rédaction d'*Approches*.



« Travaux sur papier et armée de glaise »

Péronne (80)

Du 24 janvier au 9 mars 2008

Historial de la Grande Guerre

Il est rare que les travaux d'élèves aient l'honneur des musées. C'est dire la qualité de ceux réalisés par des collégiens de Mers-les-Bains et d'Amiens, dans la Somme. Pour leurs « *Travaux sur papier* », les premiers ont bénéficié des conseils de Pef. L'auteur-illustrateur de littérature jeunesse les a notamment aidés à rédiger une correspondance fictive entre Ferdinand Petit, un soldat mort au front, et sa famille. Le plasticien André Zetlaoui a, pour sa part, accompagné les seconds. Après s'être imprégnés des traces de la Grande Guerre, ils ont sculpté des Poilus. Soulignons que le service éducatif de l'Historial s'est également impliqué dans ces réalisations qu'il souhaite faire connaître à un public plus large, dans le cadre de la prochaine Nuit des musées (le 17 mai 2008).

Sur internet : www.historial.org (rubrique « *Expositions temporaires* »).

« Des métiers pour construire sa vie ! »

Journées portes ouvertes

Du 1^{er} au 3 février 2008

Maisons des Compagnons du Devoir

Pour la 21^e année consécutive, les Compagnons du Devoir ouvrent leurs Maisons aux jeunes qui souhaitent s'engager dans

une « formation professionnelle épanouissante ». Parents, enseignants et chefs d'entreprise sont également attendus pour échanger avec les équipes pédagogiques, les apprentis et les Itinérants du Tour de France et participer aux démonstrations de métiers, tables rondes et visites d'ateliers.

On trouvera les coordonnées des Maisons des Compagnons du Devoir (une cinquantaine à travers la France) sur internet : www.compagnons-du-devoir.com (cliquer sur « Nous découvrir » puis sur « Nos maisons »).

Forum Retz-Le Monde de l'Éducation

Paris (75)
12 mars 2008

Maison de la Mutualité

Quatre heures (de 9 heures à 13 heures) de conférences et de débats autour du thème « Comment l'école peut-elle s'adapter à chaque élève ? ». Une question d'une urgence de plus en plus forte à l'heure où les enfants et les jeunes évoluent dans un univers peuplé d'interactions immédiates et d'images. Consoles de jeux vidéo, internet, téléphones mobiles, lecteurs MP3 – sans oublier la télévision avec laquelle bon nombre d'enseignants continuent d'entretenir une relation de méfiance – sont autant d'outils qui reposent sur une individualisation des modalités et des rythmes d'apprentissage.

Programme détaillé sur www.editions-retz.com - Inscription gratuite et obligatoire par e-mail (forum@editions-retz.com) ou par fax (01 72 36 48 65).

Semaine de la langue française

13^e édition
Du 14 au 24 mars 2008

Partout en France et dans les pays francophones

Cette Semaine 2008 sera placée sous le signe de la rencontre. Rencontre entre les gens grâce à ce lien social et affectif que constitue la langue. Rencontre entre les genres aussi (de la poésie à la danse, du slam à la photographie...). Rencontre avec le Québec et la ville du même nom, fondée voici tout juste 400 ans par Samuel de Champlain. Le Québec avec qui nous partagerons donc les « 10 mots pour fêter la langue » : « Apprivoiser », « Boussole », « Jubilatoire », « Palabre », « Passerelle », « Rhizome », « S'attabler », « Tact », « Toi », « Visage ». À chacun désormais, et, pour ce qui nous concerne, aux élèves et à leurs enseignants, de bousculer ce bel ordre alphabétique, de choisir l'un ou l'autre mot (ou trois ou quatre, ou pourquoi pas les dix) pour écrire une chanson, ouvrir un atelier d'écriture en ligne ou organiser des joutes oratoires...

Sur internet : www.semainelf.culture.fr

Formations post-bac

Toulouse (31)
14 et 15 mars 2008

Centre de congrès Pierre-Baudis

Ce Salon réservé aux étudiants de niveau « bac + 2 » à « bac + 5 » a pour objectif d'informer sur les diverses possibilités de poursuite d'études ou de réorientation. Et les visiteurs ne devraient pas manquer avec une académie de Toulouse qui recense près de 35 000 étudiants en 1^{er} cycle universitaire, 10 000 en section de technicien supérieur, 6 000 en IUT et 25 000 en 2^e cycle. Les points forts de ces deux journées : des ateliers autour des métiers et formations d'avenir ; des stands présentant une cinquantaine de formations régionales et nationales ; de nombreuses offres de jobs et de stages.

Demande d'invitation gratuite en ligne sur internet : www.studyrama.com (rubrique « Salons »).

Week-end spirituel

Trosly-Breuil (60)
Du 4 au 6 avril 2008

La Ferme de Trosly

Ces trois journées auront pour thème « L'espérance avec Thérèse de Lisieux ». Elles se dérouleront à la Ferme de Trosly, centre spirituel de la communauté de l'Arche, et seront animées par M^{gr} Guy Gaucher. Carme, évêque auxiliaire de Bayeux et Lisieux, ce dernier consacre une grande partie de son œuvre à la figure et aux écrits de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Il est notamment l'auteur de « *Je voudrais parcourir la terre...* » - Thérèse de Lisieux thaumaturge, docteur et missionnaire (Cerf, 2003).

Renseignements et inscriptions : La Ferme de Trosly, Service accueil, BP 21 - 23 rue d'Orléans, 60350 Trosly-Breuil. Tél. : 03 44 85 34 70.

E-mail : inscriptions@lafarmedetrosly.com - Internet : www.lafarmedetrosly.com

XV^e congrès des Apel

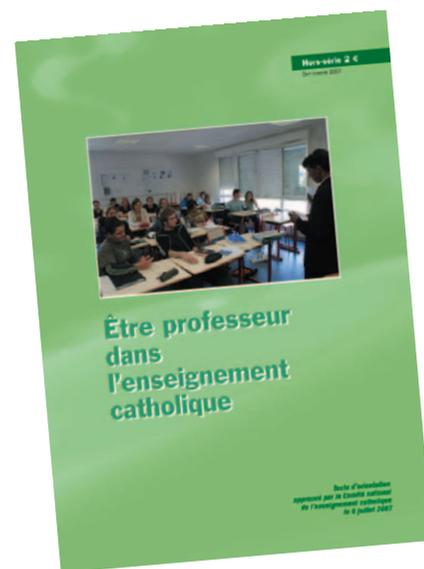
Lille (59)
Du 30 mai au 1^{er} juin 2008

Lille Grand Palais

Le thème de ces trois journées de congrès : « Sens de l'orientation, orientation sensée. » Il s'agit, pour le mouvement des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de proposer une autre vision de l'orientation à travers quatre grands thèmes : « L'élève doit être acteur de son orientation » ; « Tous les parents doivent pouvoir y prendre une part de responsabilité » ; « Les Apel ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des familles » ; « L'orientation doit être repensée avec l'objectif de concilier projets individuels et exigences économiques et sociales ».

Programme détaillé sur www.apel.asso.fr

« Un message
de reconnaissance
et de confiance
aux professeurs,
premiers acteurs
de la mission
d'enseignement
et d'éducation
de l'école. »



Texte d'orientation approuvé
par le Comité national de l'enseignement
catholique le 6 juillet 2007.

ÊTRE PROFESSEUR
DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2,00 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de

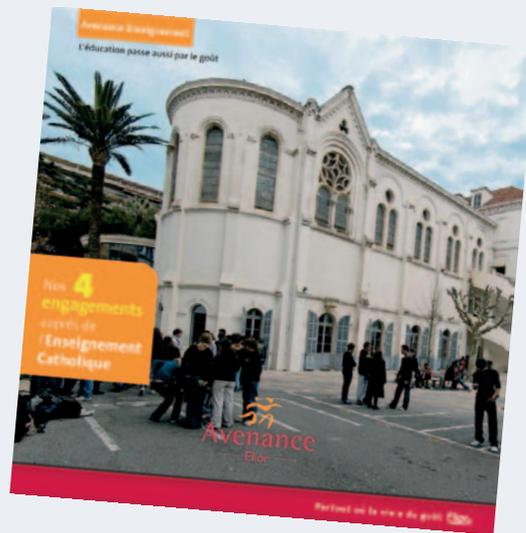
AGICEC, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris

Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.



ENTRETIEN AVEC ALAIN HIFF, DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'AVENANCE ENSEIGNEMENT

Bien-être des convives et succès des établissements sont au cœur des 4 engagements pris par Avenance Enseignement pour une restauration utile.



Les 4 Engagements d'Avenance Enseignement

Comment est né ce projet d'engagement auprès de l'enseignement catholique ?

Alain Hiff : L'écoute est au centre de toute relation. Celle que nous entretenons avec l'enseignement catholique dure maintenant depuis plus de 40 ans. Elle est unique de ce point de vue. C'est parce que nous avons su écouter et comprendre nos clients que la confiance s'est durablement installée entre nous.

Le but à atteindre, grâce à ce projet, est de franchir une étape supplémentaire dans la proximité et le partage des valeurs de l'enseignement catholique.

Pour ce faire, nous nous sommes lancés dans une année entière de travail et d'écoute des principaux acteurs de l'enseignement catholique : des directeurs d'établissement, des présidents d'OGEC¹, des présidents d'APEL² et des représentants des organismes de tutelle.

Quel sens donnez-vous à cette démarche ?

A. H. : S'engager n'est pas anodin. Cette démarche illustre la capacité d'Avenance à comprendre l'univers de l'enseignement catholique mais aussi sa capacité à se remettre en permanence en question pour aller plus loin dans sa mission d'accompagnement.

Ces engagements, quels sont-ils ?

A. H. : Nos engagements sont déclinés autour de 4 verbes : « Connaître », « Construire », « Participer » et « Partager ». Ces verbes font écho à des valeurs qui animent au quotidien les 3 200 collaborateurs d'Avenance qui travaillent au sein des établissements catholiques dans toute la France.

Comment les définiriez-vous ?

A. H. : Voici, pour chaque « verbe », la définition de notre engagement :

● **Connaître l'enseignement catholique :** Avenance s'engage à porter à la connais-

sance de l'ensemble de ses salariés les règles et les spécificités qui régissent les établissements catholiques d'enseignement.

● **Construire une relation de partenariat :** Avenance s'engage à apporter aux établissements catholiques d'enseignement une complémentarité de service par la mise en synergie de ses réseaux et avec la participation de ses experts.

● **Participer à la vie de l'établissement :** Avenance s'engage à porter à la connaissance de ses salariés le projet éducatif de l'établissement auquel ils sont rattachés.

● **Partager sur le métier de la restauration scolaire :** Avenance s'engage à informer de manière régulière les acteurs de l'enseignement catholique sur l'évolution de la restauration collective et de ses services.

Comment se traduisent-ils concrètement dans les établissements ?

A. H. : Les 4 engagements se concrétisent par des preuves tangibles. Cela faisait partie du cahier des charges que nous nous sommes fixé en démarrant notre réflexion. Peu de discours d'intention et surtout : des actions.

Voici quelques-unes de ces actions concrètes que nous mettons en œuvre :

● Avenance prend en compte les spécificités de l'enseignement catholique au travers



de la diversité de ses membres tout comme le suivi de son calendrier religieux.

● Avenance communique auprès des acteurs de l'enseignement catholique les réponses aux préoccupations actuelles en matière de restauration, d'hygiène, de nutrition, de nouveaux produits et de réglementation.

Menez-vous des actions particulièrement originales ?

A. H. : Certaines d'entre elles sont, en effet, originales et propres à notre entreprise. Voici deux exemples d'actions dont nous sommes particulièrement fiers :

● Avenance propose à l'ensemble de ses salariés des modules de formation portant sur la connaissance de l'enseignement catholique.

● Avenance communique auprès des associations les offres d'accueil et de mise à disposition des internats durant les vacances scolaires.

Ces idées sont, elles aussi, nées de l'écoute de nos clients et du dialogue permanent que nous entretenons avec eux.



Un projet porté par les salariés

Les 4 engagements d'Avenance associent l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Au sein des établissements catholiques d'enseignement, les chefs gérants et les membres de leurs équipes, porteurs de la démarche, s'appuient notamment sur un *Guide opérationnel* pour leur donner vie. Ils peuvent ainsi s'assurer de l'adéquation entre les actions qu'ils mènent au quotidien et les engagements formalisés dans ce guide.

Le professionnalisme qui les anime au contact des communautés éducatives doit, selon Avenance, favoriser la réussite sur le plan humain et scolaire des enfants qui fréquentent l'enseignement catholique.

Quels sont les principaux bénéficiaires des engagements pour les établissements ?

A. H. : La restauration et ses services associés, tels que nous les concevons chez Avenance, doivent être un vrai « plus ». Autrement dit, nous voulons que nos prestations soient un vecteur performant d'identité au sein des établissements catholiques d'enseignement.



Pour cela, elles doivent s'intégrer harmonieusement dans le fonctionnement des établissements, et prendre en compte leurs rythmes et leurs projets éducatifs, pédagogiques et pastoraux. C'est le sens que nous donnons à notre démarche.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIAN NOUZILLAC

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Association de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Avenance et l'enseignement catholique

- Plus de 1 000 établissements clients.
- 40 ans d'expérience.
- 3 200 collaborateurs.

Brochure en ligne : vous pouvez télécharger la brochure « 4 engagements » sur internet, à l'adresse suivante : www.enseignement-catholique.fr (rubrique « Partenaires »).

Les Engagements d'Avenance au Centre Saint-Marc à Lyon (2 690 élèves)

Questions croisées à Véronique Vercey, directrice de la restauration, Michel Vouhé, chef gérant d'Avenance, et Christian Prenat, directeur général du Centre Saint-Marc.

Pouvez-vous nous donner un exemple de cette relation de qualité qui s'est instaurée entre vous et le Centre Saint-Marc ?

Véronique Vercey : Bien sûr. Avenance assure la restauration du Centre Saint-Marc depuis 1996. Travailler main dans la main avec notre client et apporter une complémentarité de service est essentiel pour nous.

Lors du Tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, nous avons spontanément organisé avec la direction du Centre Saint-Marc des ateliers de cuisine au collège. Ces ateliers ont permis aux jeunes de réaliser des pâtisseries qu'ils ont ensuite revendues au profit d'associations venant en aide aux victimes.

Comment se concrétise ce que vous appelez la connaissance de l'enseignement catholique ?

Michel Vouhé : Le Centre Saint-Marc est le premier établissement catholique d'enseignement dans lequel je travaille. Précédemment, je travaillais pour la restauration d'entreprise. J'ai particulièrement apprécié la formation dédiée à l'enseignement catholique que j'ai suivie en 2006. Elle me permet, au quotidien, de mieux comprendre les rôles et les missions de mes interlocuteurs. Je peux ainsi mieux répondre à leurs demandes.

Diriez-vous qu'Avenance participe pleinement à la vie des établissements du Centre Saint-Marc ?

Christian Prenat : Oui. Je trouve la démarche des 4 Engagements menée par Avenance intéressante. J'ai d'ailleurs été sollicité dans la réflexion lancée en amont de ce projet. Concrètement, j'apprécie tout particulièrement aujourd'hui que les six salariés d'Avenance, qui travaillent au sein de nos établissements, soient informés des projets pédagogiques de ceux-ci et les accompagnent dans la réalisation de leur objectifs professionnels.

Contact : Avenance Enseignement,
15 avenue Paul-Doumer, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.
Tél. : 01 47 16 51 21.

Les chiffres clefs de l'enseignement catholique

Pour l'ensemble de la population scolaire française, l'enseignement catholique accueille :



Les chiffres que nous vous présentons, à partir de la saisie effectuée par l'Observatoire Solfège en novembre dernier, permettent de faire plusieurs constats. Nous notons, tout d'abord, une évolution générale des effectifs puisque l'enseignement catholique progresse de près de 7 000 élèves. Cependant, cette évolution n'est pas homogène sur tout le territoire. De forts contrastes existent, par exemple, entre l'Ile-de-France et le Nord-Ouest ou le Nord-Est de la France. On remarque aussi une augmentation des élèves dans le premier degré, malgré une légère baisse en maternelle. En collège les effectifs progressent tandis qu'ils se maintiennent au lycée, en dépit d'une diminution en France du nombre des collégiens et des lycéens.

Concernant l'enseignement professionnel, nous constatons une progression stable des forma-

tions liées aux services et toujours une offre importante des formations en BEP¹. Si l'enseignement agricole est, quant à lui, globalement en baisse, les effectifs des établissements du Cneap² résistent mieux que ceux de l'enseignement public.

L'étude des écoles de moins de 8 classes et celle de la taille des lycées professionnels indiquent bien que les établissements catholiques sont de moyenne ou petite dimension.

À propos des ressources privées de financement de l'externat, il faut noter que dans le premier degré un effort substantiel de mise à niveau des contributions des familles a été entrepris, allant bien au-delà de l'évolution du coût de la vie. Après quatre ans d'observation, les études du baromètre de la Fnogec³ « Indices » permettent d'établir la fourchette suivante pour les ressources privées de financement de l'externat (hors Ile-de-France) : école, 300/350 € ; collège, 450/550 € ; lycée, 600/750 €.

D'autre part, la base moyenne des forfaits d'externat du premier degré devrait se situer autour d'au moins 600 € par élève et par an, c'est-à-dire 200 € de plus par élève et par an pour les 840 000 élèves. C'est ce qu'avance une étude des coûts moyens de l'élève des classes publiques dans le premier degré (qui sert de base légale pour déterminer les montants des forfaits communaux).

L'ensemble de ces données chiffrées constitue un atout pour piloter une politique territoriale à un moment où il est nécessaire de conjuguer les capacités, les potentiels et les initiatives des établissements pour mieux répondre aux attentes éducatives. En quelques années, l'observatoire Solfège est, en effet, devenu très performant par la fiabilité des données collectées et la gestion d'une base de données qui en fait un véritable outil d'information. Désormais, son lien avec l'outil d'analyse « Indices », développé par la Fnogec pour les différents éléments économiques et financiers, permet de discerner avec précision les évolutions de l'enseignement catholique.

GILLES DU RETAIL

1. Brevet d'études professionnelles.

2. Conseil national de l'enseignement agricole privé.

3. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

2 028 549

élèves

(Métropole + Dom-Tom)

Métropole : 1 984 877

Dom-Tom : 43 672

PRIMAIRE :

841 200 élèves (MÉTROPOLE)

23 929 élèves (DOM-TOM)

SECONDAIRE :

1 092 815 élèves (MÉTROPOLE)

19 743 élèves (DOM-TOM)

ENSEIGNEMENT AGRICOLE :

50 862 élèves (SOURCE CNEAP)

139 170

enseignants

(hors Dom-Tom)

PRIMAIRE :

41 077 enseignants

SECONDAIRE :

92 668 enseignants

DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE :

5 425 enseignants

68 283

personnels administratifs et de service

Sauf indication contraire, les chiffres reproduits dans ce dossier nous ont été communiqués par l'observatoire SOLFÈGE, 35 rue Vaugelas, 75015 PARIS. Tél. : 01 53 68 60 04.

Internet : www.observatoire-solfège.org

Rentrée 2007 : répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement catholique*

Maternelle : 296 833 (-)

Élémentaire : 544 367 (+)

Collège + Segpa : 628 381(+)

Lycée formations générales : 225 940 (+)

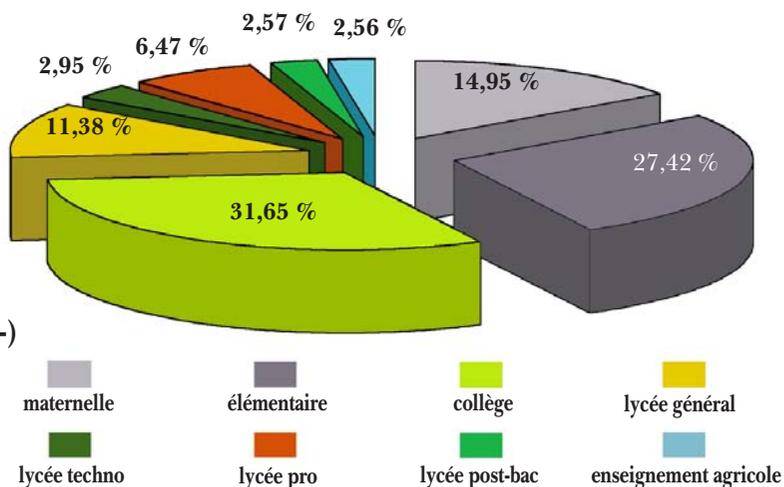
Lycée formations technologiques : 58 748 (-)

Lycée formations professionnelles : 128 537 (-)

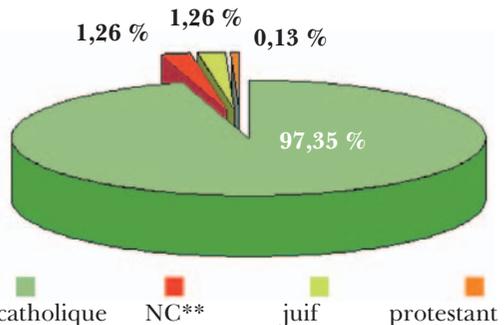
Lycée formations post-bac : 51 209 (+)

Enseignement agricole : 50 862 (-)

* Hors Dom-Tom.



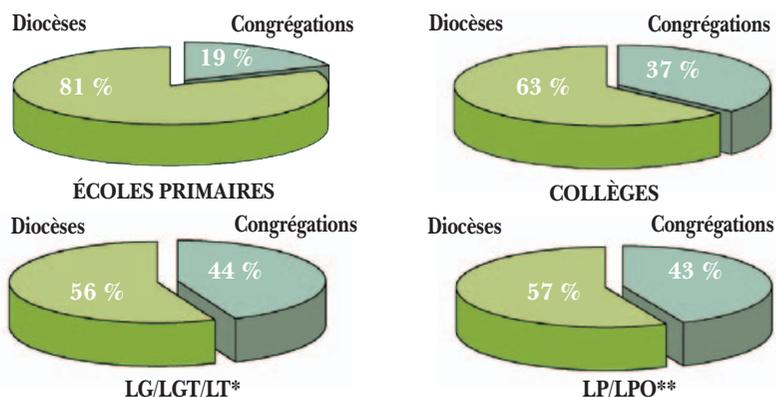
Les élèves de l'enseignement privé sous contrat en France*



* Hors enseignement agricole et Dom-Tom. ** Non confessionnel.

Source : MEN

Présence des congrégations dans l'enseignement catholique



* Lycées d'enseignement général / Lycées d'enseignement général et technique / Lycées technologiques. ** Lycées professionnels / Lycées polyvalents.

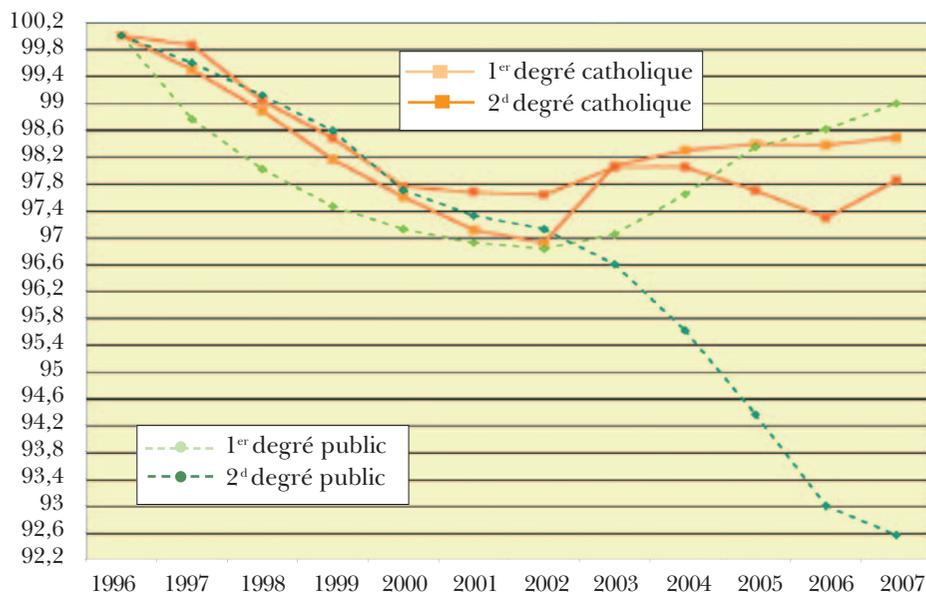
Enseignement catholique et enseignement public*

Ens. catholique Ens. public

	1 ^{er} degré	2 ^d degré	1 ^{er} degré	2 ^d degré
1 996	100,0	100,0	100	100
1 997	99,5	99,9	98,8	99,6
1 998	98,9	99,0	98,0	99,1
1 999	98,2	98,5	97,5	98,6
2 000	97,6	97,8	97,1	97,7
2 001	97,1	97,7	96,9	97,3
2 002	96,9	97,6	96,8	97,1
2 003	98,1	98,0	97,0	96,6
2 004	98,3	98,0	97,6	95,6
2 005	98,4	97,7	98,3	94,4
2 006	98,4	97,3	98,6	93,0
2 007	98,5	97,8	99,0	92,6

* Base 100 en 1996.

Source : Ministère de l'Éducation nationale.

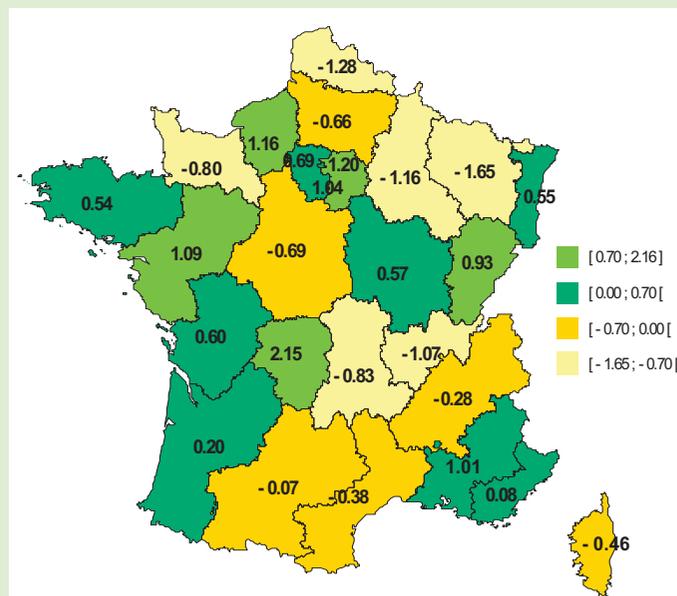


Évolution des effectifs

Évolution des effectifs d'élèves dans le 1^{er} degré*

ACADÉMIES	2001	2006	2007	évol. 2007/2006	évol. 2007/2001
AIX-MARSEILLE	26 018	26 542	26 810	1,01 %	3,04 %
AMIENS	18 756	18 531	18 408	-0,66 %	-1,86 %
BESANÇON	9 582	9 276	9 362	0,93 %	-2,30 %
BORDEAUX	29 369	29 871	29 932	0,20 %	1,92 %
CAEN	26 515	25 530	25 325	-0,80 %	-4,49 %
CLERMONT-FERRAND	19 100	19 435	19 273	-0,83 %	0,91 %
CORSE	1 132	1 095	1 090	-0,46 %	-3,71 %
CRÉTEIL	23 506	23 636	23 882	1,04 %	1,60 %
DIJON	12 057	11 779	11 846	0,57 %	-1,75 %
GRENOBLE	40 361	40 017	39 904	-0,28 %	-1,13 %
LILLE	90 700	88 782	87 650	-1,28 %	-3,36 %
LIMOGES	3 291	3 356	3 428	2,15 %	4,16 %
LYON	54 255	52 838	52 273	-1,07 %	-3,65 %
MONTPELLIER	26 512	26 617	26 515	-0,38 %	0,01 %
NANCY-METZ	14 077	13 108	12 892	-1,65 %	-8,42 %
NANTES	127 031	133 648	135 099	1,09 %	6,35 %
NICE	13 378	13 440	13 451	0,08 %	0,55 %
ORLÉANS	23 348	23 063	22 904	-0,69 %	-1,90 %
PARIS	27 367	27 300	27 628	1,20 %	0,95 %
POITIERS	18 202	18 474	18 584	0,60 %	2,10 %
REIMS	12 525	12 078	11 938	-1,16 %	-4,69 %
RENNES	118 832	126 801	127 491	0,54 %	7,29 %
ROUEN	16 693	16 398	16 588	1,16 %	-0,63 %
STRASBOURG	7 566	7 801	7 844	0,55 %	3,67 %
TOULOUSE	30 780	31 788	31 765	-0,07 %	3,20 %
VERSAILLES	38 506	39 047	39 318	0,69 %	2,11 %
TOTAL MÉTROPOLE	829 459	840 251	841 200	0,11 %	1,42 %

* Hors enseignement agricole.

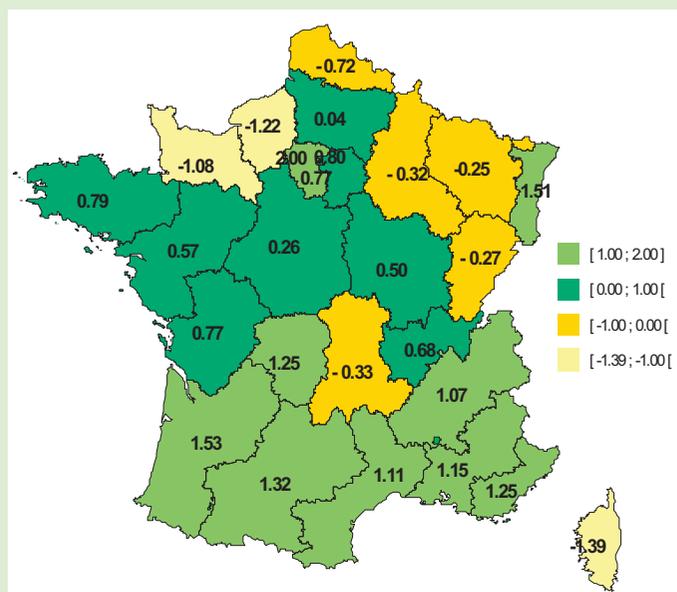


ACADÉMIES	R 2006	R 2007	évol. 2007/2006
RÉUNION	8 830	8 871	0,46 %
MARTINIQUE	2 042	2 230	9,21 %
GUADELOUPE	4 349	4 767	9,61 %
GUYANE	2 009	2 047	1,89 %
ST-PIERRE-ET-MIQUELON	318	318	0,00 %
POLYNÉSIE	5 696	5 696	0,00 %
DOM-TOM	23 244	23 929	2,95 %
TOTAL MÉTRO + DOM	863 629	865 129	0,17 %

Évolution des effectifs d'élèves dans le 2^d degré*

ACADÉMIES	2001	2006	2007	évol. 2007/2006	évol. 2007/2001
AIX-MARSEILLE	40 769	45 496	46 017	1,15 %	12,87 %
AMIENS	28 514	28 032	28 043	0,04 %	-1,65 %
BESANÇON	15 255	14 593	14 553	-0,27 %	-4,60 %
BORDEAUX	43 723	44 408	45 089	1,53 %	3,12 %
CAEN	31 185	28 900	28 587	-1,08 %	-8,33 %
CLERMONT-FERRAND	25 502	23 019	22 943	-0,33 %	-10,03 %
CORSE	1 474	1 439	1 419	-1,39 %	-3,73 %
CRÉTEIL	42 343	44 860	45 207	0,77 %	6,76 %
DIJON	19 957	19 372	19 469	0,50 %	-2,45 %
GRENOBLE	55 948	56 662	57 267	1,07 %	2,36 %
LILLE	111 224	106 518	105 755	-0,72 %	-4,92 %
LIMOGES	5 591	4 810	4 870	1,25 %	-12,90 %
LYON	71 430	70 367	70 848	0,68 %	-0,81 %
MONTPELLIER	33 837	35 758	36 154	1,11 %	6,85 %
NANCY-METZ	32 802	31 330	31 251	-0,25 %	-4,73 %
NANTES	123 033	119 833	120 518	0,57 %	-2,04 %
NICE	20 539	21 582	21 851	1,25 %	6,39 %
ORLÉANS-TOURS	31 727	31 053	31 135	0,26 %	-1,87 %
PARIS	43 763	46 702	47 077	0,80 %	7,57 %
POITIERS	20 858	20 384	20 541	0,77 %	-1,52 %
REIMS	20 464	19 592	19 530	-0,32 %	-4,56 %
RENNES	115 339	111 830	112 713	0,79 %	-2,28 %
ROUEN	28 215	27 592	27 254	-1,22 %	-3,41 %
STRASBOURG	18 395	19 189	19 479	1,51 %	5,89 %
TOULOUSE	38 713	39 638	40 161	1,32 %	3,74 %
VERSAILLES	70 238	73 611	75 084	2,00 %	6,90 %
TOTAL	1 090 838	1 086 570	1 092 815	0,57 %	0,18 %

* Hors enseignement agricole.



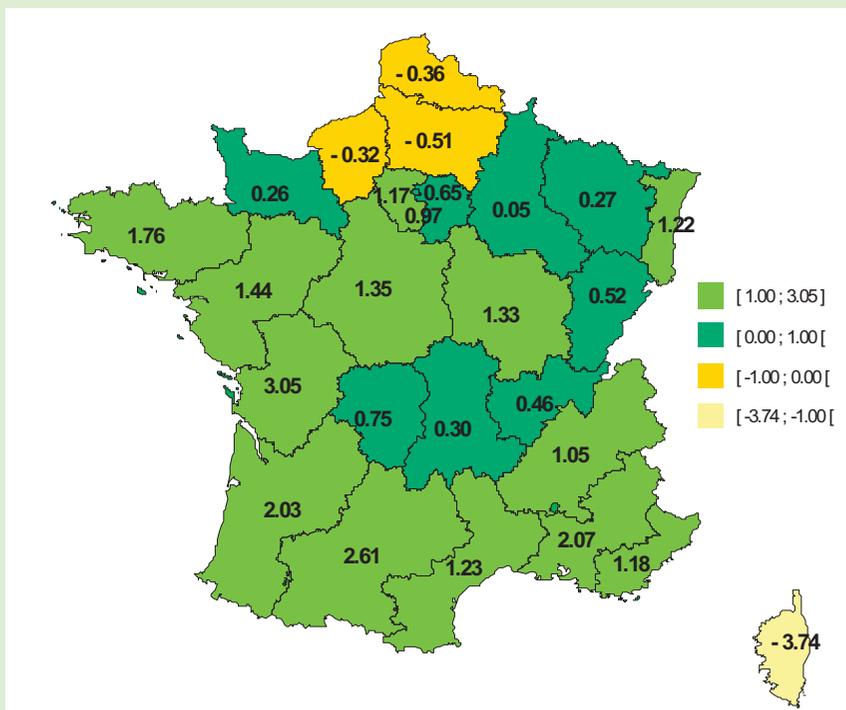
ACADÉMIES	R 2006	R 2007	évol. 2007/2006
RÉUNION	6 257	6 406	2,38 %
MARTINIQUE	1 875	1 886	0,59 %
GUADELOUPE	3 730	3 773	1,15 %
GUYANE	1 759	1 800	2,33 %
ST-PIERRE-ET-MIQUELON	191	191	0,00 %
POLYNÉSIE	5 687	5 687	0,00 %
DOM-TOM	19 499	19 743	1,25 %
TOTAL MÉTRO + DOM	1 106 069	1 112 558	0,59 %

par académies

Évolution des effectifs dans les collèges*

ACADÉMIES	R 2006	R 2007	évol. 2007/2006
AIX-MARSEILLE	25 184	25 706	2,07 %
AMIENS	15 806	15 725	- 0,51 %
BESANÇON	9 317	9 365	0,52 %
BORDEAUX	25 445	25 961	2,03 %
CAEN	16 305	16 347	0,26 %
CLERMONT-FERRAND	13 031	13 070	0,30 %
CORSE	963	927	- 3,74 %
CRÉTEIL	26 628	26 885	0,97 %
DIJON	9 556	9 683	1,33 %
GRENOBLE	33 203	33 553	1,05 %
LILLE	58 331	58 119	- 0,36 %
LIMOGES	2 530	2 549	0,75 %
LYON	41 554	41 744	0,46 %
MONTPELLIER	20 589	20 843	1,23 %
NANCY-METZ	16 057	16 101	0,27 %
NANTES	70 868	71 888	1,44 %
NICE	12 804	12 955	1,18 %
ORLÉANS-TOURS	17 140	17 372	1,35 %
PARIS	22 948	23 098	0,65 %
POITIERS	12 227	12 600	3,05 %
REIMS	11 011	11 017	0,05 %
RENNES	62 510	63 613	1,76 %
ROUEN	14 869	14 822	- 0,32 %
STRASBOURG	12 096	12 243	1,22 %
TOULOUSE	22 174	22 752	2,61 %
VERSAILLES	44 834	45 359	1,17 %
TOTAL MÉTROPOLE	617 980	624 297	1,02 %

*Y compris enseignement spécialisé ; hors enseignement agricole.

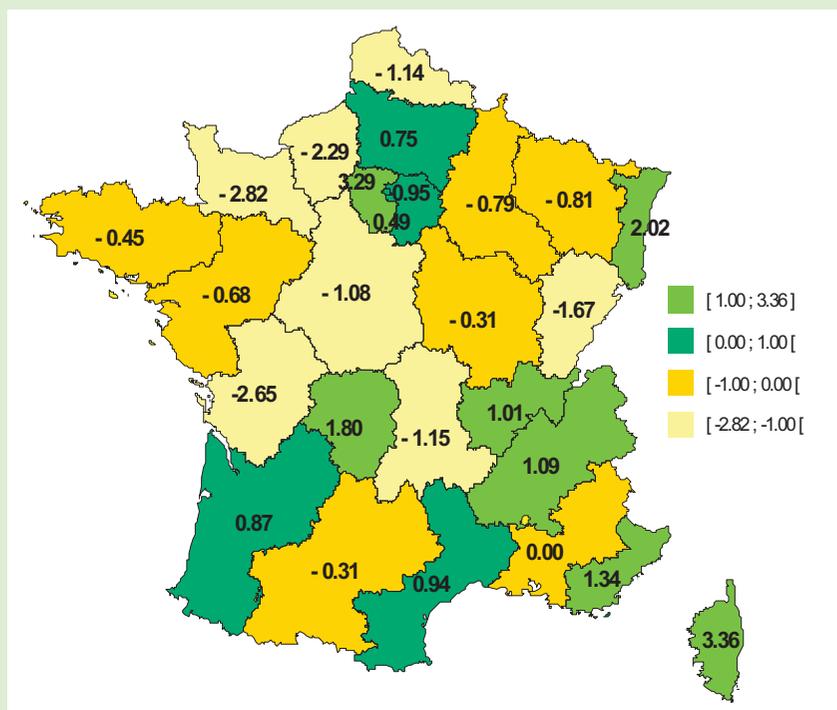


ACADÉMIES	R 2006	R 2007	ÉVOL. 07/06	ACADÉMIES	R 2006	R 2007	évol. 07/06
RÉUNION	3 899	3 989	2,30 %	ST-PIERRE-ET-MIQUELON	176	176	0,00 %
MARTINIQUE	1 227	1 234	0,57 %	POLYNÉSIE	3 704	3 704	0,00 %
GUADELOUPE	2 162	2 251	4,11 %	DOM-TOM COLLÈGE	12 179	12 383	1,67 %
GUYANE	1 011	1 029	1,78 %	TOTAL MÉTRO + DOM	630 159	636 680	1,03 %

Évolution des effectifs dans les lycées*

ACADÉMIES	R 2006	R 2007	évol. 2007/2006
AIX-MARSEILLE	20 312	20 311	0,00 %
AMIENS	12 226	12 318	0,75 %
BESANÇON	5 276	5 188	- 1,67 %
BORDEAUX	18 963	19 128	0,87 %
CAEN	12 595	12 240	- 2,82 %
CLERMONT-FERRAND	9 988	9 873	- 1,15 %
CORSE	476	492	3,36 %
CRÉTEIL	18 232	18 322	0,49 %
DIJON	9 816	9 786	- 0,31 %
GRENOBLE	23 459	23 714	1,09 %
LILLE	48 187	47 636	- 1,14 %
LIMOGES	2 280	2 321	1,80 %
LYON	28 813	29 104	1,01 %
MONTPELLIER	15 169	15 311	0,94 %
NANCY-METZ	15 273	15 150	- 0,81 %
NANTES	48 965	48 630	- 0,68 %
NICE	8 778	8 896	1,34 %
ORLÉANS-TOURS	13 913	13 763	- 1,08 %
PARIS	23 754	23 979	0,95 %
POITIERS	8 157	7 941	- 2,65 %
REIMS	8 581	8 513	- 0,79 %
RENNES	49 320	49 100	- 0,45 %
ROUEN	12 723	12 432	- 2,29 %
STRASBOURG	7 093	7 236	2,02 %
TOULOUSE	17 464	17 409	- 0,31 %
VERSAILLES	28 777	29 725	3,29 %
TOTAL LYCÉE MÉTRO	468 590	468 518	- 0,02 %

* Hors enseignement agricole.

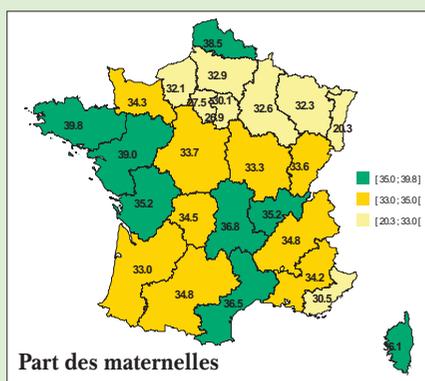
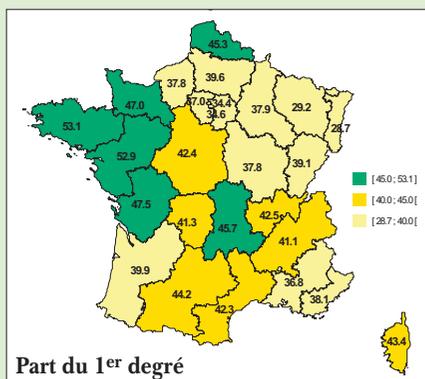


ACADÉMIES	R 2006	R 2007	ÉVOL. 07/06	ACADÉMIES	R 2006	R 2007	évol. 07/06
RÉUNION	2 361	2 417	2,37 %	ST-PIERRE-ET-MIQUELON	15	15	0,00 %
MARTINIQUE	648	652	0,61 %	POLYNÉSIE	1 983	1 983	0,00 %
GUADELOUPE	1 515	1 522	0,46 %	DOM-TOM LYCÉE	7 320	7 360	0,54 %
GUYANE	798	771	- 3,38 %	TOTAL MÉTRO + DOM	475 901	475 878	- 0,004 %

Le premier degré

Effectifs 1^{er} et 2^d degré, et parts du 1^{er} degré et des maternelles

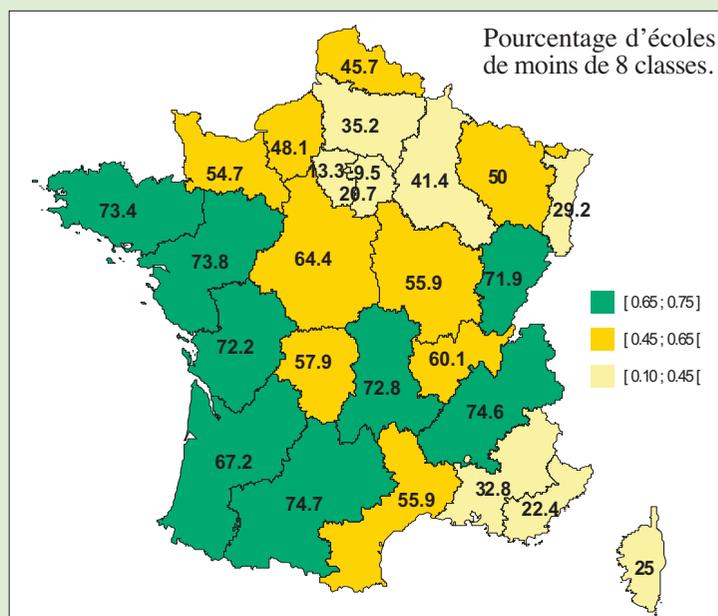
ACADEMIES	1 ^{er} degré	2 ^d degré	% 1 ^{er} degré	% Maternelle
AIX-MARSEILLE	26 810	46 017	37 %	34 %
AMIENS	18 408	28 043	40 %	33 %
BESANÇON	9 362	14 553	39 %	34 %
BORDEAUX	29 932	45 089	40 %	33 %
CAEN	25 325	28 587	47 %	34 %
CLERMONT-FD	19 273	22 943	46 %	37 %
CORSE	1 090	1 419	43 %	36 %
CRÉTEIL	23 882	45 207	35 %	27 %
DIJON	11 846	19 469	38 %	33 %
GRENOBLE	39 904	57 267	41 %	35 %
LILLE	87 650	105 755	45 %	38 %
LIMOGES	3 428	4 870	41 %	34 %
LYON	52 273	70 848	42 %	35 %
MONTPELLIER	26 515	36 154	42 %	36 %
NANCY-METZ	12 892	31 251	29 %	32 %
NANTES	135 099	120 518	53 %	39 %
NICE	13 451	21 851	38 %	30 %
ORLÉANS-TOURS	22 904	31 135	42 %	34 %
PARIS	27 628	47 077	37 %	30 %
POITIERS	18 584	20 541	47 %	35 %
REIMS	11 938	19 530	38 %	33 %
RENNES	127 491	112 713	53 %	40 %
ROUEN	16 588	27 254	38 %	32 %
STRASBOURG	7 844	19 479	29 %	20 %
TOULOUSE	31 765	40 161	44 %	35 %
VERSAILLES	39 318	75 084	34 %	28 %



Globalement en Métropole, les effectifs du premier degré représentent 43,5 % de l'effectif total de l'enseignement catholique (hors enseignement agricole). Parmi les effectifs du premier degré, les élèves se trouvant dans des classes maternelles représentent en moyenne 33 % du total du premier degré.

Répartition des écoles de moins de 8 classes

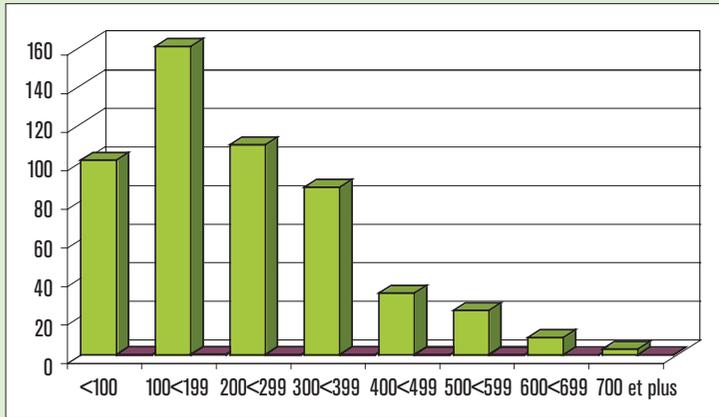
ACADEMIES	ÉCOLES	EFFECTIFS	% ÉCOLES	% EFFECTIFS
AIX-MARSEILLE	40	5 187	32,8 %	19,4 %
AMIENS	25	2 801	35,2 %	15,3 %
BESANÇON	46	4 344	71,9 %	46,9 %
BORDEAUX	131	11 729	67,2 %	39,9 %
CAEN	75	8 064	54,7 %	32,1 %
CLERMONT-FD	99	7 485	72,8 %	39,0 %
CORSE	1	29	25,0 %	2,7 %
CRÉTEIL	18	2 638	20,7 %	11,2 %
DIJON	38	3 334	55,9 %	28,4 %
GRENOBLE	220	18 784	74,6 %	47,3 %
LILLE	185	20 514	45,7 %	23,6 %
LIMOGES	11	970	57,9 %	28,7 %
LYON	187	17 503	60,1 %	33,8 %
MONTPELLIER	80	6 946	55,9 %	26,3 %
NANCY-METZ	32	2 868	50,0 %	22,5 %
NANTES	694	68 134	73,8 %	50,7 %
NICE	11	1 389	22,4 %	10,3 %
ORLÉANS-TOURS	87	9 415	64,4 %	41,2 %
PARIS	8	1 195	9,5 %	4,3 %
POITIERS	104	9 187	72,2 %	49,7 %
REIMS	24	2 501	41,4 %	21,0 %
RENNES	644	59 251	73,4 %	46,6 %
ROUEN	39	4 592	48,1 %	27,7 %
STRASBOURG	7	369	29,2 %	4,8 %
TOULOUSE	168	14 885	74,7 %	47,7 %
VERSAILLES	17	2 399	13,3 %	6,1 %
TOTAL MÉTROPOLE	2 991	286 513	61,5 %	34,3 %



ACADEMIES	ÉCOLES	EFFECTIFS	% ÉCOLES	% EFFECTIFS
GUADELOUPE	NC	NC	NC	NC
GUYANE	1	125	16,7 %	6,1 %
MARTINIQUE	1	45	14,3 %	2,0 %
RÉUNION	2	222	8,3 %	2,6 %
ST-PIERRE-ET-MIQUELON	1	15	33,3 %	4,9 %
TOTAL DOM	5	407	11,1 %	2,7 %
MÉTROPOLE + DOM	2 996	286 920	61,0 %	33,7 %

Les formations professionnelles*

Répartition du nombre d'établissements en fonction du nombre d'élèves (sur 524 établissements)

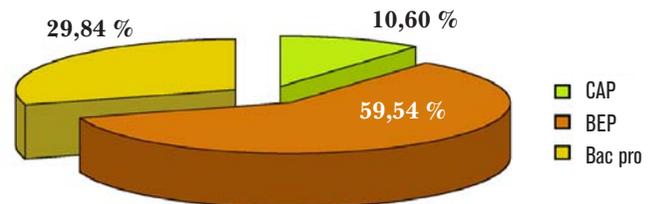


Des établissements de moyenne et de petite taille.

Effectifs d'élèves en CAP, BEP, BAC PRO

Formation	2007	Évol 2007/2006	Formation	2007	Évol 07/06	Formation	2007	Évol 07/06
1 ^{re} CAP P**	1 449	-11,6%	2 ^{de} BEP P	9 459	-13,8 %	1 ^{re} PRO P	4 769	-12, %
1 ^{re} CAP R**	1 445	-3,5%	2 ^{de} BEP R	2 000	-5,5 %	1 ^{re} PRO R	898	4,7 %
1 ^{re} CAP S**	4 436	10,9%	2 ^{de} BEP S	25 726	0,7 %	1 ^{re} PRO S	13 704	6,6 %
2 ^{de} CAP P	1 087	-5,6%	1 ^{re} BEP P	9 208	-10,5 %	1 ^{re} PRO P	4 451	-10,2 %
2 ^{de} CAP R	1 151	-1,7%	1 ^{re} BEP R	1 930	7,2 %	1 ^{re} PRO R	773	7,5 %
2 ^{de} CAP S	3 390	10,3%	1 ^{re} BEP S	24 455	0,9 %	1 ^{re} PRO S	11 883	3,5 %
CAP	12 958	3,4%	BEP	72 778	-2,9 %	BAC PRO	36 478	0,4 %
TOTAL			122 214		-1,3 %			

** P : Production. R : Hôtellerie-restauration-tourisme. S : services.

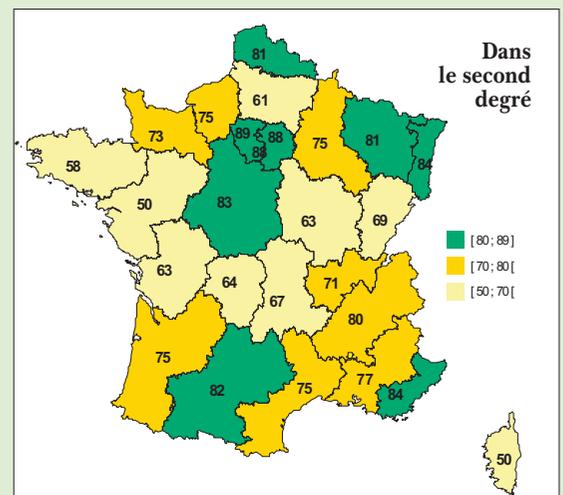
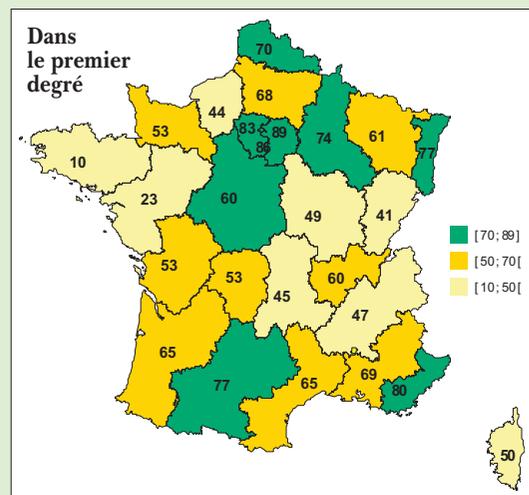


Une grande diversité de formations professionnelles.

Les sociétés de restauration*

Présence des sociétés de restauration dans les établissements (en %)

ACADEMIES	1 ^{er} degré	2 ^d degré
AIX-MARSEILLE	69 %	77 %
AMIENS	68 %	61 %
BESANÇON	41 %	69 %
BORDEAUX	65 %	75 %
CAEN	53 %	73 %
CLERMONT-FD	45 %	67 %
CORSE	50 %	50 %
CRÉTEIL	86 %	88 %
DIJON	49 %	63 %
GRENOBLE	47 %	80 %
LILLE	70 %	81 %
LIMOGES	53 %	64 %
LYON	60 %	71 %
MONTPELLIER	65 %	75 %
NANCY-METZ	61 %	81 %
NANTES	23 %	50 %
NICE	80 %	84 %
ORLÉANS-TOURS	60 %	83 %
PARIS	89 %	88 %
POITIERS	53 %	63 %
REIMS	74 %	75 %
RENNES	10 %	58 %
ROUEN	44 %	75 %
STRASBOURG	77 %	84 %
TOULOUSE	77 %	82 %
VERSAILLES	83 %	89 %
TOTAL	46 %	73 %



Nature de la prestation

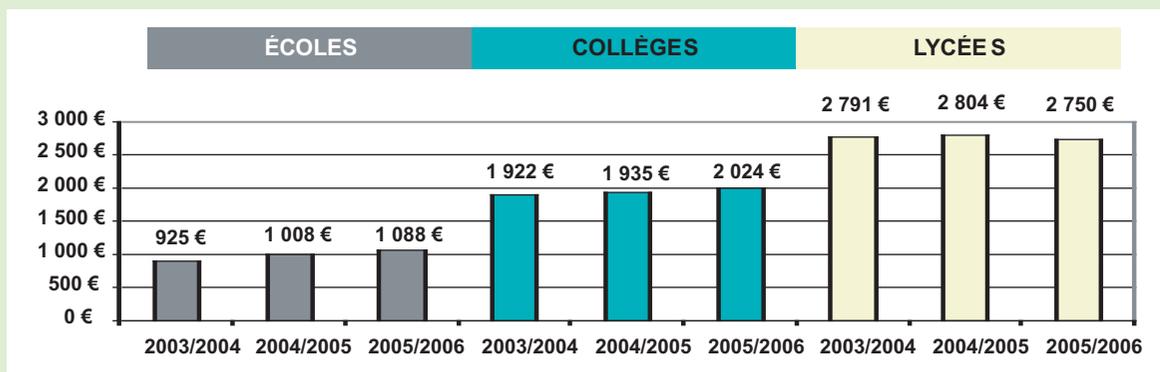
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	1 ^{er} degré	2 ^d degré
DEMI-PENSION				
LIVRAISON DE PLATEAUX REPAS	193	40	3,9 %	1,4 %
NON RENSEIGNÉ	926	27	18,6 %	0,9 %
PAS DE RESTAURATION	398	69	8,0 %	2,4 %
RESTAURATION ÉTABLISSEMENT	1 170	644	23,5 %	22,3 %
SOCIÉTÉ DE RESTAURATION	2 295	2 105	46,1 %	73,0 %
TOTAL	4 982	2 885	100,0 %	100,0 %

Les sociétés de restauration ont pris une réelle part de marché (avec plus de 46 % dans le 1^{er} degré et 73 % dans le 2^d degré). Conséquence : la part de la restauration assurée directement par les établissements se situe entre 20 et 25 %.

* Hors enseignement agricole.

Les frais de scolarité et les ressources d'externat*

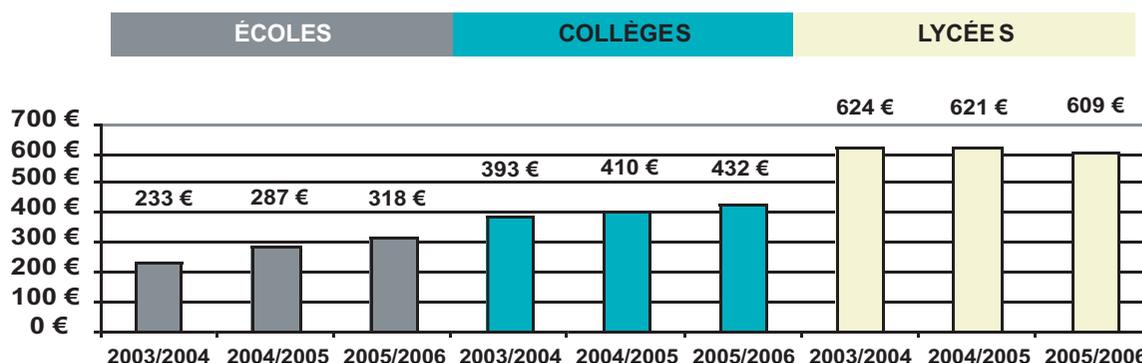
Coûts : externat plus activités accessoires et annexes (restauration...) par élève et par an



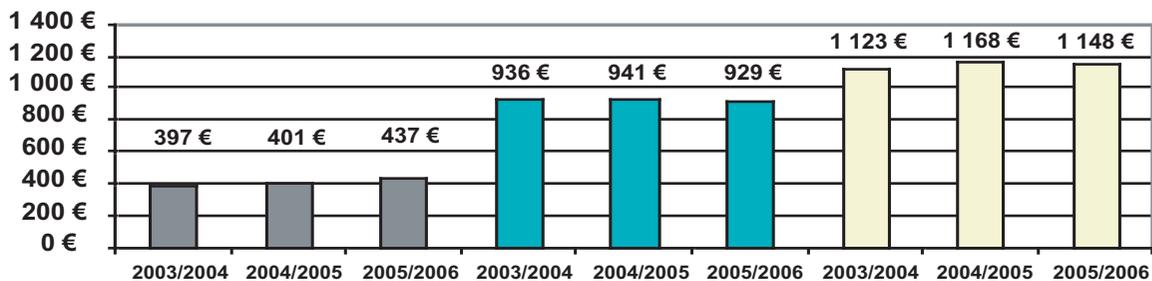
Les coûts moyens par élève, toutes activités confondues, sont assez stables d'une année à l'autre.

Ressources totales d'externat (issues des contrats, par élève et par an)

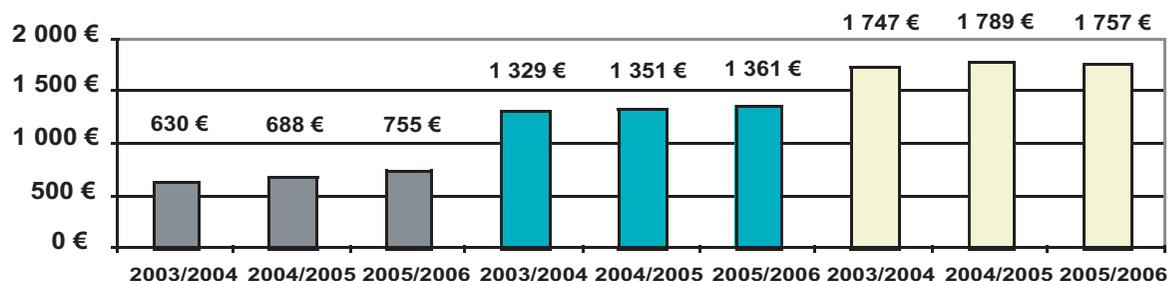
Participations des familles (moyenne)



Participations publiques et subventions (moyenne) hors contrats aidés.



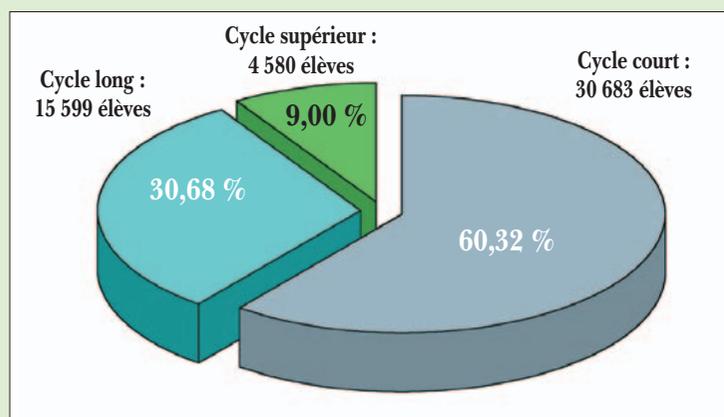
Total participations (moyenne)



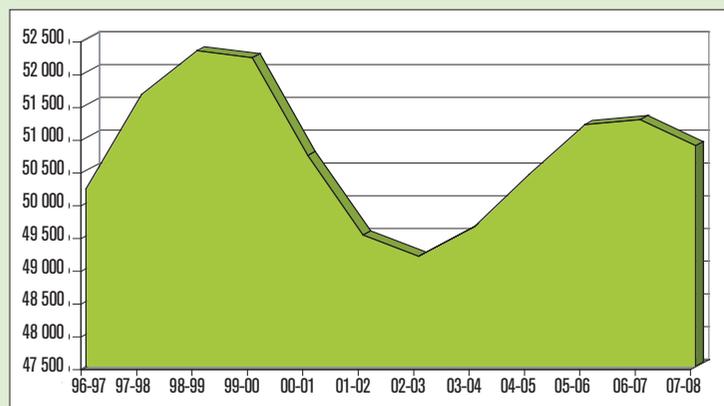
* Sources : Indices/Fnogec.

Les chiffres de l'enseignement agricole*

Effectifs des élèves (octobre 2007)



Évolution des effectifs de 1996 à 2007



Évolution des effectifs des élèves

CYCLE	CLASSE	2006	2007	2007/2006	%
CYCLE COURT	CYCLE ORIENTATION COLLÈGE	10 063	9 692	-371	-3,69 %
	CAPA	3 119	3 310	191	6,12 %
	BEPA	17 859	17 681	-178	-1,00 %
	SS/TOTAL	31 041	30 683	-358	-1,15 %
CYCLE LONG	CYCLE DÉTERMINATION LYCÉE	2 030	2 182	152	7,49 %
	BTA	581	349	-232	-39,93 %
	BAC S	880	859	-21	-2,39 %
	BAC TECHNO	3 489	3 376	-113	-3,24 %
	BAC PRO	8 801	8 833	32	0,36 %
	SS/TOTAL	15 781	15 599	-182	-1,15 %
CYCLE SUPÉRIEUR	BTSA	4 439	4 580	141	3,18 %
	SS/TOTAL	4 439	4 580	141	3,18 %
TOTAL		51 261	50 862	-399	-0,78 %

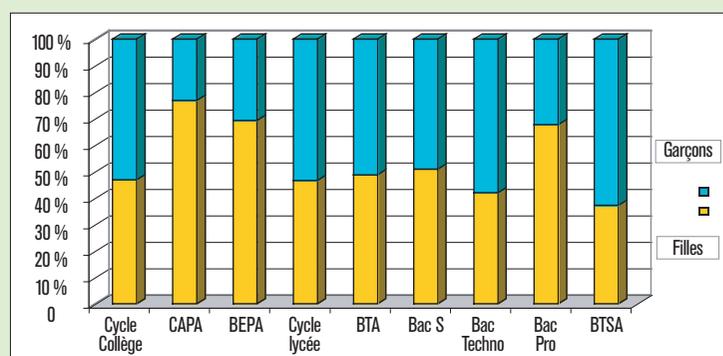
L'enseignement agricole en France (formation initiale)

RÉPARTITION PUBLIC/PRIVÉ	2006	2007	2007/2006
PUBLIC	65 234	63 918	-2,0%
PRIVÉ	108 800	108 476	-0,3%
TOTAL	174 034	172 394	-0,9%
RÉPARTITION ENSEIGNEMENT PRIVÉ	2006	2007	2007/2006
CNEAP	51 261	50 862	-0,8%
MAISONS FAMILIALES RURALES	50 302	50 308	=
UNREP	6 951	7 044	1,3%
NON AFFILIÉS	286	262	-8,4%
TOTAL	108 800	108 476	-0,3%

Sources : Ministère de l'Agriculture et Cneap

Répartition des élèves par sexes et par filières (2007)

FILIÈRES	FILLES	GARÇONS	TOTAL	% FILLES	% GARÇONS
CYCLE ORIENTATION COLLÈGE	4 538	5 154	9 692	47%	53%
CAPA	2 544	766	3 310	77%	23%
BEPA	12 251	5 430	17 681	69%	31%
CYCLE DÉTERMINATION LYCÉE	1 017	1 165	2 182	47%	53%
BTA	170	179	349	49%	51%
BAC S	437	422	859	51%	49%
BAC TECHNO	1 416	1 960	3 376	42%	58%
BAC PRO	5 978	2 855	8 833	68%	32%
BTSA	1 704	2 876	4 580	37%	63%
Total	30 055	20 807	50 862	59%	41%



Les établissements :

➤ 201 établissements répartis dans 18 régions métropolitaines, deux Tom (Nouvelle-Calédonie, Polynésie) et un Dom (La Réunion).

Les personnels travaillant dans les établissements :

➤ Enseignants et documentalistes : 5 425.
➤ Éducateurs : 902.

➤ Formateurs d'adultes ou d'apprentis : 500.

➤ Personnels administratifs et techniques : 1 731.

Les associations et les familles :

- 200 associations responsables.
- 3 000 administrateurs bénévoles.
- 50 550 familles.

* Source : Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap).

Monique Moussali

Au four et au lycée

Directrice de l'ensemble scolaire Notre-Dame de Castres, dans le Tarn,oureuse du Liban, sa deuxième patrie, collectionneuse d'art, mais surtout fan de cuisine et « blogueuse » invétérée depuis qu'elle a découvert cet outil de communication, Monique Moussali nous dévoile ses penchants.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Il ne faut jamais lui dire « *jamais* ». Avec elle, tout est envisageable. Même le plus extravagant. Quand on a des passions, on trouve toujours des issues à ce qui peut paraître impossible. Monique Moussali est une battante. Têtue, obstinée. Maniaque. C'est elle qui le dit. Agréablement bavarde aussi. Elle déroule sa vie, un peu dans le désordre, mais cela nous charme.

On voyage d'abord avec elle à Beyrouth. C'est le temps de l'adolescence. Dix ans dans la capitale libanaise qu'elle quitte alors qu'elle est étudiante en fac de lettres, en 1972. La guerre en est à ses prémices. « *Nous vivions dans un milieu francophone. Je n'ai pas vraiment fait d'effort pour m'imprégner de la culture moyen-orientale.* » Retour à Montpellier, sa ville d'origine, où elle poursuit ses études. « *Capès de lettres, agrégé, histoire de l'art, je joue un peu mon "Tanguy"!* »

Hasard ou pas, elle rencontre dans cette ville un Libanais, étudiant en médecine, qu'elle épousera. Le Liban se met à infuser en elle, par sa belle-famille. Ouverture, générosité, accueil. Cela convient bien à son tempérament. Mais c'est surtout la réaction de ses enfants emmenés sur la terre paternelle, il y a quelques années, qui lui permet de découvrir la véritable identité du pays du Cèdre.

Maintenant Monique évoque Lavaur, dans le Tarn. Son mari y fait un remplacement en début de carrière. Il jure de ne jamais s'y installer. Mais il ne faut jamais dire « *jamais* ». C'est là que le couple élit domicile. Monique travaille deux ans comme professeur de lettres, arrête huit années pour élever leurs trois enfants. Puis reprend sa vie d'enseignante en lycée professionnel et général, notamment à l'Immaculée-Conception de Castres. Jusqu'au jour où la tutelle de cet établissement lui propose le poste de direction. Monique dit « *non* ». C'était il y a neuf ans, juste avant la fusion avec le groupe scolaire de la Présentation-de-Marie, autre établissement de la ville. Fusion laborieuse et douloureuse. Monique est enseignante, elle aime le contact avec les jeunes et n'envisage pas de



© E. du Clozel

s'impliquer davantage. « Je gérais mes comptes de manière lamentable. L'ordinateur était pour moi terra incognita. Je ne connaissais pas le fonctionnement des instances de l'enseignement catholique. J'étais prof, sans plus, ça me suffisait. »

Activités multiples

Elle finit pourtant par dire « oui ». La voilà à la tête des lycées général, professionnel et technologique, et du centre de formation du nouvel ensemble scolaire Notre-Dame, 800 élèves environ. Ce qui lui vaut le label « lycée des métiers ». La charge est lourde. Monique innove sans cesse. Elle réaménage le temps scolaire afin de libérer les après-midi pour des activités multiples. Elle ouvre un CAP « commerce » en 2001, époque où ce genre de formation est en perte de vitesse. Puis un bac pro « commerce ». Récemment, elle dote son établissement d'un CAP « dessinateur d'exécution en communication graphique » (DECG), « ce dont je suis vraiment fière. Très peu d'établissements proposent cette filière ». Et quitte à faire grincer des dents et à provoquer certaines critiques, elle n'a pas hésité à ouvrir un bac pro DECG hors contrat (en espérant le voir passer sous contrat rapidement) pour assurer une continuité avec le CAP. Elle participe également aux projets culturels que propose la région, et a accepté, il y a un an, la présidence d'*Echanges internationaux*², une association qui permet à des lycéens francophones de se rencontrer.

« On m'a dit un jour que j'avais l'âme d'une mère nourricière. »

Mais tout ça ne lui suffit pas. Monique a régulièrement besoin « d'un bol de pollution » à Paris pour courir les galeries et assouvir, avec son mari, leur intérêt mutuel pour la peinture moderne et contemporaine.

Et surtout, Monique aime se mettre aux fourneaux. Au fil des ans, de réception en réception – au lycée, en famille, entre amis –, elle se découvre une passion cachée : la cuisine. Au point d'y consacrer ses dimanches. Et de créer son propre blog pour transmettre ses recettes. « Je l'ai conçu avant tout à destination de mes enfants. Ils n'arrêtaient pas de m'appeler pour me poser mille et une questions culinaires : "Combien de cuillerées de farine pour tel gâteau ?" ; "Quelle viande pour la blanquette ?" ; "Pour un koubé nayé (tartare libanais), quelle proportion de boulghour par rapport à la viande ?". En pleine réunion, il m'était parfois difficile de répondre. J'ai alors commencé sur la Toile un livre de cuisine, impersonnel et sans photos. Juste informatif. »

Deux années durant, Monique écrit sur sa lancée, sans rien changer, jusqu'au jour où « Guylaine » lui envoie un commentaire. Monique répond. S'engage alors une discussion

Menu du dimanche



D.R.

Un blog, c'est d'abord une histoire de soi à soi. On y raconte son quotidien, ses découvertes. Mais il ne vit que par les commentaires que d'autres blogueurs viennent déposer. En deux ans, celui de Monique Moussali a reçu plus de 55 000 visiteurs. Jour après jour, elle consigne ses recettes coups de cœur. Voici, reproduit dans son intégralité, son menu du dimanche 9 décembre 2007. Monique attend votre visite pour vous délivrer l'art et la manière de confectionner ces plats !

« J'ai préparé un menu très simple : en entrée, j'ai fait des tartinades de pâté de canard au jus de truffe (une boîte que j'ai reçue il y a quelque temps en cadeau dans un panier gourmand), il était excellent, c'était en fait à la fois l'entrée et l'apéritif avec un beaujolais-villages de 2001, un lapin à la moutarde en guise de plat principal, que j'ai servi avec des potatoes sans coriandre ni piment, et en dessert, alors là c'était absolument DIVIN, une tarte tout chocolat.



D.R.

Cette tarte, je l'avais repérée en regardant dernièrement un petit livret Lindt donné avec le Elle à table que j'avais acheté en rentrant de Paris la semaine dernière pour avoir quelque chose à lire dans l'avion. J'ai remarqué cette tarte immédiatement, mais j'hésitais à la faire de peur qu'elle ne soit trop chocolat... et elle l'est, mais elle est vraiment délicieuse, pas écœurante du tout, sublime avec une tasse de café pour finir le repas. J'ai suivi la recette assez fidèlement..., enfin presque, j'ai modifié le pourcentage de cacao dans le chocolat (j'ai fait avec ce que j'avais de disponible, du Lindt noir mais à 70 % et non 85 % comme indiqué dans la recette et je pense que c'est suffisant !), et surtout j'ai ajouté de la confiture de framboises sur le fond de tarte, et franchement ça apporte une petite note fruitée qui est très intéressante et qui équilibre bien l'amertume du chocolat. Bon dimanche à tous. »

qui au fil des mois, s'élargit à d'autres « blogueuses », jusqu'à une rencontre à Reims. « Moi qui passais pour une illuminée avec ma cuisine, j'ai découvert un monde de femmes encore plus passionnées que je ne le suis. Enfin, je pouvais discuter cuisine sans lasser personne. Tout ce groupe de copines est devenu ma vie parallèle. »

Sa silhouette tout en rondeurs aurait pu être un signe de sa passion. Tout comme les ateliers cuisine que Monique propose dans les murs de son établissement à des marmitons en herbe de la Segpa³ du collège voisin. Ou encore son « lycée gourmand », projet initié par le conseil régional, auquel elle participe chaque année, comme à la Semaine du goût⁴. Autant de moments où « gourmandise » rime avec « pédagogie ». Monique démultiplie ainsi les occasions d'initier les élèves au « bien-manger », de les sensibiliser aux repas équilibrés, de faire un travail sur la sécurité alimentaire, de visiter fermes, élevages, vergers, caves, et même abattoirs.

Mais que représente la cuisine pour Monique ? « On m'a dit un jour que j'avais l'âme d'une mère nourricière. Je n'ai jamais su si c'était un compliment ou de l'ironie. Mais le fait est que c'est vrai. J'aime nourrir les autres. La cuisine, c'est faire plaisir aux autres en passant par quelque chose de sensuel. Il n'y a pas un dimanche où je ne cuisine pas. »

Et c'est la fête. Surtout entre Libanais qui propagent ce beau proverbe : « Je te donne à manger autant que je l'aime. » Toute cuisinière qu'elle est, Monique n'est pas trop tatillonne sur les produits. Elle insiste sur la qualité, mais n'est pas une accro du « bio ». Marchés, grandes surfaces, boutiques spécialisées, artisans, elle s'approvisionne partout. Ses recettes, elle les crée. Et s'inspire aussi de celles de ses amies. « Il n'y a pas de sens de la propriété de la recette, mais un respect de cette propriété. Tout le monde s'inspire de tout le monde. Nous mentionnons toujours nos sources. Cela crée des liens supplémentaires. »

Son blog, baptisé « Traiteur à domicile⁵ », suscite parfois des réactions inattendues. Récemment, Monique a eu une demande pour la préparation d'un cocktail pour 100 invités. « J'ai joué le jeu. J'ai questionné la personne sur la taille de la cuisine, sur le type des produits à acheter... On m'a aussi envoyé de la documentation pour chauffer mes terrasses, car le nom de mon blog fait penser que je suis traiteur, donc que j'ai le matériel qui va avec ce métier. Je ne suis pas encore une professionnelle, mais je suis très tentée. J'ai vraiment envie de laisser libre cours à ce que j'aime profondément en me donnant du temps. »

Un jour viendra, sans aucun doute. En attendant, tapez « La cuisine de Monique » sur Google, et découvrez ses recettes. Souvent inspirées de l'Orient. Noël est passé. Il est encore temps de fêter les Rois. Car la gourmandise est de toute l'année. Ce n'est pas Monique qui nous contredira. ♦

1. Allusion au film d'Étienne Chatiliez (2001) dont le personnage central, un jeune homme de 28 ans prénommé Tanguy, habite toujours chez ses parents pour répondre au vœu de sa mère à sa naissance : « Tu es tellement mignon, si tu veux, tu pourras rester à la maison toute ta vie. »

2. Cf. ECA 317, p. 18. Internet : www.echangesinternationaux.org

3. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

4. Internet : www.legout.com

5. Adresse : www.traiteur-a-domicile.net

La vie par les racines

Au lycée Catherine-Labouré, à Paris, les élèves jouent au détective pour retrouver la trace de leurs ancêtres. Dans leur club de généalogie, les lycéens effectuent aussi des recherches sur commande, comme des professionnels. Un voyage à travers le temps qui leur permet de croiser les disciplines.

MARIE-CHRISTINE
JEANNIOT

Clémence, 16 ans, élève en première¹ au lycée technologique et professionnel Catherine-Labouré², à Paris, est membre de l'atelier « GénéaP'ose³ ». Elle vient de commencer son arbre généalogique. La lycéenne est déjà arrivée jusqu'à ses arrière-grands-parents. Mais voilà qu'elle bloque ! Il va lui falloir demander à ses grands-parents le nom de leurs propres grands-parents... Ainsi remonte-t-on, au lycée, le fil du temps, doucement et sérieusement. Au cours de ce premier exercice, il faut, en effet, accrocher



Consultation de la base. Liliane Frigola, l'enseignante qui a conçu un modèle de fiche généalogique pour le club, avec Laurène et Aubin.

une fiche généalogique individuelle pour chaque ascendant, avec le numéro correspondant à sa situation dans l'arbre.

Conçue par Liliane Frigola, professeur de secrétariat⁴, la fiche tient compte de ces documents qui marquent l'histoire de chaque vie : actes de naissance, de mariage, de décès. Pas question d'inventer des personnages : on suit pas à pas le cours des arrivées et des départs du grand bataillon des humains !

Sourire de Clémence et de ses camarades, elles aussi novices du club qu'elles suivent les après-midi, en atelier. Lucie, Clémence, Camille, Anne-Laure l'affirment : elles aiment ce travail qui s'apparente à une enquête de détective, met en jeu de réelles facultés d'organisation et de déduction, des connaissances historiques, ainsi que des compétences en matière d'informatique et d'écriture... « On se rend compte qu'on ne connaît pas grand-chose de sa famille ! » constate Lucie. « Motivées ! » elles le sont toutes les quatre. À l'image des autres membres du club

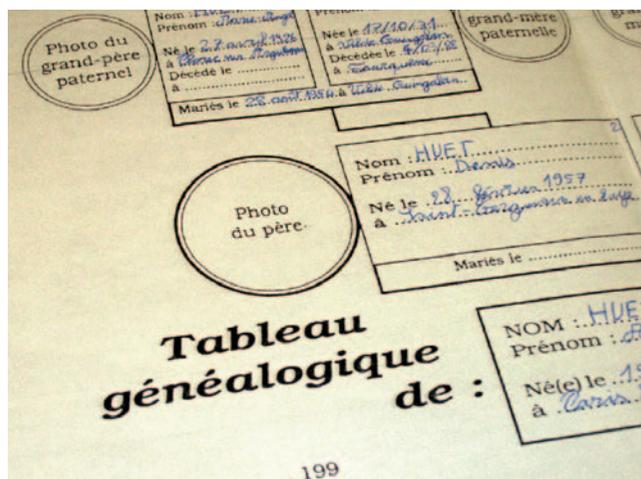
« GénéaP'ose » : Aubin, Tannina, Laurène, Cindy, adeptes des premiers jours ; Marc et Jessica, férus d'informatique ; Liliane Frigola et Monique Talec, enseignante d'histoire.

Noms de code

La bonne idée, c'est Corine Delormel, professeur de gestion, de droit, d'économie et de management, qui l'a eue, le jour où sa mère lui a demandé de la guider dans Paris pour faire... des recherches généalogiques ! « J'ai pensé que beaucoup d'autres personnes devaient avoir des problèmes pour mener leurs recherches et, après avoir rencontré l'animatrice des clubs de généalogie scolaires, Évelyne Duret⁵, j'ai proposé le projet au lycée. »

En effet, les objectifs du club sont le servi-

ce et l'entraide mutuelle, « ce qui correspond bien à notre établissement », souligne Corine Delormel. Par ailleurs, le club implique un travail sur des matières qui entrent dans la formation des élèves aux métiers du tertiaire : histoire-géographie (pour les recherches sur les lieux et les faits), français (pour la rédaction de textes), éducation civique, juridique et sociale (pour l'attitude citoyenne), mathématiques (pour les études démographiques et statistiques), management (pour la gestion de la structure juridique d'une association et le montage



de partenariats avec des interlocuteurs privés ou associatifs)..., sans oublier la pastorale puisqu'on cultive ici l'esprit d'entraide.

En ce mercredi 28 novembre 2007, Aubin, Laurène et Tannina, élèves de terminale bac pro, alors en stage, sont spécialement revenus



Photos : M.-C. Jeannot

Enseignantes et élèves. De gauche à droite : Corine Delormel, l'initiatrice du club, Liliane Frigola qui cultive sa passion de la généalogie ; Aubin, Tannina et Laurène, trois piliers du club ; Clémence devant son arbre.

au lycée pour continuer leur travail de généalogistes en herbe ! Et en parler. « *D'abord, c'est de la curiosité ; ensuite, cela devient un engagement !* » raconte Laurène qui semble animée d'une fougue qui lui ferait traverser les âges. « *J'avais envie de pratiquer la généalogie, le club m'a donné l'occasion de concrétiser* », ajouta-t-elle. Laurène, c'est Leno, son nom de code sur intranet. Tannina s'appelle Amazur. Aubin a choisi de se cacher derrière une histoire – « *La mort qui tue* ». Quant à Camille, c'est TC17. Rien de plus drôle que d'avancer masqué en s'inscrivant au club, pour ensuite faire tomber les voiles.

À Tours, lors du Congrès international de généalogie, le club du lycée a été sollicité par un professeur d'université québécois.

Laurène est remontée jusqu'en 1792, dans le Finistère : c'est la Bretagne paysanne qui a surgi, droite dans ses sabots. Aubin est lui aussi originaire de Bretagne – à laquelle il est toujours attaché – avec des croisements alsaciens et alpins : « *Ma famille maternelle est très intéressée par mes recherches et voudrait bien que je les lui fasse partager.* »

Tannina, elle, a découvert l'originalité de ses ancêtres, nés dans un village de Kabylie, en même temps que la sienne : « *Je suis la première de la lignée féminine à faire des études. J'espère qu'il y en aura d'autres après moi !* »

Cindy a fait le compte des femmes de sa famille et attrapé le vertige : elles sont 110 du côté de sa mère ! Pour éviter complications et conflits éventuels, elle se contente de glaner des informations auprès de sa grand-mère et cultive au club ses talents de secrétaire. Pour l'heure, elle rédige avec Liliane une réponse à l'une des multiples demandes⁶ venues de l'extérieur. Des demandes qui font l'admiration de Patricia Pichonnat, le nouveau chef d'établis-

sement : « *Adhérent du club généalogie de la Brie, je viens de lire votre offre de recherche⁷. Pourriez-vous [...]* » Cindy est donc allée aux archives départementales avec le club et a retrouvé la trace du Louis recherché, né en 1874 dans le huitième arrondissement parisien : « *J'ai trouvé son acte de naissance sur un négatif de film où les documents sont classés par dates et par arrondissements. Parfois, il y a plusieurs personnes du même nom... C'est bien de découvrir des écritures différentes, de faire des rapprochements d'informations. On ne voit pas le temps passer, on est complètement captivé par les recherches !* »

Pour gérer toutes les demandes et organiser les éléments de réponse, Corine Delormel a mis en place avec les élèves – dont certains ont travaillé avec elle pendant les vacances de la Toussaint – une base de données sur un logiciel. Aujourd'hui, Laurène prépare les enveloppes-réponses, Aubin organise le publipo- tage, Marc et Jessica, élèves de terminale STG « gestion des systèmes informatiques », futurs programmeurs, travaillent justement sur la base de données. Des données qui se compliquent et s'enrichissent au fil des semaines : après une journée passée à Tours, lors du Congrès international de généalogie, le club du lycée a été sollicité par un professeur d'université québécois. Ses étudiants engagés des recherches généalogiques et ont besoin, pour présenter leur thèse, de photos illustrant les lieux où sont nés leurs ancêtres.

Page d'histoire

D'autre part, dans le cadre du Projet Montcalm⁸, lancé par la Société généalogique canadienne française, la Fédération française de généalogie⁹ a demandé aux membres de « GénéaP'ose » de retrouver des traces de soldats partis de France au XVIII^e siècle par bataillons entiers pour se battre contre les Anglais lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Cette page d'histoire fera l'objet d'un livre commémoratif en 2009, année du 250^e anniversaire de la mort du marquis de Montcalm. Après un petit topo historique fait par Monique Talec pour éclairer un contexte

un peu brouillé dans les jeunes esprits français, les élèves vont partir en chasse...

« *Nous ne nous sommes pas rendu compte de la masse de travail que nous commençons à soulever !* » confie Corine que cette perspective semble dynamiser encore plus. Les voyages aux archives militaires de Vincennes, aux archives départementales et le surf sur internet ne l'arrêtent pas, ni elle ni les autres. « *Au moins, nous vivons une vraie transversalité. Et même les élèves qui ne tiennent pas à travailler sur leur propre généalogie sont parfaitement intégrés à notre club d'amateurs, ouvert à tous ceux qui veulent partager leurs connaissances. Le fait d'avoir des demandes et des sujets précis à travailler donne un fil conducteur intéressant, permet aux élèves de rester motivés, de se former en apprenant la rigueur d'un travail de recherche.* » Dernier bénéficiaire, d'un autre ordre : les jeunes se situent mieux dans un monde dont ils perçoivent davantage l'épaisseur : « *Aujourd'hui, on peut choisir sa voie, remarquent Tannina, Aubin et Laurène. Jusqu'en 1900, on voit que les hommes étaient "cultivateurs" et les femmes "ménagères". Toujours pareil. Nous, on peut avoir de vrais projets professionnels !* »

1. Sciences et technologies de la gestion (STG) « communication ».
2. Adresse : 29 rue Gassendi, 75014 Paris. Tél. : 01 43 22 02 62. Internet : www.catherinelaboure.fr - Les cours ne durent que 45 minutes. Le temps ainsi libéré permet de suivre des ateliers culturels (comme GénéaP'ose) ou de remédiation, à partir de 15 h 30.
3. Pour « Généalogie », « Parler », « oser », « savoir », « entreprendre ».
4. À la retraite depuis deux mois, elle est toujours partie prenante du club de généalogie qu'elle a contribué à créer il y a un an.
5. Auteur de *Guider les jeunes sur la piste de leurs ancêtres*, Autrement, 95 p., 10 €.
6. Le club en reçoit deux par semaine en moyenne, soit dix-huit depuis le début de l'année scolaire.
7. Cette offre gratuite a été publiée dans le journal de la Fédération française de généalogie.
8. On trouvera une présentation détaillée du « Projet Montcalm » à l'adresse : www.sgcfc.com/comm-montcalm-2007-11.php
9. Adresse : Tour Essor 93, 14 rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex. Tél. : 01 57 42 90 82. www.genefede.org - E-mail : ffg@genefede.org

Savoir +

➤ L'atelier généalogie du lycée Catherine-Labouré est ouvert un jour par semaine, de 13 h 15 à 14 heures, et sur les créneaux libérés de 15 h 30 à 17 h 15 pour les recherches aux Archives.

Se former au charisme des fondateurs

Des formations « maison » sont proposées aux personnels des établissements congréganistes, afin qu'ils découvrent et fassent vivre l'identité de leur tutelle. Exemple chez les Lasalliens.

VIRGINIE LERAY

En matière de formation, les congrégations se retrouvent confrontées à un triple impératif : en plus des dimensions pédagogique et éducative, les communautés de leurs établissements doivent aussi grandir dans la compréhension du message chrétien et de celui de leurs fondateurs respectifs. Pour ce faire, certaines ont élaboré une offre de formation prenant en compte leur esprit propre. C'est la mission de l'Institut de La Salle¹ (IDLS), organisme de formation des Lasalliens.

Sessions sur la dyslexie, la sanction, la relation entre éducateurs et parents, l'enseignement aux enfants des gens du voyage..., chacune des sept délégations régionales lasalliennes propose des stages de formation continue. Conçus comme complémentaires à l'offre de Formiris, ils sont redéfinis régulièrement et se renouvellent à plusieurs sources : « Suite aux orientations définies en 2006 par l'assemblée de frères et de laïcs pour la mission éducative lasallienne et à la volonté du frère Visiteur, Nicolas Capelle, de refondre notre dispositif de formation, nous repensons actuellement notre politique de formation pour les quatre ans à venir. Tout en structurant l'offre autour d'axes forts tels que le travail avec les jeunes en difficulté ou le pilotage des établissements, nous sommes attentifs aux besoins exprimés par les équipes. C'est pourquoi, des correspondants formation, présents dans chacune des délégations régionales, sont chargés de faire remonter les constats et les demandes du terrain », explique Bruno Lagniez, directeur de l'Institut de La Salle.

À côté de ces formations, ancrées dans les pratiques, l'Institut vient de rénover un parcours de réflexion sur la pédagogie éducative et spirituelle, pensée dans la tradition de la congrégation. Cet itinéraire de découverte du charisme lasallien, proposé à l'échelon national et régional, se fait en deux étapes. Tout d'abord, les personnels nouveaux consacrent deux journées de leur première

année d'exercice à découvrir le projet du réseau. « Il s'agit de développer une culture d'établissement. Il est donc intéressant d'y associer toutes les catégories de personnel, notamment celles que leurs fonctions tiennent un peu en retrait de la salle des professeurs », précise Bruno Lagniez.

Après quelques années d'ancienneté, un cycle annuel de cinq journées permet d'approfondir et de mettre la théorie en pratique. Chaque établissement envoie alors deux personnes se former, le binôme étant invité à monter un projet commun – mise en place d'études encadrées par des professeurs, d'ateliers pédagogiques, ou travail en interdisciplinarité : « Les stagiaires y apprennent à considérer les jeunes dans leurs dimensions spirituelle, personnelle, sociale et croyante », souligne Bruno Lagniez. Fil rouge de cette session, le travail en équipe et la communication inter-établissements, pour se rapprocher du fonctionnement originel de la communauté des Frères. Dans cette logique, rencontres et échanges de pratiques entre participants sont favorisés.

La formation relève davantage du domaine du sens que de la didactique ou de la pédagogie.

Pierre angulaire du dispositif, un cursus de dix sessions de deux jours sur deux ans, dispensé, au niveau national, par le Centre lasallien français² (CLF), s'adresse aux responsables, qu'ils soient chefs d'établissement, membres du conseil de direction, chargés d'animation pastorale ou cadres éducatifs. La formation relève davantage du domaine du sens que de la didactique ou de la pédagogie. Elle s'emploie à sensibiliser à la dimension internationale du réseau, fait réfléchir à l'articulation de sa pédagogie dans le cadre

de l'enseignement catholique et approfondit la tradition lasallienne, ses fondements, ses finalités. Il s'agit de coélaborer une culture commune, en phase avec les besoins éducatifs d'aujourd'hui. Au menu, notamment, la relecture des textes fondateurs : « Nous commençons par contextualiser ces écrits, c'est-à-dire par comprendre en quoi ils portent la marque de l'anthropologie du XVII^e siècle, pour ensuite en dégager le caractère atemporel et les principes moteurs du projet fondateur », détaille Bruno Lagniez. De nombreuses interventions – de frères, d'historiens ou de sociologues – jalonnent la formation qui doit amener les participants à mieux cerner l'identité de l'éducateur lasallien. Un stage d'observation d'une réussite éducative, dans un autre établissement que celui d'appartenance, accompagne cette réflexion.

Vivier

Enfin, comme un aboutissement de ce cheminement spirituel, une formation d'animateur réseau propose six sessions d'une semaine à Parménie, dans le Vercors, sur les traces du fondateur. Ils sont dix-huit, cette année, à suivre ce parcours de retraite et de méditation, à l'issue duquel ils intégreront le vivier d'une cinquantaine de personnes-ressources, amenées à intervenir dans les animations lasalliennes. Ils garantissent ainsi la pérennité et la cohérence du dispositif, alimenté également par de nombreuses réunions nationales, comme les universités d'automne ou les journées du premier degré prévues en mai 2008. Autant d'occasions de souder le réseau, d'en réaffirmer les valeurs et d'y diffuser une culture pédagogique commune. ♦

1. Adresse : 78 A rue de Sévres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 45 67 62 31.

E-mail : idls@lasalle-fec.org - Internet : www.lasalle-fec.org

2. Cette ancienne instance indépendante fait aujourd'hui partie du dispositif de formation de l'IDLS.

Ouverture et mutualisation

Depuis un an, l'Union des instituts de formation congréganistes (Unifoc) regroupe l'essentiel des centres de formation congréganistes missionnés par l'enseignement catholique. L'association vise à accroître la visibilité et la reconnaissance du savoir-faire de leurs réseaux. « L'échange de pratiques et la réflexion commune menée autour de la nouvelle charte de formation sont très profitables et devraient déboucher sur une mutualisation de nos moyens au bénéfice, notamment, des congrégations les plus petites », résume Marie-Thérèse Michel, la présidente. Le 15 juin dernier, l'Unifoc a ainsi réuni quelque 80 délégués de tutelle et représentants des congrégations au sein de Formiris.

Sans perdre leur identité spécifique, les congrégations tendent donc vers l'ouverture. Un mouvement encouragé par l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Urcec, cf. ci-dessous) qui va lancer une enquête recensant les besoins de formation des réseaux. Parmi les moteurs de l'Unifoc, les Jésuites, les Salésiens et les Ursulines ont déjà ouvert certaines de leurs formations plus généralistes à un public extérieur à leur tutelle, « dans un souci d'efficacité et de complémentarité, mais certainement pas avec une volonté d'enrôlement ni de concurrence », insiste Philippe Mayté, directeur du centre Angèle-Merici. Outre les Lasalliens (notes 1, p. 36, et * ci-contre), voici les membres de l'Unifoc :

● **Vincentiens**

VAREF, 67 rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél.: 01 42 22 90 58.
E-mail : VAREF@aliceadsl.fr

● **Assomption France**

37 rue du Commandant-Bret, 06400 Cannes. Tél. : 04 97 06 66 70 ou 01 47 20 90 98. E-mail : sr-anne@assomption-france.org ou contact@assomption-france.org

● **Notre-Dame-de-Sion**

Association éducative Notre-Dame-de-Sion, 60 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, bât. 13, Résidence « Le Jardin », 59700 Marcq-en-Barœul. Tél. : 03 28 33 87 72. E-mail : chantal.pelicier@wanadoo.fr

● **Sœurs de la Charité de Nevers**

Unarec Nevers Formation, 3 impasse de la Garenne, 34090 Montpellier. Tél. : 09 63 28 26 43. E-mail : tutelle.nevers@wanadoo.fr

● **Fédération Saint-Joseph**

Association Saint-Joseph, 29 rue de Dantzig, 75015 Paris. Tél.: 01 48 28 84 28. E-mail : stjoseph.dantzig@wanadoo.fr

● **Frères Maristes**

Groupement syndical des éducateurs et enseignants maristes, Notre-Dame-de-l'Hermitage, B. P. 9 - 42405 Saint-Chamond Cedex. Tél. : 04 77 22 76 76. E-mail : mmorel@maristes.net

● **Frères de Ploërmel**

Institut mennaisien de formation, 1 boulevard Foch, 56800 Ploërmel. Tél. : 02 97 74 08 17. E-mail : michelguymarch@yahoo.fr

● **Marianistes**

SEMAFOR, 5 rue Maurice-Labrousse, 92160 Antony. Tél. : 01 55 43 10 20/28. E-mail : semafor2@orange.fr ou provincialmarianiste@orange.fr

● **Jésuites**

Centre d'études pédagogiques, 14 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 53 63 80 90. E-mail : cep.paris@wanadoo.fr - Internet : www.reseaucep.net

● **Salésiens**

Centre Jean-Bosco, 14 rue Roger-Radisson, 69005 Lyon. Tél. : 04 78 25 40 90. E-mail : centre-jean-bosco@wanadoo.fr ou dominique.fily@wanadoo.fr - Internet : www.centrejeanbosco.com

● **Ursulines**

Centre Angèle-Merici, 42 avenue de l'Interne-Jacques-Loëb, 64115 Bayonne Cedex. Tél. : 05 59 31 01 54. E-mail : centre.merici@modulonet.fr ou dircam@modulonet.fr - Internet : www.centre-merici.org



L'Urcec représente les 130 congrégations présentes en France.
Adresse : 10 rue Jean-Bart 75006 Paris Tél. : 01 45 48 65 38.



© V. Leary

Nathalie Tretiakow, directrice de centre de formation

La lettre de mission qui a installé, en cette rentrée, Nathalie Tretiakow, à la tête du CFP Emmanuel-Mounier*, l'invitait à suivre la formation du Centre lasallien français pour y approfondir le message du fondateur. « Je fais déjà partie du réseau, mais ce parcours va m'aider à mieux le comprendre. Cela contribue à construire une culture commune », déclare Nathalie Tretiakow, enthousiasmée par les débuts de sa formation, où elle côtoie des chefs d'établissement, des cadres éducatifs et des responsables de pastorale.

Pour commencer, les stagiaires sont amenés à s'interroger sur la présence et les spécificités du réseau, à la lumière des mutations de la société. Comme pour mieux arrimer les valeurs de la congrégation au XXI^e siècle : « À l'heure où l'indifférence, voire le scepticisme questionnent la foi religieuse, où la crise des vocations touche de plein fouet la congrégation devenue vieillissante, les Frères se battent pour que leur spiritualité continue à se développer et reste actuelle. Pour cela, ils veulent donner à chacun les moyens de vivre cette spiritualité à sa mesure. Cela dénote une grande ouverture d'esprit. » Et pour preuve, frères et laïcs animent la formation de concert.

« On se sent soutenu et accompagné sans être contraint. Le conseil du frère Jean-François Morlier – tendre « vers l'unité mais pas l'uniformité » – m'a d'ailleurs interpellée, en ce qu'il répond à une question que je me posais sur ma

mission d'Église : comment la formation du CFP peut-elle permettre la participation explicite de tous au projet de l'enseignement catholique, tout en respectant les différences de chacun ? »

Nathalie Tretiakow a déjà trouvé des pistes pour renouveler et diversifier les moyens d'inscrire dans le réseau les futurs enseignants dont elle a la charge. Elle entend, par exemple, poursuivre le travail initié autour de l'interculturalité, en favorisant les échanges entre les étudiants du CFP et les jeunes volontaires lasalliens mexicains en séjour de formation à la maison mère. Elle souhaite aussi valoriser les actions humanitaires menées par l'association du CFP, « ABC Partage », en lien avec la communauté basée au Togo. Afin qu'elles soient conduites avec la claire conscience de se mettre au service des plus démunis.

Enfin, pour suivre le précepte de saint Jean-Baptiste de « travailler ensemble et par association », elle compte « accentuer encore le dispositif de mutualisation mis en place chez nos enseignants en formation. En petits groupes, ils échangent sur leurs pratiques et restent en contact pendant leurs stages via internet. Ainsi, ils cultivent la solidarité et apprennent dans la perspective de partager leur expérience ». **VL**

* Adresse : 78 A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 56 58 53 20. Internet : www.cfmounier.net
Sous tutelle des Frères des écoles chrétiennes, le Centre de formation pédagogique Emmanuel-Mounier travaille en lien avec la direction diocésaine de Paris.

Comment relier éco

Les élèves de terminale du lycée parisien Charles-de-Foucauld ont écouté le frère Jacques Arnould traiter du thème de l'environnement, dans le cadre de la pastorale. Dans son discours, ils ont trouvé des clés pour réfléchir à la responsabilité, à l'éducation, voire au sens de leur vie.

La pastorale en terminale, à l'âge des rébellions et des contestations, ne va pas forcément de soi. Surtout dans un lycée comme Charles-de-Foucauld¹, à Paris, au public hétéroclite, où les catholiques pratiquants sont ultraminoritaires. Les jeunes n'y ont pas forcément de culture religieuse, et le discours autour des valeurs chrétiennes génère parfois des crispations. Conscient de la nature de son établissement, le directeur, Jean-Marc Fallone, attache d'autant plus d'importance à sa proposition pastorale : « Nous devons l'adapter à nos jeunes, en prenant comme support de réflexion des thèmes qui suscitent leur intérêt. Pour autant, nous tenons à afficher ouvertement l'articulation avec le message évangélique. On peut susciter la polémique, comme l'an dernier lorsque nous avons traité de bioéthique, mais cela a le mérite d'ouvrir ces jeunes à autre chose, de lancer le débat. »

Dans la pratique, l'identité chrétienne de l'établissement se décline aussi, et même en premier lieu, à travers une certaine qualité d'accueil et d'écoute, une relation privilégiée, entretenue avec chaque jeune. Jean-Marc Fallone en veut pour preuve « la politique de la porte ouverte » pratiquée pour tous les bureaux, à



Pendant la conférence. Le frère Jacques Arnould (assis) et Silvio Guerra, le directeur adjoint du lycée Charles-de-Foucauld.

Adil : Je trouve que l'intervenant a donné trop d'arguments religieux, au détriment du point de vue scientifique. D'ailleurs, il disait toujours « Je crois, je crois », au lieu de nous expliquer des phénomènes physiques, preuves à l'appui.

Sabrina : C'est un peu logique, car le but de la conférence était de mettre en relation la religion et l'écologie. D'ailleurs, j'ai bien compris maintenant la différence

entre les deux domaines. Comme Jacques Arnould l'a dit, « on ne croit pas à la science, on l'applique ». La science explique le comment des choses alors que la religion répond au pourquoi.

Samy : Le chercheur se base sur des démonstrations, des réalités indiscutables. Mais la science a aussi ses limites : elle n'explique pas tout.

Cinthia : Il n'empêche que science et religion traitent parfois des mêmes choses et tirent des conclusions différentes : par exemple, la Bible remet en cause la théorie de l'évolution*. Je regrette que cette question n'ait pas été abordée.

Adil : Moi, j'aurais aimé qu'on m'explique l'évolution parce que j'ai du mal à adhérer à cette théorie. Si l'homme descend du singe, pourquoi y a-t-il encore des singes ? Pourquoi n'y a-t-il pas de nouvelles évolutions ? Et puis que deviennent l'histoire de la création du monde en sept jours, Adam et Ève, etc. ?

Stevens : Avec nos connaissances actuelles, les progrès scientifiques, on ne peut plus prendre les écrits religieux au pied de la lettre. Ça devient de plus en plus difficile de croire en Dieu...



Cinthia, Samy et Sabrina

Yannis : Moi, j'ai retenu qu'il n'y a pas à choisir entre le religieux et le scientifique. Chacun a sa vérité. Mais j'ai trouvé aussi que l'intervenant parlait trop de ses valeurs chrétiennes, alors que, moi-même croyant, je considère que la religion doit rester dans le domaine du privé.

Samy : Ce qui est un peu déstabilisant, c'est qu'on pensait trouver des réponses, des recettes pour sauver la planète. Et, en fait, Jacques Arnould nous a plutôt apporté de nouvelles questions.

Adil : Il nous a aussi appris des choses, comme l'histoire de cette fusée américaine** qui a explosé parce que la mise à feu a été décidée en dépit des règles de sécurité.

Yannis : J'espérais qu'on m'expliquerait aussi l'effet de serre en détail, par exemple, en faisant le tri entre les solutions valables et les autres. On entend tellement de choses...

Stevens : En fait, il n'a fait que survoler les exemples qui auraient pu nous sensibiliser à de meilleures pratiques pour l'environnement, dans notre quotidien. Finalement, j'ai eu davantage l'impression d'entrer dans un débat lorsqu'on a pré-

commencer par ceux de la direction. D'autre part, sans assistant de pastorale scolaire, mais avec une religieuse bénévole, l'aumônier du lycée et l'implication d'une partie de l'équipe pédagogique,

chaque lycéen trouve à nourrir sa réflexion spirituelle. Si les élèves de seconde bénéficient d'une heure de cours hebdomadaire spécifique, les plus âgés se voient proposer un itinéraire de confé-

Écologie et Création ?

paré la conférence en cours. On a listé tous les mots, toutes les idées que nous évoquaient les thèmes de l'écologie et de la Création. Les profs nous ont fait lire des documents. On a échangé nos points de vue...

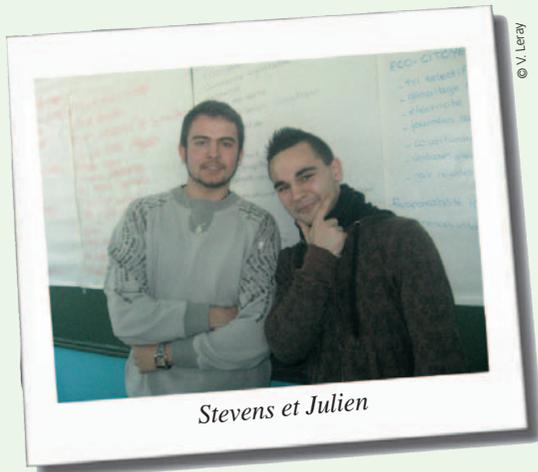
Sabrina : En tout, on a bien consacré deux heures de cours à cela. Plus une heure pour reformuler nos questions...

Julien : Parmi nos questions, il a abordé l'hypothèse de la fuite sur une autre planète. C'est impossible, vu la distance à parcourir et le nombre de personnes à emmener.

La conclusion est qu'il faut se préoccuper de cette planète. Qu'il n'y a qu'Une Terre. Ça fait prendre conscience qu'il faut se soucier d'écologie..., que c'est urgent.

Yannis : Au contraire, préparer la conférence m'a plutôt rassuré. J'ai découvert que de petits gestes aident à changer les choses, comme éteindre sa télé plutôt que de la laisser en veille, utiliser un verre à dents plutôt que de laisser couler l'eau du robinet. Si tout le monde y met un peu du sien, on s'en sortira. Sinon, ce sera le destin.

Adil : Moi, j'aimerais bien faire quelque



Stevens et Julien

chose, car ça ne sert à rien d'agir tout seul.

Samy : C'est comme le vote : il faut participer au processus démocratique si on veut avoir le droit de critiquer le gouvernement en place.

Yannis : En plus, c'est quelque chose que tu fais pour toi. Pour te sentir utile.

Cinthia : Ou alors, sois comme Sartre qui pense que ce qu'un individu fait engage l'humanité tout entière...

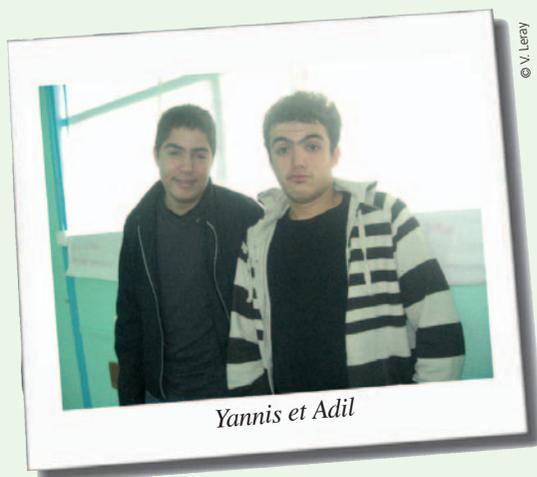
Samy : Et puis, en agissant à ton niveau, tu donnes l'exemple à tes frères, à tes amis, et plus tard à tes enfants.

Stevens : Maintenant qu'on a eu le point de vue religieux, on pourrait peut-être faire intervenir d'autres associations pour aborder les solutions concrètes pour sauver la planète...

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE LERAY

* La théorie de l'évolution est admise par l'Église (cf. *Documents épiscopat* n° 7 : « Le créationnisme entre convictions religieuses et données scientifiques »). Les deux récits de la Création qui figurent dans la Genèse et qui ne concordent pas nous indiquent par eux-mêmes qu'ils ne sont pas à prendre à la lettre. Leur visée est bien de nous dire le pourquoi de la Création et non le comment.

** Le 28 janvier 1986, l'explosion de la navette spatiale américaine *Challenger*, 73 secondes après son décollage, causait la mort de ses sept astronautes et ouvrait une polémique sur le respect des normes de sécurité.



Yannis et Adil

rences et de visites autour d'un thème. Cette année, les classes de première travaillent sur le « don de soi », avec des intervenants d'ATD Quart-Monde, du CCFD², de l'Acat³ ou du Secours catho-

lique. La venue de Jacques Arnould⁴, religieux dominicain travaillant au Centre national d'études spatiales, a amorcé, par ailleurs, l'exploration de la thématique « Écologie et Création » pour les élèves de

terminale. Le sujet avait été préparé en amont avec des professeurs de philosophie, de sciences économiques et sociales, d'histoire-géographie et la documentaliste, débats, lectures et définitions à l'appui.

« Avec ce thème, nous cherchons à dépasser à la fois le simple discours culpabilisant et une couverture médiatique alarmiste, surabondante et superficielle. Il permet d'amorcer une réflexion plus profonde sur la responsabilité, l'éducation, la surconsommation actuelle, les inégalités Nord-Sud », détaille Silvio Guerra, le directeur adjoint. Le but ultime de ces interrogations sur la nature et la relation que nous entretenons avec elle serait d'amener à un questionnement sur le sens de la vie : « Cela rejoint la demande, faite par le pape Benoît XVI aux éducateurs à Ratisbonne : faire prendre conscience aux jeunes d'où ils viennent et où ils vont », complète Silvio Guerra.

Bien sûr, pendant cette première conférence, peu de jeunes se sont aventurés sur le terrain théologique ou métaphysique. Juste après, ils ont insisté sur leur frustration d'avoir manqué de réponses scientifiques, de savoirs concrets sur l'écologie... comme pour éluder les questions plus profondes. Néanmoins, à travers leurs remarques ont surgi çà et là un début de critique de l'individualisme forcené de nos sociétés, ou une remarque sur la nécessité de remettre la Nature et l'Homme au cœur de l'économie. Si durant son intervention, le frère Jacques Arnould a essuyé un feu nourri de questions dubitatives sur sa légitimité en tant que religieux et scientifique, la grande majorité des jeunes semble avoir compris comment ces casquettes sont finalement conciliables. Son discours, appuyé sur l'exemple des comités d'éthique, a porté : « La science n'explique pas tout. C'est à l'homme de donner un sens à cette part de mystère. De même que les démonstrations des chercheurs ne sont rien tant qu'il n'a pas été décidé des applications qu'on en tirerait. Il faut y ajouter ensuite du sens, de la passion..., de la foi. »

Nul doute que tout cela servira de point de départ à une réflexion plus riche. Surtout que l'année n'est pas terminée. Débriefing de la conférence, venue de nouveaux intervenants, sensibilisation des autres classes par les élèves de terminale et visite de l'observatoire astronomique de Buthiers, en Seine-et-Marne, sont d'ores et déjà à l'étude. Pourquoi ne pas se lancer aussi dans le tri sélectif ? Les équipes de Charles-de-Foucauld sont ouvertes à toutes les propositions... tant que l'engagement concret se met au service d'une réflexion plus profonde.

VL

1. Adresse : 5 rue de la Madone, 75018 Paris. Tél. : 01 46 07 72 59. Internet : www.lyceecharlesdefoucauld.com

2. Comité catholique contre la faim et pour le développement.

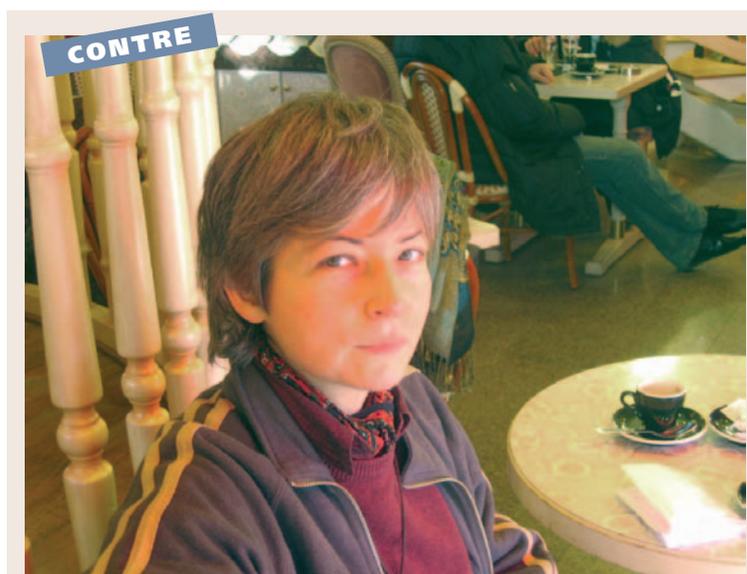
3. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.

4. Jacques Arnould, religieux dominicain, travaille au Centre national d'études spatiales (Cnes) comme chargé de mission sur la dimension éthique, sociale et culturelle des activités spatiales. Il a reçu le prix La Bruyère 2004, pour son ouvrage *Les moustaches du diable* (Cerf, 2003, 224 p., 21 €).

L'Art contemporain, po



La polémique fait rage dans le milieu artistique français. Objet du délit : l'Art contemporain¹. Alors que les musées qui lui sont consacrés se multiplient avec des parcours pour les élèves², les enseignants doivent se faire une opinion. Pour les y aider, voici deux points de vue recueillis par Sylvie Horguelin : l'un critique de l'historienne de l'art Christine Sourgins, l'autre enthousiaste du théologien Jérôme Alexandre.



Christine Sourgins a remporté le 4 octobre dernier le prix Humanisme chrétien³ pour *Les mirages de l'Art contemporain*⁴. Elle entend démontrer dans cet ouvrage que cet art, en privilégiant le parti pris de la transgression et de la dérision, attaque l'humanité même de l'homme.

Pourquoi avoir écrit un livre pour fustiger ce que vous appelez l'AC ?

Christine Sourgins : Pour mettre des mots sur un malaise. J'en avais assez de voir mes amis revenir déprimés des expositions d'AC. J'ai voulu leur fournir un manuel de survie.

Comment définissez-vous l'Art contemporain ?

C. S. : Tout peut être qualifié d'AC : un combat de boxe (performance de Franck et Olivier Turpin en 1999) ou une entreprise que l'on lance (Fabrice Hyber)! Cette ouverture donne une impression de liberté et de dynamisme. En réalité, l'AC promeut une vision de l'art très

étroite que le philosophe Christian Ruby définit comme « *ce qui lutte contre ce qui est* ». Ces artistes veulent opérer « *une vidange généralisée des valeurs* », pour reprendre l'expression de Jean Clair, d'où son caractère transgressif. Mais attention, cet art médiatisé et soutenu par l'État n'est pas celui de tous nos contemporains, comme il le prétend. Parallèlement, il existe ce que l'artiste Aude de Kerros qualifie d'« *art caché*⁵ » : des peintres, sculpteurs, graveurs... qui continuent à travailler autrement dans la solitude de leur atelier.

Comment les différencier ?

C. S. : L'AC trouve sa source chez



Jérôme Alexandre a longtemps travaillé au ministère de la Culture avant de se consacrer à la théologie*. Il est intervenu, lors des dernières conférences de Carême à Notre-Dame de Paris, sur le thème de l'art et la vérité**. Le théologien défend avec vigueur l'Art contemporain.

Votre définition de l'Art contemporain ?

Jérôme Alexandre : Pour moi, il désigne le fait des artistes qui sont nos contemporains et font une œuvre personnelle. Il s'agit en fait de la création depuis les années 60-70. Le tournant est pris notamment avec Andy Warhol qui porte au niveau artistique, de manière pionnière, les images de la consommation. C'est le grand repère. Il y en a d'autres...

L'Art contemporain ne doit-il pas beaucoup à Marcel Duchamp ?

J. A. : Marcel Duchamp est, en effet, un précurseur. Il fut l'un des premiers à croiser les disciplines. La peinture, la photo, le film, les objets, voire le corps, sont pour lui autant de supports artistiques. Mais la réf

rence à Marcel Duchamp sert souvent à reprocher à l'Art contemporain d'avoir quitté l'ordre du sensible au profit d'une production intellectuelle. Les œuvres ne seraient plus que la traduction d'idées saugrenues et provocantes. Or ce n'est qu'une tendance ! Évitions de réduire l'Art contemporain à des expériences qui ont été menées sur les limites de l'art dans les années 60-70, avec tous les excès que cela a engendrés.

Pourtant les œuvres contemporaines exposées ne rencontrent pas toujours leur public...

J. A. : Si loin que l'on remonte dans l'histoire de l'art, la plupart des œuvres ont été difficiles à comprendre. Une visite au Louvre avec

ur ou contre ?

Marcel Duchamp (1887-1968), l'inventeur du « ready-made » : un objet utilitaire détourné de sa fonction et devenu œuvre d'art par la volonté de l'artiste. En 1917, Duchamp prend une pissotière qu'il baptise *Fontaine*. C'est ce concept qui explique le côté attrape-tout de l'art contemporain. Tout peut être « ready-madisé » ! Avec son urinoir, Duchamp a ouvert la boîte de Pandore, la transgression n'a aujourd'hui plus de limites. Je pense à une œuvre du Chinois Zhu Yu : trois photos sur lesquelles on voit un homme manger un fœtus humain (reproduites dans la revue *Art Press* en 2001). C'est insoutenable. Ou encore à un camp de concentration en Lego qui fut exposé au musée du Jeu de Paume, œuvre de 1996 du Polonais Zbigniew Libera.

Comment en est-on arrivé là ?

C. S. : Toutes les tendances artistiques sont nées avant 1914 : expressionnisme, abstraction... et cet art conceptuel dont se nourrit le contemporain. Il représentait un courant minoritaire tant que l'Art moderne a prévalu. Ce n'est que dans les années 60, qu'est apparue la différence entre les « modernes » et les « contemporains ». Les premiers privilégient des œuvres qui sont l'objet d'une création, les deuxièmes des œuvres qui sont l'objet d'une déclaration (l'artiste duchampien « baptise » un objet ou un groupe d'objets « œuvre d'art »).

Peut-on classer tous les artistes dans une catégorie ou une autre ?

C. S. : Non, bien sûr, car entre les œuvres gratuitement provocatrices et celles qui manifestent une présence, il existe toutes les nuances possibles. C'est à chacun de juger... Ainsi, j'ai vu en 2005 au Centre Georges-

Pompidou, une œuvre de l'Irlandais Malachi Farrell, à l'exposition *Dionysiac*, qui traduit un vrai travail formel allié à une fonction critique. On y voit des machines à coudre marcher de manière folle dans un atelier de confection. Elles expriment parfaitement la robotisation de l'homme.

Comment les enseignants peuvent-ils se forger une opinion ?

C. S. : Il leur faut réfléchir, se documenter et s'informer aussi auprès des dissidents pour avoir tous les points de vue. Des livres, des sites et des blogs existent en dehors des circuits officiels⁶. Et puis, avant de conduire des élèves dans une exposition, il faut aller voir par soi-même. Est-il bon, par exemple, de les faire jouer avec de la nourriture pour appréhender l'œuvre de Michel Blazy qui expose des oranges pourries, comme cela a été proposé ? Il s'agit là encore d'une transgression car la nourriture, vitale, n'est pas un jeu. Mais on a le droit de dire « non ».

1. Suite à la pétition « L'art c'est la vie ! » (dénonçant la politique de l'État pour les arts plastiques), signée par de nombreux artistes en mai 2007, défenseurs et détracteurs de l'Art contemporain se sont rencontrés à Paris, le 28 novembre dernier, lors d'un débat public, organisé par la revue *Art Absolument* (en collaboration avec *France Culture* et *Libération*).

2. Voir la récente ouverture du MAC/VAL à Vitry-sur-Seine (cf. *ECA* 315, p. 53).

3. Décerné par l'Académie d'éducation et d'études sociales qui récompense un « ouvrage [...] répondant aux valeurs de tradition sociale et d'humanisme chrétien ». Internet : www.aes-France.org

4. La Table ronde, 260 p., 20 €.

5. Aude de Kerros, *L'art caché - les dissidents de l'art contemporain*, Eyrolles, 2007, 288 p., 24 €.

6. Lire : Jean Clair, *De Immundo*, 2004, Gallilée, 104 p., 21 €. Consulter le site géré depuis huit ans par la peintre Marie Sallantin (www.face-art-paris.org : association, lieu de débat et salon virtuel de peinture) et deux blogs lancés par des artistes, Lydie Van Den Bussche (<http://mda2008.blogspot.com>) et Carla Van der Rohe (<http://carla-van-der-rohe.blogspot.com>).

un spécialiste nous fait vite découvrir qu'on ne sait pas lire un tableau. Si l'on se contente, devant une toile de Cézanne, de voir trois pommes dans un compotier, on aura perçu une part infime du tableau. Apprécier l'art demande de s'y intéresser en allant plus loin que les goûts et les couleurs. Évidemment, cela paraît plus simple avec les œuvres du passé car le temps a fait le tri entre les artistes. Pour le contemporain, il nous faut discerner par nous-mêmes. Et aller voir, sans préjugés, les collections, celles de Beaubourg par exemple, qui ne cessent de s'enrichir. Souvent, les artistes qui restent dans la dérision ne sont pas bons. Les meilleurs affirment leur univers, ils inventent, ils créent. L'art intéressant n'est pas contre, il est pour.

Comment entrer dans cet univers codé ?

J. A. : L'apprentissage est long car il est nécessaire d'avoir une culture de base. Il ne faut pas hésiter à lire les documents pédagogiques proposés dans les musées et les expositions. On trouve désormais dans les salles des textes qui resituent les démarches et les œuvres, sans lesquels on peut se sentir perdu. Petit à petit, on prend conscience de ses propres préférences : par exemple l'esthétique présente jusque dans le design, ou encore les artistes qui parlent de leur vie intime et évoquent leur univers intérieur.

Comment l'art contemporain a-t-il évolué ces dernières années ?

J. A. : On assiste à un retour de l'émotion et du pathétique, avec des artistes comme Christian Boltanski ou Annette Messager, et de nombreux autres plus jeunes. Les années 80 ont aussi confirmé l'élargissement des supports à tout ce que la technologie permet : le film, la vidéo, le numérique...

La peinture est-elle dépassée ?

J. A. : Pas du tout ! Un exemple parmi d'autres : Peter Doig, né en 1959, est un artiste anglais qui peint. Il est reconnu par les plus grands critiques et ses œuvres sont parmi les plus chères au monde. Sa thématique est liée à son univers intérieur qui peut toucher ou pas. J'apprécie

sa grande singularité. Il est très doué.

Beaucoup d'œuvres contemporaines choquent par leur crudité...

J. A. : Avez-vous regardé le bœuf écorché suspendu à un crochet de Rembrandt ? Des morceaux de cadavres représentés par Géricault ? Chez Soutine ou Bacon, il y a des tableaux insupportables. Et que penser de *L'Origine du monde* de Courbet ? Ses femmes nues enlacées avaient aussi fait scandale à son époque, mais quand la postérité décide qu'un artiste est génial, on le regarde autrement. Il faut garder cela en mémoire pour l'Art contemporain. L'artiste autrichien Arnulf Rainer a produit, à partir de photos, des figures marquées par la violence, des corps torturés, des christes ensanglantés. Est-ce un fou, un iconoclaste qui a voulu tuer l'art ? Ou prolonge-t-il Dürer et Grünewald ? Se moque-t-il du Christ ou l'honore-t-il ?

Sentez-vous cette quête d'absolu dans l'art aujourd'hui ?

J. A. : Mais oui ! Dégagé de tous les académismes, de toute volonté illustrative, que peut faire l'art sinon atteindre ce qu'il y a de plus singulier en l'homme ? Du coup, il est de plain-pied avec le religieux. Depuis les années 60, tous les grands artistes ont été intéressés par la question mystique. On voit revenir de grands thèmes chrétiens – le corps, la souffrance, le dénuement, le dépassement de soi – qui sont revisités.

Un théologien qui s'intéresse à l'Art contemporain, c'est original ?

J. A. : Artistes et théologiens sont faits pour se rencontrer car ils passent leur vie à chercher l'invisible, eux-mêmes, Dieu. La quête religieuse, mystique, théologique est proche de la vocation artistique. C'est un appel dans les deux cas à aller à l'essentiel, à dépasser les limites. Je soutiens un christianisme qui dérange, c'est pourquoi je me sens en connivence avec les artistes d'aujourd'hui.

* Il vient de publier : *Je crois à la résurrection de la chair*, Parole et Silence, 2007, 275 p., 26 €.

** Collectif, *Qu'est-ce que la vérité ? - conférences Notre-Dame de Paris, Carême 2007*, Parole et Silence, 175 p., 18 €.

Au service de l'Église et de la

Le 17 octobre 2007, le père Hugues Derycke s'est rendu à l'université du Latran, à Rome, pour présenter la contribution du Sgrec à l'*International Handbook of Catholic Education*, intitulée « L'enseignement catholique en France : au service de l'Église et de la société ».

The *International Handbook of Catholic Education*¹ est le premier annuaire international des enseignements catholiques présentés par continents et par pays. Il constitue un véritable guide qui situe les défis spécifiques à relever dans chaque pays.

Dans ses trois parties, le texte du père Hugues Derycke² situe l'enseignement catholique français dans ses rapports avec l'État, dans ses liens avec l'Église de France et dans les actions qu'il doit développer ou entreprendre. Nous vous offrons dans les deux pages de cet article quelques passages qui vous inviteront sans doute à une lecture plus approfondie.

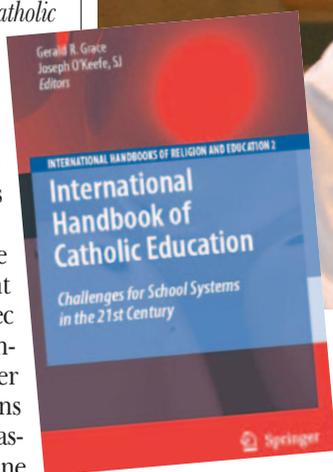
Principe de laïcité et principe d'Éducation nationale

« De manière surprenante, la France dispose d'un des plus importants enseignements catholiques du monde. En effet, sur 10 millions d'élèves scolarisés en France, plus de 2 millions le sont dans les 8 500 établissements catholiques d'enseignement. [...] »

« Plus de 140 000 enseignants et près de 50 000 salariés non enseignants sont au service de ces élèves. Mais plus surprenant pour un observateur étranger, la plupart des 140 000 enseignants sont directement payés par le ministère de l'Éducation nationale selon un statut original "d'agent contractuel de l'État" qui est un statut différent de celui des fonctionnaires, mais qui en fait des salariés de la puissance publique sous la responsabilité d'un chef d'établissement qui, dans bien des cas, relève d'un statut privé. Cette situation qui peut paraître paradoxale dans la France actuelle, connue et repérée pour mettre en œuvre avec une réelle rigueur le prin-



© G. du Retail



Hugues Derycke

Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique de 2003 à 2006

cipe de laïcité, est le résultat d'une longue querelle historique entre les deux écoles : l'école publique et l'école libre catholique [...]. »

Pour comprendre cette situation, il faut faire appel à l'histoire de la France : « Quels que soient les régimes politiques qui l'ont gouvernée : royauté, république, empire et de nouveau république, la France se caractérise par une cohérence étroite entre la nation qui est une et l'État qui a été pensé comme une force centralisatrice dont la fonction est de maintenir l'unité nationale. [...] »

« L'école, d'abord pensée dans le cadre de l'instruction publique, puis dans celui de l'Éducation nationale, a pour vocation de forger l'âme de la nation. Il s'agit d'éveiller la conscience de chaque citoyen au sentiment d'appartenance à la nation. L'école éduque à la nation qui est une et indivisible. Elle fut le lieu où les langues locales ont perdu de leur importance au profit d'une langue homogène : le français classique et sa culture. Le principe d'Éducation nationale apparaît directement associé à la devise républicaine : "Liberté, Égalité, Fraternité." »

« La France moderne est héritière de ce principe de centralisation. Elle pense et met en

œuvre son unité grâce à un système d'Éducation nationale qui promeut l'égalité des chances pour tous et qui a pour mission de donner à chacun le plus large accès à la culture. Mais cette ambition a un prix. Elle conduit à un système lourd et gigantesque. [...] »

« Dans la perspective du cadre européen, la France met en œuvre depuis plusieurs années une politique de décentralisation qui réhabilite les collectivités locales et territoriales et redonne une certaine autonomie aux régions. Mais, à l'heure actuelle, cette politique ne s'applique pas ou très peu à l'Éducation nationale. »

Le père Hugues Derycke indique ensuite que « ce qu'on appelle la guerre scolaire, c'est d'abord, au XIX^e siècle, un conflit entre l'État et les religions et, très précisément, le catholicisme ». [...] »

« Pour les républicains, héritiers des révolutionnaires, il fallait libérer le citoyen de l'emprise de l'Église et créer l'école publique en chassant hors de France les congrégations religieuses et spécialement les congrégations enseignantes. L'Éducation nationale devait être une réalité uniforme. [...] »

« En 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État mit de fait un terme aux expressions les

société

plus radicales des deux camps. Aujourd'hui, plus d'un siècle plus tard, elle est perçue comme une loi d'apaisement. Mais il fallut que, discrètement mais réellement, le Saint-Siège fasse pression sur la hiérarchie de l'Église de France pour qu'elle reconnaisse la république comme un authentique régime démocratique et légitime et, d'autre part, il fallut que l'État accepte de mettre en œuvre le principe de liberté, cher aux républicains, dans le cadre du choix de l'école. [...]

« Quand, en 1958, le général de Gaulle arrive de nouveau au pouvoir et crée la V^e République, il éprouve le besoin de raffermir l'unité nationale autour de sa personne. [...]

« Le 31 décembre 1959, le gouvernement français met fin à la guerre scolaire par une loi du Premier ministre : Michel Debré. [...] désormais, les établissements libres, à savoir le plus souvent catholiques, peuvent choisir d'être associés au service public grâce à un contrat dit "contrat d'association". Ce fut un succès, parce qu'il fallait faire face à la massification des études du fait de l'arrivée en âge scolaire des nombreux enfants nés après la Seconde Guerre mondiale et de la volonté d'allonger de 14 à 16 ans l'âge de la scolarité. Ce fut un succès car l'Église catholique n'avait pas les moyens de payer les enseignants laïcs qui, de plus en plus, remplaçaient les religieux, les religieuses et les prêtres.

« La compétition entre les deux écoles se déplacera alors sensiblement de l'idéologie (même si elle perdure encore ici ou là) vers l'excellence : résultats du baccalauréat, entrée à l'université, classes préparatoires aux grandes écoles, mais aussi, plus discrètement, réussite de l'insertion professionnelle. [...]

« Ainsi s'est progressivement réalisée cette alchimie, à bien des égards exceptionnelle et unique, d'une école catholique non strictement confessionnelle, ouverte à tous (par obligation légale – loi du 31 décembre 1959 – et par conviction – Vatican II), pleinement associée au service public d'éducation. » [...]

Une mission d'Église au cœur de la société

Après une période où « certains dans l'Église de France jugeaient que le temps de l'enseignement catholique était passé [...], les évêques de France avec le Secrétariat général de l'enseignement catholique rédigèrent un nouveau Statut publié en 1992. On y reconnaît une mis-

sion d'Église appelée mission pastorale à deux acteurs clés de l'organisation des établissements catholiques : le directeur diocésain et le chef d'établissement ». [...]

Cependant, « le risque de sécularisation et le risque d'affaiblissement de la proposition chrétienne, sur fond éventuellement de crise de la catéchèse et, plus fondamentalement, de crise de transmission des valeurs [...] » atteignent les communautés éducatives des établissements catholiques d'enseignement, tout comme les différentes structures de l'Église.

« Il s'agit bien ici de percevoir combien la portée éducative d'un geste chrétien et donc de son fondement spirituel est entendue par la société actuelle. »

Ainsi, « l'Église de France, en 1996, opère un travail de vérité sur elle-même, sur la réception du Concile, sur ses difficultés et aussi sur ses chances. Elle accepte de réfléchir son action pastorale, non pas d'abord en termes sociologiques mais en étant renvoyée à ses fondements évangéliques. Il s'agit d'aller au large ou d'avancer en eaux profondes en unissant ces deux moments de toute vie chrétienne : mission et communion. [...] Entre les évêques et les responsables de l'Enseignement catholique lors de la réception de la *Lettre aux catholiques de France*³, on se découvre vite les mêmes intuitions : proposer à tous, donc plus largement que la confession de foi, un geste éducatif fondé sur l'Évangile. C'est la perception renouvelée de ce fondement évangélique qui justifie la mise en œuvre d'une proposition éducative pour tous qui inclut aussi une proposition libre de la foi chrétienne. La catéchèse de France reprendra à son compte ce mouvement de refondation dans son propre document : *Aller au cœur de la foi*⁴, en 2002. [...]

« Ce mouvement de la foi qui se propose publiquement ne peut que résonner de l'intérieur avec celui de la transformation progressive et historique des établissements catholiques d'enseignement dans leur triple exigence : affirmer un caractère chrétien, être ouverts à tous, et respecter la liberté de conscience. [...]

« En 2005, l'Église de France, à l'assemblée des évêques de Lourdes, a choisi d'engager une réflexion prioritaire sur l'enseignement catholique : la mission de l'enseignement dans l'Église et dans la société. Il ne s'agit pas d'un réajustement de l'école à sa mission chrétienne, il s'agit d'une réappropriation par les différents acteurs – communauté édu-

cative et église locale – d'une possible commune mission : celle de proposer la foi dans la société actuelle en tenant compte du réel impact social de l'enseignement catholique dans la société française et notamment dans le domaine scolaire et éducatif. »

De nombreux défis à relever

Pour répondre aux exigences de notre temps, le père Hugues Derycke met particulièrement en valeur plusieurs réflexions et actions à développer : l'enseignement du fait religieux, le renouveau de la catéchèse, l'exigence de la mixité sociale et la formation des enseignants ainsi que des chefs d'établissement.

En conclusion, l'auteur de ce texte inclus dans *l'International Handbook of Catholic Education* affirme qu'il « s'agit bien ici de percevoir combien la portée éducative d'un geste chrétien et donc de son fondement spirituel est entendue par la société actuelle. Nous n'avons pas forcément les mots pour traduire cette chose d'une expérience spirituelle, de sa capacité à fonder une éducation à la vérité, aux interrogations éthiques et à la liberté de conscience est entendu, et d'une certaine façon attendu ».

Avec l'enseignement catholique « se dessine ici une forme nouvelle et inédite de l'inscription de l'Église de France dans la société. Cette inscription ne se réalise pas en périphérie de la société, ou dans l'espace privé, elle se déploie en partenariat avec l'Éducation nationale au service d'une responsabilité essentielle : celle de l'avenir. Car en finalité, l'éducation œuvre pour la possibilité d'un avenir commun, pour l'exigence de respect et de développement de chaque enfant appelé à grandir comme une personne libre et responsable de lui-même et de sa société ».

**CHOIX ET PRÉSENTATION
DES EXTRAITS PAR GILLES DU RETAIL**

1. Gerald R. Grace (Université catholique de Londres) et Joseph O'Keefe sj (Université de New York et Boston College) (dir.), *The International Handbook of Catholic Education*, Kluwer Academic Publishers/Springer, 2007, 948 p.

2. Le père Hugues Derycke a occupé les fonctions de secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique de juin 2003 à juin 2006.

3. Les évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle – lettre aux catholiques de France*, Cerf, 1996, 130 p., 6,30 €.

4. Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, *Aller au cœur de la foi – questions d'avenir pour la catéchèse*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2003, 64 p., 7,40 €.

Lire +

➤ La contribution du père d'Hugues Derycke à *l'International Handbook of Catholic Education* a été rédigée en juin 2006. On en trouvera le texte intégral sur le site portail de l'enseignement catholique : www.enseignement-catholique.fr (rubrique « Actualités »).

« *Ni une mode ni une matière à option !* »



BON DE COMMANDE

**LE FAIT RELIGIEUX DANS LES DISCIPLINES :
une intégration progressive**

8 € l'exemplaire
6 € l'ex. à partir de 5 ex. ; 5 € l'ex. à partir de 10 ex.

NOM / ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

Les grands romans font de belles BD

Donner aux jeunes le goût de la lecture, de la culture francophone et de la découverte des mots, voilà le triple défi que la société d'édition « Adonis » a décidé de relever en publiant en bandes dessinées les trésors de la littérature romanesque francophone et internationale.

La décision de proposer de grands romans sous forme de bandes dessinées relève de l'initiative d'anciens étudiants de l'université Saint-Joseph de Beyrouth qui souhaitent signifier leur attachement au génie de la culture francophone et sa place pour lutter contre la barbarie au travers d'œuvres qui représentent un héritage de l'humanité. Elles ont une portée universelle et sont des références pour tous les jeunes de notre temps, quels que soient leurs attentes et leur statut social », précise d'emblée le professeur Saad Khoury, à l'origine de la collection « Romans de toujours ».

Encouragée par l'Unesco, cette initiative s'inscrit dans le projet Cademos de l'« Association pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine littéraire mondial ». L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et trois grandes organisations d'enseignants¹ collaborent à sa réalisation.

Entre 2007 et 2009, cinquante titres seront publiés. Signés par des scénaristes, dessinateurs et coloristes de grand talent, soucieux de respecter chaque auteur, les volumes proposés par Adonis gardent la force de l'œuvre originale en y associant la beauté et la puissance du dessin ainsi que l'intensité du rêve.

À la bande dessinée, toujours d'une très haute qualité graphique et textuelle, s'ajoute un dossier sur l'auteur, l'œuvre, le contexte historique, économique et social dans lequel s'inscrit le roman, ainsi qu'un lexique en français et en six langues, destiné aux lecteurs qui apprennent le français. Autant d'éléments qui, selon le vœu des concepteurs de la collection, devraient inciter à lire ou à relire l'œuvre originale. Et pour faciliter l'accès à des ouvrages parfois intimidants (les classiques sont souvent épais), chaque album est accompagné d'un cd-rom qui contient le texte intégral du livre au format PDF et une version audio au format MP3 (très populaire chez les jeunes) lue par un comédien.

« Ces œuvres universelles qui font partie de la mémoire collective représentent un élément fédérateur entre les hommes de

cultures différentes. Elles ont pour objet de créer un climat de confiance et de respect indispensable à la coexistence dans un monde culturellement fracturé », précise Roger Brunel, directeur de la collection.

Exemplaires gratuits

Pour sa part, le Secrétariat général de l'enseignement catholique estime que ces ouvrages sont d'une réelle qualité et conviennent particulièrement aux propositions de lecture qui doivent être faites aux élèves à l'école comme au collège. *Enseignement catholique actualités* reviendra d'ailleurs sur la façon dont ces ouvrages sont reçus dans les classes.

Soulignons enfin que des établissements scolaires français ou étrangers aux ressources trop faibles pour en faire l'acquisition pourront, notamment dans le cadre de jumelages, recevoir gratuitement² des exemplaires des albums édités par Adonis.

GILLES DU RETAIL

1. Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV), Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG).

2. Ainsi, pour deux livres achetés, un livre gratuit sera remis par l'éditeur à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), à l'Unesco, ou au Secrétariat général de l'enseignement catholique.

À VOUS DE JOUER !

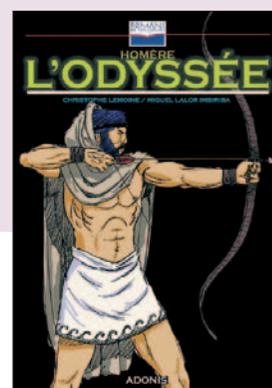
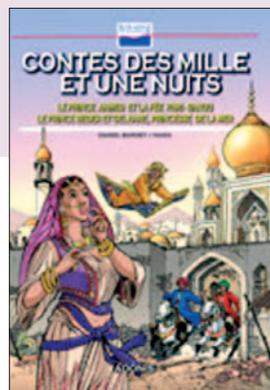
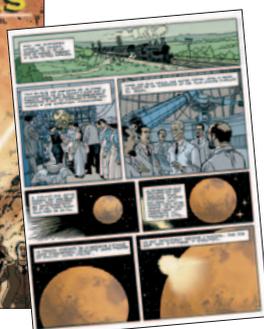
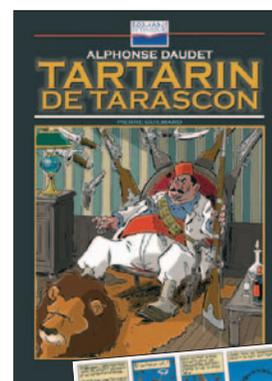
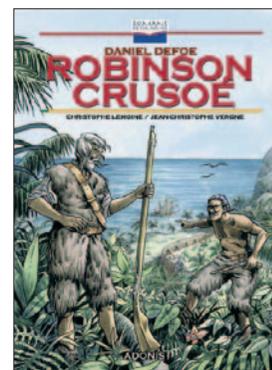
Chaque titre de la collection « Romans de toujours » est vendu au prix de 13 €. Ils peuvent être commandés par courrier ou en ligne*. Ils sont également diffusés par le CNDP** et le réseau Hachette. Vos expériences d'utilisateurs de ces albums intéressent *Enseignement catholique actualités*, c'est pourquoi nous vous incitons à nous en faire part***. Parmi les 19 premiers ouvrages, citons *Tartarin de Tarascon* d'Alphonse Daudet, *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo et *Le Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier. Tous sont présentés sur le site de l'éditeur, dans les pages « Catalogue » auxquelles vous pourrez aussi accéder via le site portail de l'enseignement catholique****.

* Adresse postale : Éditions 21, 7 boulevard Flandrin, 75116 Paris. Internet : www.romans-de-toujours.com

** Centre national de documentation pédagogique.

*** Par e-mail : eca@scolanet.org

**** www.enseignement-catholique.fr (rubrique « Actualités »).



Dessine-moi ta nature

Pour analyser l'état des relations de l'homme à son environnement, des scientifiques ont demandé à des enfants de quinze régions du monde de dessiner « leur » nature. L'exposition *Natures vivantes - regards d'enfants*, au musée de l'Homme, à Paris, présente leurs créations.

Pourquoi l'exposition *Natures vivantes - regards d'enfants* ? Parce que la vérité sort du crayon des enfants ! Parce que la biodiversité est en danger et que la question de l'avenir de la planète se pose de manière cruciale. Parce que la nature vit aussi à travers les regards posés sur elle, grâce à la transmission, d'une génération à l'autre, des savoirs et des coutumes la concernant. Si les enfants des « Hauts » de la Réunion sont capables d'identifier et de qualifier entre trois et cinq plantes médicinales, pour un certain nombre de petits citadins de l'Hexagone, un poisson est un carré pané dans une assiette et le lait une boisson provenant d'une brique en carton.

L'idée de l'exposition est le fruit d'une rencontre entre des chercheurs et des enfants de 9 à 13 ans vivant dans des écosystèmes très différents les uns des autres : désert, montagne, banquise, forêt, fleuve, milieu urbain ou agricole... Qu'ils soient Berbères d'Égypte, Wayanas de Guyane, Inuits du Groënland, Yacoutes de Sibérie, Kurdes de Syrie, ou Français de Pont-d'Ain dans le Jura..., les enfants se sont pliés avec plaisir à la règle du jeu : dessiner la nature dans laquelle ils grandissent et telle qu'ils la perçoivent. Leurs regards ont permis aux chercheurs d'analyser l'état des relations de l'homme à son environnement.

Il n'a malheureusement pas été possible de présenter les dessins originaux pour des raisons de fragilité et de conservation. Les photos qui en ont été prises surprendront cependant le visiteur. Parfois très élaborées, spontanées pour la plupart, ces créations montrent comment leurs auteurs intègrent et restituent leur environnement naturel. Révélant une nature parfois sauvage et peuplée de génies, parfois domestiquée, parfois riche en espèces animales ou végétales, ou entièrement investie par l'homme, ces dessins révèlent aussi une



République Sakha (Yacoutie), Sibérie. Le maître de la Taïga en colère, dessiné par Vania Robbek, 12 ans.

incroyable capacité d'observation. Ils s'inspirent de la vie quotidienne, mais se nourrissent également de récits de chasse ou de pêche, de mythes et de légendes racontés par l'ancêtre ou le chaman.

Carnet de terrain

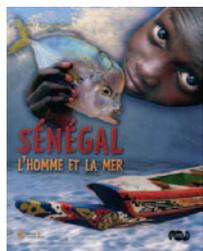
Chacune des quinze régions du monde choisies pour l'expérience est présentée dans une alcôve. L'ensemble fait penser à une marguerite à quinze pétales donnant sur le cœur central : une mappemonde qui permet au visiteur de se repérer. Outre les dessins, on trouve à chaque entrée un carnet de terrain qui donne de précieuses informations recensées par les chercheurs. Des photos et vidéos complètent la présentation, ainsi que des animaux emblématiques empaillés : ours, grue, kumaru (piranha herbivore)... venant des collections du Muséum national d'histoire naturelle.

Pour chaque région, sont aussi mis en avant les dangers qui menacent la nature, dangers relatés par les enfants. En Guyane, ce sont les techniques modernes de l'orpaillage qui étouffent les herbes aquatiques, nourriture des poissons dont vivent les villages. En Sibérie, les compagnies pétrolières et les gazoducs détruisent les pâturages, déciment les forêts, polluent les rivières et les lacs, avec les conséquences que l'on imagine. Au final, demeure l'éternelle question : comment intégrer le progrès afin qu'il ne détruise pas la culture et l'environnement ?

Une exposition qui propose donc aux enfants une ouverture sur le monde et à l'autre, à travers la vision de leurs camarades.

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Jusqu'au 29 avril 2008. Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, 17 place du Trocadéro, 75016 Paris. Tél. : 01 44 05 72 72. Internet : www.mnhn.fr

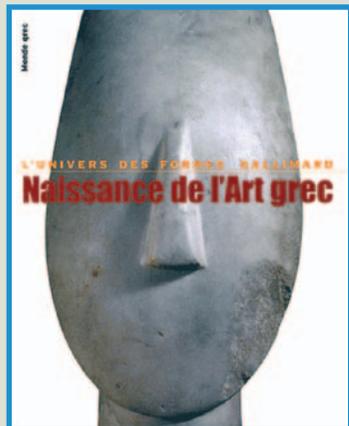


SÉNÉGAL : L'HOMME ET LA MER

Le Sénégal, pays d'Afrique très proche de la France, est intimement lié à la mer. Aujourd'hui, la pêche y représente une activité majeure, mais elle n'est pas sans danger. Les ressources en poissons se raréfient et les fonds marins se dégradent. Explorer la relation de l'homme au milieu marin, sensibiliser le public à l'avenir de la mer, à sa sauvegarde, tout en pointant les enjeux économiques liés à son exploitation, tels sont les objectifs de l'exposition « Sénégal : l'homme et la mer* » qui s'articule autour de 60 panneaux où cohabitent textes pédagogiques, illustrations et photographies créant un ensemble très instructif et non rébarbatif. Panneaux montrés conjointement à l'Ifan (Institut fondamental d'Afrique noire à Dakar), qui seront ensuite itinérants. L'un des intérêts de cette exposition est l'investissement de sept lycées de la côte sénégalaise dans sa conception. En 2006-2007, chacun a travaillé sur un sujet précis. Sorties sur le terrain, rencontres avec des personnes-ressources et recherches sur internet ont permis aux jeunes de rédiger les dossiers pédagogiques. Ce projet franco-sénégalais est une manière de donner la parole aux acteurs de demain et de renforcer le dialogue Nord/Sud.

EDC

* Jusqu'au 22 juin 2008. Aquarium de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 44 74 84 80. Internet : www.aquarium-portedoree.fr - Un site pour préparer et prolonger la visite : www.senegal-la-mer.org



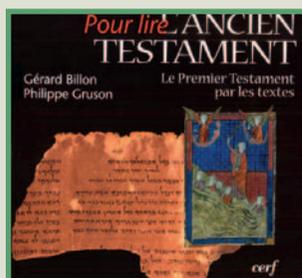
UN MUSÉE DE PAPIER

➤ André Malraux demeure l'un des plus grands écrivains du siècle passé. L'inventeur du « musée imaginaire » fut aussi un grand ministre de la Culture. C'est à lui que l'on doit cette impressionnante collection, « L'Univers des formes », une « histoire universelle de l'art » en 42 volumes. Elle fut sa plus impressionnante réalisation éditoriale, dans le prolongement de ses propres essais sur l'art écrits entre 1947 et 1954. L'aventure dura 37 ans. Les premiers titres parurent en 1960, et les derniers en 1997. Malraux a voulu des livres à l'abondante iconographie et des textes des plus grands scientifiques, dressant ainsi l'inventaire des formes si variées et originales de l'art humain. Directeur de collection, Malraux ? Disons plutôt directeur d'un

musée de papier. Aujourd'hui, la collection mythique s'offre une nouvelle jeunesse avec une mise en page aérée. Chaque ouvrage, qui reprend le texte d'origine, est préfacé par les plus grands spécialistes actuels, permettant d'appréhender les dernières avancées de la recherche.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Collection « L'Univers des formes Gallimard ». Parmi les titres publiés en octobre 2007 : *Les Phéniciens, Assur* et *Naissance de l'art grec*. Gallimard
Prix : 29 € le volume.



UN AUTRE ÉCLAIRAGE

➤ Malgré le foisonnement de livres, d'études, d'œuvres d'art ou de commentaires qu'il a inspirés en Occident, le Premier Testament « intimidé ». Ce guide se propose de nous accompagner dans une « exploration » minutieuse du texte fondateur. Très pratique, il se décompose en quatre parties – Pentateuque, Prophètes, Écrits, Livres deutérocanoniques – et seize chapitres, eux-mêmes fragmentés en plusieurs thématiques signalées grâce à une « barre d'outils ». Le lecteur progresse ainsi dans la construction d'un monde en fonction de la beauté poétique et de la « logique littéraire » du discours sur l'humain et Dieu, et non plus uniquement d'après le contexte historique. **MR**

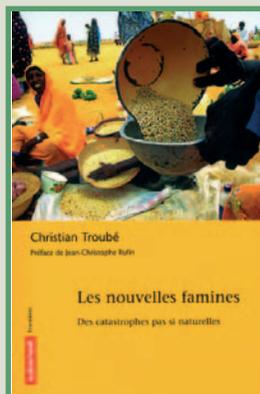
Gérard Billon, Philippe Gruson
Pour lire l'Ancien Testament - le Premier Testament par les textes
Cerf
188 p., 16 €



DIEU EN IMAGES

➤ Faut-il ou non représenter Dieu ? Le débat est toujours aussi vif. La destruction des Bouddhas de Bâmiyân par les Talibans, en Afghanistan, en 2001, et l'« affaire » des caricatures de Mahomet dans le quotidien danois *Jyllands-Posten*, en septembre 2005, en témoignent. « *L'interdiction de représenter Dieu, le devoir ou la possibilité de le représenter disent l'image que l'on se fait de Dieu, invisible et donc absolue, ou au contraire visible et donc plus proche* », écrit l'auteur de cette brillante histoire de l'art religieux et de l'idolâtrie. À partir d'exemples puisés dans les plus belles réalisations orientales ou occidentales, il analyse le rôle des images dans la religion. **MR**

Michel Feuillet
Représenter Dieu
Desclée de Brouwer
158 p., 28 €



SE BATTRE POUR MANGER

➤ Passée de mode, la faim dans le monde ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 854 millions de personnes sont victimes de sous-alimentation, dont 820 millions dans les pays en développement (PED) 25 millions dans les pays en transition (c'est-à-dire les ex-pays de l'Est) et 9 millions dans les pays industrialisés. Malgré l'engagement des Nations Unies, en l'an 2000, de réduire ces chiffres de moitié d'ici à 2015, la situation continue d'être alarmante. Que faire ? Avant d'esquisser quelques solutions, l'auteur, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *La Vie*, analyse ces « *famines postmodernes* » dues en majorité au réchauffement climatique et aux conflits ethniques. **MR**

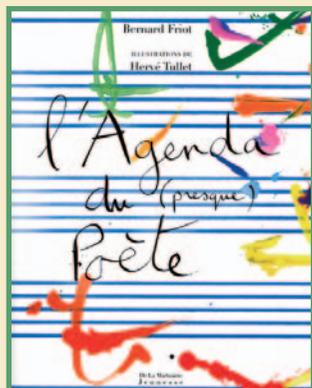
Christian Troubé,
Jean-Christophe Rufin (préface)
Les nouvelles famines - des catastrophes pas si naturelles
Autrement/Action contre la faim
126 p., 15 €



RÉCITS DE LA BIBLE ET D'AILLEURS

➤ Théologienne et bibliste suisse, formatrice pour adultes et informaticienne, Véronique Isenmann a fondé le collectif « Entre contes, psychanalyse et Bible ». Elle partage avec Maurice Leiggenger, ancien mécanicien devenu frère de la Société des missionnaires d'Afrique (les Pères Blancs) en Tunisie, en Suisse et au Niger, le goût des voyages, des palabres et de la joie de vivre. Tous deux membres honoraires de l'ONG nigérienne *Femmes et solidarité*, ils se sont lancés dans l'aventure à quatre mains d'un recueil d'histoires nées sur les terres d'Afrique ou de Suisse pour les confronter aux récits de la Bible. Paroles de femmes et d'hommes, voici une vision quotidienne et insolite des Écritures. Une façon de « réenchanter le monde ». **MR**

Véronique Isenmann,
Maurice Leiggenger
Histoires pour consoler Dieu
L'Atelier
224 p., 22 €



POUR FAIRE DES VERS SUR UN PIED

► Qu'est-ce que la poésie, sinon l'art de tout oser ? Fort de ce principe, cet agenda poétique se déroule autour d'une idée simple : à chaque jour de l'année, correspond une citation, voire un poème entier. Puisés dans un répertoire d'auteurs contemporains, classiques ou internationaux, ces textes servent de pistes de travail pour une « application » quotidienne à l'écrit. Soit par exemple, à la date du 26 février, une citation de Guy Goffette : « *La poésie se confond pour moi avec le mouvement de l'âme que le corps suit.* » L'exercice suggère : « *Aujourd'hui, essaie d'autres positions pour écrire : couché sur le dos, assis en tailleur, debout sur un pied...* »

Ludiques, ces entraînements permettent de progresser tout au long de l'année. Pour rajouter au plaisir, le propos est soutenu par une mise en page aussi belle qu'inventive, puisque les mots sont aussi des couleurs. Idéal pour animer les classes de français. À partir de 9 ans.

MATHILDE RAIVE

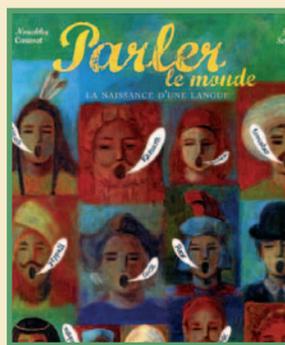
Bernard Friot, Hervé Tullet
L'Agenda du (presque) poète
De La Martinière Jeunesse
400 p., 23 €



TOTAL RESPECT

► Infernal, ce Max ! Quelle mouche l'a donc piqué ? Aucune : c'est l'air du temps ! Max exige, bouscule, cogne, insulte : monnaie courante à la cantine et dans la cour de récréation. Le surveillant a beau le rappeler à l'ordre, sa sœur l'admonester, ses parents s'inquiéter, c'est finalement une bonne conversation avec son grand-père qui va l'éclairer : s'il souhaite ne pas être écrasé par les autres, il lui faut les respecter. Voici, une fois de plus, un bijou éducatif, plein d'humour et de tendresse. Il s'inscrit dans une collection de près de 80 titres qui balisent la vie quotidienne des petits qui grandissent : *Lili ne veut plus aller à la piscine*, *Max a la passion du foot*, etc. À partir de 5 ans. **MCJ**

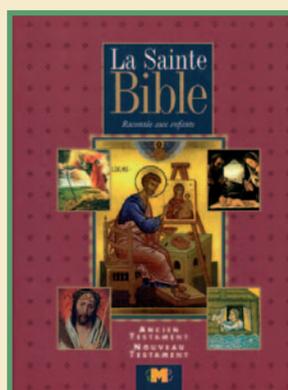
Dominique de Saint-Mars (texte),
Serge Bloch (ill.)
Max ne respecte rien
Calligram
Coll. « Ainsi va la vie », 48 p., 4,90 €



BABEL DANS TOUS SES ÉTATS

► En 51 avant notre ère, les légions romaines envahirent la Gaule. La confrontation du latin, langue des vainqueurs, avec les dialectes locaux des vaincus donna naissance à une langue simplifiée adaptée à la vie quotidienne des Gallo-Romains. D'autres époques, d'autres guerres ou d'autres histoires de conquêtes ont poursuivi ce travail de métamorphose. Les mots voyagent, c'est bien connu. Grecs, Étrusques, Espagnols et Orientaux ont eux aussi influencé notre façon de parler. Sans oublier les Anglo-Saxons. Dommage que les démonstrations brouillonnes et la maquette confuse de cet album ambitieux en perturbent la lecture, car le graphisme est superbe, et le principe de cette exploration de la langue par l'Histoire, passionnant. À partir de 8 ans. **MR**

Nouchka Cauwet, Sylvie Serprix
Parler le monde - la naissance d'une langue
Belize
64 p., 17,50 €



MINE BIBLIQUE

► Quatre parties, dix-neuf chapitres et quatre-vingt-seize sous-chapitres consacrés à l'Ancien Testament ; sept parties et cent dix thématiques pour expliquer le Nouveau Testament ; près de quatre cents pages au total. Des textes rédigés par des exégètes, des encadrés pédagogiques, des références cinématographiques, littéraires ou poétiques. Une iconographie mêlant photographies d'archives, dessins, cartes et reproductions d'œuvres d'art. Voilà quelques données permettant de réaliser l'importance du travail éditorial sans précédent entrepris pour cet ouvrage destiné aux enfants et à leurs familles. Traduit de l'italien, le résultat se présente sous la forme d'une mine où l'on plonge comme dans un roman. À partir de 8 ans. **MR**

Marco Giudici et alii
La Sainte Bible racontée aux enfants
Gi.Ma.G.
394 p., 21 €

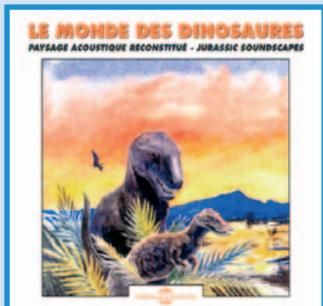


L'ORIENTATION SELON PHOSPHORE

► Trouver un métier, une formation, une idée d'orientation... : riche d'une base de données de 36 000 diplômes, 8 000 contacts et 6 000 établissements, *phosphore.com* oriente l'internaute en fonction de ses goûts, de ses compétences et de sa localisation géographique. Une fois que ce dernier a une idée précise du métier qu'il veut exercer ou du diplôme qu'il souhaite préparer, *phosphore.com* lui donne accès à 300 fiches « métiers » et à plus de 200 interviews vidéo ou audio de professionnels et d'enseignants qui parlent de leur expérience et donnent de précieux conseils. Dans *Le top des métiers, des formations, des établissements...*, on trouve des choix, des commentaires et des conseils d'internautes. Et aussi : toute l'actu du magazine *Phosphore* ; le blog des lycéens ; un espace privilégié pour les abonnés. **FR**

www.phosphore.com

ACOUSTIQUE JURASSIQUE



Chants de baleines, bruits de forêt tropicale, cris de singes... composent déjà, à l'enseigne de cet éditeur, une étonnante collection appréciée des amateurs d'ambiances exotiques. Cette fois, il s'agit ni plus ni moins pour l'auditeur de vivre « une véritable immersion sonore dans la préhistoire ». Grâce à Jean-Luc Hérelle et à son minutieux travail de reconstitution, c'est le monde perdu des dinosaures qui s'offre à nos oreilles. Parti à la chasse aux sons en France et en Amérique du Nord, le bio-acousticien a rapporté six heures d'enregistrements d'oiseaux, de batraciens, d'insectes et de mammifères. Retravaillant le tout en studio numérique, en s'appuyant sur des découvertes scientifiques qui ont

permis notamment de recréer les appareils vocaux de l'Archæopteryx, du Tyrannosaurus et autres animaux disparus, il livre une interprétation vraisemblable des cris, des grondements, des souffles que l'on entendait sur la Terre, voilà plus de 100 millions d'années. Étonnant.

MATHILDE RAIVE

Jean-Luc Hérelle
Le monde des dinosaures
Frémeaux & Associés
 1 CD (+ 1 livret de 12 p.), 19,99€



MADELEINES ENCHANTÉES

Qui n'a pas en mémoire ou au bord des lèvres un refrain d'hier, chanté par une tante, une cousine, une grand-mère ? Devenu grands et parents à notre tour, nous fredonnons ces petites « madeleines » à nos enfants au moment de les endormir ou simplement comme ça, pour le plaisir. Sur ce principe, la chanteuse Enzo Enzo – maman, elle aussi – prête sa voix acidulée à quelques-unes de ces ritournelles douces ou espiègles, colportées de génération en génération. Grâce aux arrangements jazzy d'Angelo Zurzolo, ces airs des années 30, pour les plus anciens, jusqu'à 1950, pour le plus récent (*Une chanson douce*) semblent tous d'aujourd'hui... ou plutôt de toujours. **MR**

Enzo Enzo
Chansons d'une maman
Naïve
 1 CD, 15€



PLONGÉE EN EAU TROUBLE

Alice Rostand est une tête brûlée. Reporter dans un grand journal australien, elle mettait la dernière main à un sujet concernant l'impact de la pollution sur la barrière de corail quand elle a disparu. Inquiète, sa rédactrice en chef fait appel à Fred et Jamy pour tenter de retrouver sa trace. En compagnie des deux présentateurs de l'émission *C'est pas sorcier* (France 3), il s'agit de plonger au cœur de l'actualité. L'objectif : mener à bien une enquête brûlante à l'aide d'une série d'outils : ordinateur de poche, cartes, fiches pratiques, appareil photo, enregistrements sonores et vidéos. Les enquêteurs en herbe ont à leur disposition un matériel sophistiqué qui leur permet de se familiariser avec les techniques du journalisme scientifique et de découvrir les dangers qui menacent la planète. **MR**

Collectif
C'est pas sorcier - danger sur la barrière de corail
Lexis Numérique/Mindscape/France 3
 1 dévédérom PC/Mac, 34,99€



SUR LES PAS DE JÉSUS

Le 17 février 2008, à 10 h 30, *Le Jour du Seigneur* proposera « Sur les pas de Jésus ». Cette édition du magazine « Tout à la foi », animé par Agnès Vahramian, invitera les téléspectateurs à mettre leurs pas dans ceux du Christ, en revisitant les lieux de sa vie, de Nazareth à Jérusalem. Tout commence en Galilée, cette région cosmopolite, peuplée de juifs et de païens, où Jésus exerça environ deux années son ministère public. La deuxième partie permet de suivre des pèlerins dans leur montée vers Jérusalem : comment cette montée nourrit-elle leur foi ? Pourquoi cette démarche est-elle importante ? Entre autres témoins, on entendra le curé de Nazareth et un franciscain de Jérusalem. L'émission, réalisée en partenariat avec *Pèlerin*, bénéficie de la participation de René Poujol (*notre photo*), directeur de la rédaction de l'hebdomadaire. **MLS**

www.lejourduseigneur.com



UNE SEMAINE DE RENDEZ-VOUS

Du lundi au vendredi sur KTO, à 19 h 30, l'émission « Un jour, une foi » aborde, en images et dialogues avec ses invités, cinq grandes thématiques :
 – *Chemins de vie* : des parcours de vie et de foi à travers des visages de l'Église ;
 – *Églises du monde* : originalités, rayonnement, mais aussi difficultés ;
 – *La famille en questions* : un éclairage spécifique sur la famille et les problématiques liées à l'évolution de la société ;
 – *Art et culture* : la vie culturelle chrétienne (cinéma, littérature, arts plastiques, musique, théâtre) ;
 – *La vie des diocèses* : à la rencontre des évêques et des forces vives de l'Église de France.
 Et du vendredi au dimanche, à 20 h 50, les téléspectateurs retrouvent les magazines emblématiques de la chaîne : « KTO Magazine », « V.I.P. » (autour d'une personnalité) et « La foi prise au mot » (réflexion et analyse avec le théologien Régis Burnet). **IDP**

www.ktotv.com

SÉJOURS

➤ **Le groupe scolaire Immaculée-Conception - Beau-Frêne, à Pau** (Pyrénées-Atlantiques) propose ses capacités d'accueil en **restauration et hébergement** à des groupes hors période scolaire.

Adresse : Boulevard Édouard-Herriot, BP 9068 - 64051 Pau Cedex 9.

Pour plus de renseignements, contacter Stéphane Gousset, au 05 59 72 07 75.

E-mail : icbf-sg@wanadoo.fr
Pour une offre personnalisée, contacter Yves Baudimant au 05 56 33 05 05 ou au 06 77 05 16 21. E-mail : ybaudimant@ansamble.fr

➤ **La Ferme de Trosly**, centre spirituel de la **communauté de l'Arche**, propose, tout au long de l'année :

– des séjours individuels de ressourcement avec la possibilité de participer à l'eucharistie quoc-

tidienne et à la vie de prière et communautaire du foyer ;

– des séjours en solitude et des retraites personnelles ;

– un accueil de groupes (jusqu'à 40 personnes) qui peuvent, s'ils le désirent, découvrir la communauté de l'Arche à travers des rencontres avec les personnes ayant un handicap mental et les assistants ;

– des week-ends spirituels (cf. p. 21 de ce numéro) ;

– des retraites, dont certaines sont animées par Jean Vanier, le fondateur de l'Arche.

Renseignements et programme : La Ferme de Trosly, Service accueil, BP 21 - 23 rue d'Orléans, 60350 Trosly-Breuil. Tél. : 03 44 85 34 70. Internet : www.lafermedetrosly.com

FORMATION

➤ **L'Institut catholique de Paris** vient d'ouvrir une nouvelle **préparation au Prüfung Wirtschaftsdeutsch (PWD)**. Ce

certificat, proposé par l'Institut Goethe, atteste que les étudiants peuvent se faire comprendre en exprimant, oralement et par écrit, des faits à caractère professionnel et économique d'un niveau élevé. Les candidats à cette formation doivent être en licence d'allemand 2^e année minimum. Les prochaines sessions du **PWD** auront lieu en mai et novembre 2008. Plus de renseignements sur www.icp.fr

DOCUMENTATION

➤ À la fois mythifiés et méconnus, les « **mondes froids** » que sont le Grand Nord et le Grand Sud de notre planète concentrent les problèmes et l'avenir de la Terre. Changement climatique, énergie, développement et protection... Si l'énumération est familière, ce qu'elle recouvre l'est beaucoup moins pour la plupart d'entre nous. D'où l'utilité de cet **Atlas** qui, pour être

mince, n'en contient pas moins de 100 cartes originales. Elles viennent appuyer un texte qui permet notamment de comprendre comment le réchauffement climatique peut modifier **les pôles** et d'appréhender les enjeux géostratégiques dont ils sont l'objet

Éric Canobbio (texte), Aurélie Boissière (cartographie), Atlas des pôles, Autrement/Scérén-CRDP d'Amiens, 2007, 81 p., 15 €.

À votre service

➤ Cette page est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.

7 décembre 2007



“Paroles, regards et sens”

4 années de réflexions, de témoignages et d'actions au sein des communautés éducatives.

5 heures de reportages et de prises de parole, réunies dans un double DVD

Double DVD : Paroles, regards et sens

L'exemplaire : 22 €

Nom / Établissement :

Adresse :

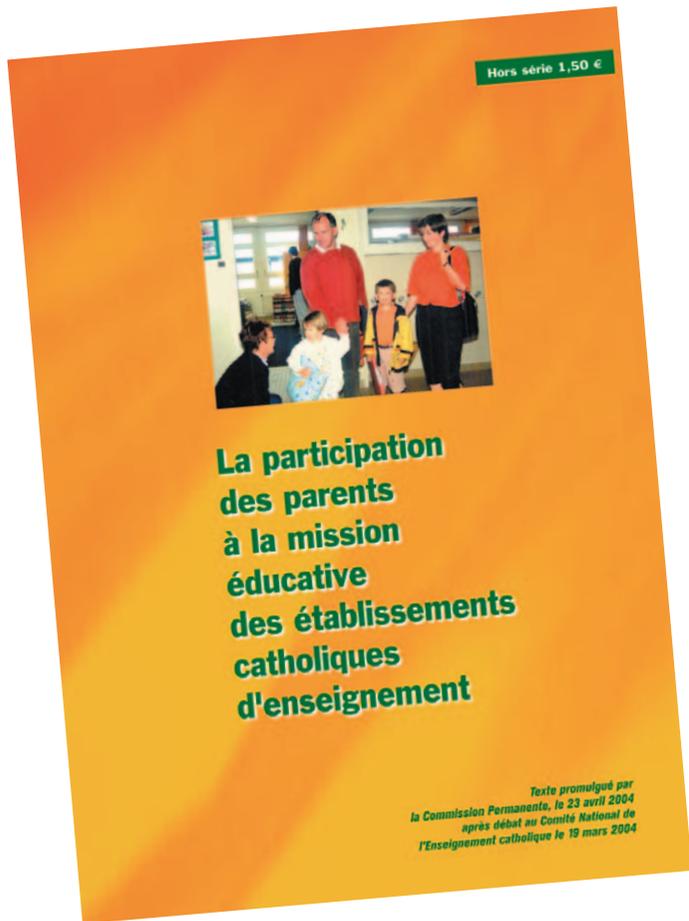
Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de **AG/CEC**

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

La participation des parents à la mission éducative

Un texte promulgué par la Commission permanente, le 23 avril 2004



La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement

Un texte adopté au Comité national des 7 et 8 juillet 2006



LA PARTICIPATION DES PARENTS / LA PARTICIPATION DES ORGANISMES DE GESTION

L'exemplaire : 1,50 €

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires : La participation des parents à la mission éducative
 La participation des organismes de gestion à la mission éducative

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75.

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

Attention, à partir de cette année scolaire, les abonnements se font de date à date pour un an

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.